

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



Vol. 45 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 14 DECEMBRE 1962 — PRIX: 10c


L'hon. Duff Roblin, chef conservateur


M. Gildas Molgat, chef libéral

M. Russell Paullye, chef néo-démocrate


M. Jacob Froese, chef créditiste

Élections vendredi au Manitoba

La campagne électorale au Manitoba a atteint un sommet nouveau, mardi soir, quand les quatre chefs de partis se sont rencontrés à la télévision pendant une heure, avant minuit. C'est la première fois au Canada, à l'occasion d'élections provinciales qu'un débat du genre est organisé. (MM. Lesage et Johnson ont tenu un débat à deux au Québec lors de la récente campagne dans cette province.)

Au cours de la lutte manitobaine le réseau national a mis trois heures gratuites à la disposition des politiciens, deux heures au poste anglais et une heure au poste français. Les quatre quarts d'heure à CBWFT ont été enregistrés sur place moyennant l'équipement et le personnel du studio CBWT, et ainsi l'élément franco-manitobain a eu des programmes d'origine locale, quoique sur ruban.

Cinquante-cinq sièges seront disputés aujourd'hui, vendredi (votation de 8 h. a.m. à 8 h. p.m.), les deux comtés du nord ayant à attendre, car la glace n'est pas assez formée pour permettre les déplacements faciles. Il y a des candidats franco-manitobains dans six comtés à savoir, St-Boniface, La Vérendrye, Carillon, Morris, (Rupertsland) et Ste-Rose.

L'élection ayant été lancée subitement, on ne s'attend pas généralement à la défaite du gouvernement Roblin, qui annonce un programme de développement économique accéléré de la province comme raison de l'appel aux électeurs. Les candidats ont poursuivi généralement le débat entamé à la dernière session de la législature autour des sujets suivants: Métro, les droits des syndicats, le projet de canalisation, les taxes municipales, etc. Il y a évidemment deux points secondaires en jeu, la lutte entre les libéraux et les néo-démocrates pour le rôle de l'opposition officielle et le désir des créditistes d'améliorer leur position.

En général la campagne a été vigoureuse mais "propre", sans avoir trop ému cependant l'électorat. Maintenant aux urnes.


En voie de rétablissement après une semaine de maladie, le Saint-Père a tenu à venir à la dernière réunion du Concile pour donner sa bénédiction et ses encouragements aux pères qui avaient travaillé depuis le 11 octobre en congrégations générales. Le pape trouve que le Concile est bien lancé et qu'il y a lieu d'entrevoir une nouvelle Pentecôte avant la fin de l'année prochaine. (Photo NC)

Le Pape annonce la nouvelle Pentecote

CITE DU VATICAN — C'est par un message rempli d'espoir que le pape a mis le point final à la première session du Concile Vatican II, samedi dernier. Il a fait entendre qu'il lui semblait possible que les travaux conciliaires puissent être terminés à la même date, l'an prochain. Ils reprendront le 8 septembre 1963. D'ici là, les commissions conciliaires seront fort actives pour déblayer le terrain de façon à ce que ne se reproduisent pas les ennuis qui ont marqué la première session.

Grâce au concile, a dit le pape, "l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique est apparue à l'humanité dans la splendeur de sa mission éternelle, dans la solidité de ses structures, dans la force persuasive et attirante de ses institutions.

"La vision de ces larges perspectives qui s'étendent pleines de promesses sur l'ensemble de l'année prochaine, a ajouté le pape, fait désirer du fond du coeur, avec toujours plus d'ardeur, la réalisation des grandes intentions pour lesquelles nous avons voulu le concile: que l'Eglise, dans une foi plus solide, une espérance plus ferme, une charité plus ardente, refleurisse d'une nouvelle et juvénile vigueur, que, fortifiée par les saintes dispositions qui auront été prises, elle soit plus énergique et plus alerte à propager le règne du Christ.

"Ce sera vraiment la **nouvelle Pentecôte,** grâce à laquelle l'Eglise fleurira dans toute sa richesse intérieure et dans l'exécution de ses préoccupations matérielles à tous les domaines de l'activité humaine.

Un nouveau bon en avant

"Ce sera un nouveau bond en avant du royaume du Christ dans le monde, une nouvelle proclamation, d'une manière toujours plus profonde et plus persuasive, de la joyeuse nouvelle de la Rédemption, l'affirmation lumineuse de la souveraineté de Dieu, de la fraternité humaine dans la charité, de la paix promise sur la terre aux hommes de bonne volonté, en correspondance à la grâce de Dieu".

Consécration épiscopale à St-Boniface

C'est le vendredi matin de cette semaine que Son Exc. Mgr Rémi De Roo recevra la plénitude du sacerdoce en la basilique de St-Boniface.

(A cause des exigences de l'heure limite, il faut remettre à la semaine prochaine un reportage sur cet événement.)

L'archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr M. Baudoux, consécrateur, exercera ainsi ses pouvoirs épiscopaux pour la troisième fois. Il fut en effet consécrateur de LL. EE. NN. SS. Aimé Decosse et Paul Dumouchel, O.M.I. Un des co-consécrateurs, Son Exc. Mgr Martin Johnson, archevêque coadjuteur de Vancouver, officiera pour la première fois à l'occasion d'un sacre. L'autre co-consécrateur aidera dans un sens à parfaire un travail de grâce qu'il a lancé lui-même il y a douze ans. Il s'agit de Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, qui élevait le nouvel évêque à la dignité sacerdotale.

Les homélies seront prononcées par LL. EE. NN. SS. Aimé Decosse, en français, et P. F. Pocock, en anglais.

On atttend une quinzaine d'évêques à l'occasion de cette cérémonie qui coïncide providentiellement avec la fin de la première session du Concile du Vatican, où le monde a pu contempler l'exercice collégial du pouvoir de magistère qui réside dans l'épiscopat et apprécier ainsi davantage l'honneur et le fardeau de la charge d'évêque.

Quelque 500 personnes prendront part au banquet, gracieusement offert par l'archevêque de St-Boniface en l'honneur du nouvel évêque, dans l'auditorium Notre-Dame. L'hon. Juge Alfred Monnin agira comme maître de cérémonies.

L'installation de Mgr De Roo aura lieu à Victoria le 20 décembre.


Son Exc. Mgr Maurice Baudoux


Son Exc. Mgr Georges Cabana


Son Exc. Mgr Aimé Decosse


Son Exc. Mgr P. F. Pocock

La Coopérative de Granby ouvre une usine en Chine nationaliste

GRANBY — La Coopérative agricole de Granby, de loin la plus importante du pays, construira une usine de produits laitiers à Formose, ce qui lui ouvrira de nouveaux débouchés sur un marché qui prend sans cesse plus d'importance.

La Coopérative de Granby a atteint cette année un nouveau record de ventes de $26,815,727, comparativement à $23,467,060 en 1961, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 14.6 pour cent.

Au cours du dernier exercice financier, le volume de lait transformé dans les usines de la Coopérative ont dépassé les 600,000,000 de livres, soit le volume le plus important jamais reçu par une entreprise laitière au Canada.

D'autre part, l'année 1962 aura marqué la fusion de la Coopérative de Plessisville à celle de Granby. Cette coopérative était, après celle de Granby, la plus importante du Québec. Elle a apporté à la Coopérative agricole de Granby un volume additionnel de 100,000,000 de livres de lait, provenant de 1,200 cultivateurs dont plus de 850 ont déjà adhéré à la coopérative granbyenne.

Notons enfin que la Coopérative de Granby, où se trouve le siège social, possède des usines à Notre-Dame du Bon Conseil, Plessisville, Ste-Anne de la Pérade, Joliette, Coaticook et St-Paul de Chester. Elle a vendu cette année 25 millions de livres de fromage, 13,300,000 de livres de beurre et 24 millions de lait écrémé, de même que plusieurs dérivés du lait en quantité accrue.

Canon de la messe et saint Joseph

Mgr N.-J. Chartrand, chancelier du diocèse de Winnipeg, a fait connaître dans une lettre datée du 10 décembre la formule exacte à employer pour l'insertion de "saint Joseph" au canon de la messe, dans la prière "Communicantes":

"Communicantes . . . Domini Nostri Jesu Christi, sed et beati Joseph ejusdem Virginis Sponsi, et beatorum Apostolorum ac Martyrum tuorum . . ."

Les fidèles sont donc invités à inscrire ces mots dans leurs missels, car ce changement est obligatoire depuis le 8 décembre dernier.

Baisse de 24 pour cent du revenu net des cultivateurs canadiens

ROME — Le rapport annuel de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentaiton et l'agriculture (FAO), souligne que le Canada vient au dernier rang, parmi les pays où le revenu net des cultivateurs a baissé l'an dernier.

Cette baisse s'est élevée à 24 pour cent. Ainsi le revenu net agricole au Canada en 1961 a été à son niveau le plus bas depuis 1945. Le revenu en argent des cultivateurs a augmenté par suite des ventes des excédents de l'année précédente, dit encore le rapport.

En Grande-Bretagne, en Autriche, en Italie, aux Etats-Unis, en France, en Grèce et en Pologne, le revenu agricole net a augmenté de 9 pour cent au cours de l'exercice 1961-1962.

Moscou se réjouit des "tendances nouvelles" qu'annonce le Concile

PARIS — Les "tendances nouvelles" qui se sont manifestées au sein de l'Eglise catholique à l'occasion de la session du Concile oecuménique qui vient de prendre fin à Rome ont "pleinement justifié l'intérêt provoqué dans le monde par cette session".

Tel est le point de vue exprimé par l'agence Tass dans le commentaire qu'elle a consacré à la première partie des travaux du Concile oecuménique Vatican II qui doivent reprendre en septembre 1963.

Il semble intéressant de noter, à ce propos, que, dès l'ouverture du Concile, la presse soviétique s'est surtout appliquée à en relever les aspects "encourageants".

M. Khrouchtchev a personnellement approuvé, d'ailleurs, l'"appel à la raison" lancé par Jean XXIII. Pour la première fois depuis la révolution de 1917, une voix soviétique admettait ainsi l'action pacifique de l'Eglise catholique.

Faits récents

On se rappelle qu'en janvier 1958, M. André Gromyko; ministre soviétique des Affaires étrangères, avait ouvertement préconisé l'établissement de contacts officiels avec le Vatican à l'occasion de la visite à Moscou d'une délégation de partisans de la paix italiens.

La mort de Pie XII n'avait été annoncée par les journaux de Moscou qu'en quelques lignes. Mais, en novembre 1961, le message adressé par M. Khrouchtchev à Jean XXIII à l'occasion de son 80e anniversaire et la réponse du pape pour remercier le chef du gouvernement soviétique de ses voeux avaient suscité l'intérêt général.

Puis l'année 1962 a amené un "assouplissement" notable dans l'attitude réciproque. C'est ainsi, par exemple, que la radio du Vatican annonçait en août dernier que le pape avait prié pour le cosmonaute soviétique Nikolaïev, ajoutant que "la foi ne craint pas les découvertes mais s'en alimente".

Les orthodoxes russes

Cet "assouplissement" fut plus particulièrement concrétisé par la visite à Moscou, en octobre dernier, de Mgr Willebrands, sous-secrétaire de la commission préparatoire du Concile, en vue de discuter, avec le Saint-Synode de l'église orthodoxe russe, la question de la représentation au Concile. Deux observateurs de cette église furent, en effet, envoyés à Rome.

Canonisation de martyrs africains au Concile?

ROME — Lors d'une récente réunion plénière de l'épiscopat d'Afrique, à Rome, le R. P. Wouters, P.B., postulateur de la cause des 22 Bienheureux Martyrs de l'Ouganda, exposa l'état actuel du procès de canonisation. Deux guérisons sont à l'examen auprès **des médecins et si elles étaient approuvées comme miracles,** on pourrait espérer la canonisation pour l'année 1963. Elle pourrait alors peut-être avoir lieu au cours de la deuxième session du Concile.

On sait que ces 22 martyrs font partie d'un groupe de néophytes ougandais qui furent tués par le fer ou par le feu lors d'une persécution contre la jeune chrétienté de l'Ouganda, dans les années 1885-1887. Le 6 juin 1920, ils furent béatifiés par le pape Benoit XV. L'un d'eux, Charles Lwanga, fut désigné par le pape Pie XII comme patron de l'Action Catholique en Afrique.

OTTAWA — Environ 60,000 fonctionnaires fédéraux ainsi que cinq à six mille employés à taux régnants recevront, à la fin du mois, une augmentation de traitement égale à cinq ou six pour cent de ce qu'ils touchent présentement.

Le ministre des Finances, M. Nowlan ,vient en effet d'annoncer ces augmentations de traitements, tout en ajoutant qu'elles seront rétroactives à huit ou quatorze mois, selon les catégories visées.

Partage plus équitable des taxes en Ontario

TORONTO — Participant au débat engagé à la suite de la lecture du discours du Trône, le chef du parti libéral ontarien, M. John Wintermeyer, a souligné que son parti ne s'engageait d'aucune façon à favoriser le système des écoles séparées au-delà des cadres existant présentement.

"Nous verrons cependant à assurer aux écoles séparées un partage plus équitable des revenus des taxes. A cet effet, d'ajouter M. Wintermeyer, un programme de taxation est envisagé et amènerait à la fois un taux identique quant aux taxes prélevées tant pour les écoles séparées que pour les écoles publiques, ainsi que la concrétisation de l'appui nécessaire à l'établissement d'un système d'éducation pour tous dont la qualité serait indéniable.

"Pour ce faire, le gouvernement libéral verrait à défrayer, selon les besoins des commissions scolaires, la différence entre les taxes perçues et les montants requis pour permettre le plein épanouissement d'un système d'éducation qui serait un sujet de fierté pour tous les Ontariens.

Statu quo

"C'est donc dire que le parti libéral prêterait une assistance équitable aux écoles séparées dans les cadres mêmes du système actuellement en vigueur, c'est-à-dire au niveau primaire ou élémentaire de l'enseignement."

On sait que le récent mémoire des évêques catholique de l'Ontario insistait pour que le système propre aux écoles séparées ne soit pas restreint à l'enseignement primaire.

M. Wintermeyer a de plus révélé "qu'un gouvernement libéral n'établira sûrement pas une école de formation pédagogique pour les instituteurs catholiques". Une telle école normale était aussi demandée dans le mémoire des évêques catholiques.

L'origine juive ne suffit pas pour être citoyen israélien

JERUSALEM — La Cour Suprême d'Israël a décidé qu'un Juif converti au christianisme n'a pas droit à la citoyenneté israélienne du seul fait qu'il est né de parents juifs. Ce jugement historique pourrait avoir d'importantes répercussions politiques et religieuses.

Quatre des cinq juges de la Cour suprême ont rejeté la demande du R. P. Daniel, un Carmélite, né Oswald Rufeisen de parents juifs orthodoxes en Pologne, qui réclamait la citoyenneté en vertu de la "loi du retour".

Le seul juge dissident s'est autorisé de l'Ancien Testament pour appuyer la thèse du requérant, à savoir que la loi de 1950 s'appliquait à son cas. La loi dit que tout Juif peut émigrer en Israël et réclamer la citoyenneté s'il n'a pas un passé criminel.

C'était la première fois qu'on tentait d'établir devant les tribunaux d'Israël si une personne devient juive par la naissance, la foi ou la pratique religieuse.

En l'absence d'une définition officielle, les autorités de l'immigration utilisaient jusqu'à maintenant la critère selon lequel est Juif quiconque professe l'être et n'a pas d'autre croyance religieuse.

Le Père Daniel s'est converti au catholicisme en 1942, alors qu'il se cacha dans un monastère pour fuir les envahisseurs nazis. Il a renoncé à son passeport polonais pour venir en Israël et tente depuis 1959 d'obtenir la citoyenneté en vertu de la Loi du retour. Les autorités l'avaient informé qu'il pourrait devenir citoyen naturalisé comme tout autre immigrant non juif.

Le tribunal s'est dit sympathique à sa cause et lui exprimé sa gratitude pour le travail qu'il avait accompli en Pologne occupée en sauvant des Juifs des nazis. En se faisant passer pour un chrétien, il travailla pendant quelque temps comme interprète pour la police et sauva la plus grande partie de la communauté juive de Mir en avertissant ses compatriotes qu'une razzia nazie se préparait.

La polémique est ouverte

De l'aveu même du juge Moshe Silberg, qui a lu le jugement majoritaire, la décision dans "ce cas inusité" pourra entraîner de grandes difficultés. Certains observateurs sont d'avis que le jugement fournira des armes nouvelles à ceux qui soutiennent qu'Israël est un Etat théocratique, c'est-à-dire fondé sur la religion. On peut s'attendre que la question fera le sujet de débats dans les milieux religieux tant juifs que chrétiens.

D'autres disent que la décision pourrait compromettre le gouvernement du premier ministre David Ben-Gourion, qui est formé de personnalités de toutes les tendances religieuses juives, depuis les orthodoxes jusqu'aux réformateurs.

Le Père Daniel se qualifie de "catholique de nationalité juive". "Mon origine ethnique est et restera toujours juive . . . Je n'ai pas d'autre nationalité", a-t-il affirmé, ajoutant que selon la tradition, son origine juive suffisait pour lui donner droit à la citoyenneté israélienne.

Sens historique

Mais le tribunal a différé d'opinion. Ce que demande le Père Daniel, ont dit les juges, c'est "d'effacer le sens historique et sacré qui appartient au mot juif et de nier toutes les valeurs spirituelles pour lesquelles nous avons été persécutés à maintes reprises durant la période de notre long exil".

"Aucun homme n'a le droit de nous demander un tel sacrifice même s'il possède d'aussi grands mérites que le demandeur", a conclu le tribunal.

La Cour d'Appel déclare nulle l'expulsion d'un membre de la Caisse de St-Boniface

L'expulsion de M. Georges Forest comme membre de la Caisse Populaire de St-Boniface a été déclarée nulle par la Cour d'Appel du Manitoba, lundi. La Cour a trouvé que la Caisse n'avait pas observé deux détails de procédure prévus par la loi dans ces cas.

En premier lieu il aurait fallu avertir le membre en question de la tenue d'une réunion conjointe des directeurs et des comités de crédit et de surveillance, dans le but de l'expulser et, en deuxième lieu, il aurait fallu entendre les observations du membre en question à ce sujet. Ces deux conditions sont prévues en effet par la loi des Credit Unions du Manitoba, à la section 43, sous-section 1, qui se lit ainsi:

"A member may be expelled by a two-thirds vote of the members of the board of directors and of the credit and supervisory committees, present at a special joint meeting of the board and the committees called to consider the matter, but only after a hearing."

L'exécutif de la Caisse Populaire de St-Boniface avait effectivement adressé une lettre au membre en question, en date du 23 novembre 1961. La Cour d'Appel a trouvé cependant que cette lettre n'était pas assez explicite au sujet des intentions de la Caisse et que par conséquent l'absence du destinataire à une réunion spéciale le 4 décembre 1961 était explicable.

Au sujet de l'intention de la Caisse telle qu'exprimée dans la lettre et comprise par le destinataire, la Cour cite les phrases suivantes du témoignage comme indicatives de l'attitude du plaignant:

Q. (By the Court) . . . you had . . . a pretty good idea . . . on December 4th when they got together they were going to do something that they could do under Section 43 (1) if they had given you proper notice . . .

A. I would say you have the right impression . . .

Q. What would be the proper procedure according to your understanding?

A. To tell us that the three committees had decided to expel us and we were to come forth to answer why they should not proceed with it.

Il aurait fallu alors, selon le plaignant, une autre réunion conjointe et une audience (hearing).

"I am bound to state", de conclure le jugement de la Cour d'Appel, "that the defendant's letter of November 23, 1961, failed to meet the requirement of adequate notice."

Le jugement trouve la lettre en défaut, aussi, parce que l'auteur n'a pas spécifié les sujets qui, dans l'opinion de l'exécutif, justifieraient un procès d'expulsion. Etant donné que le destinataire ne croyait pas que sa conduite à l'égard de la Caisse justifiait une demande de démission, on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'il considère sa conduite comme étant la base d'un procès d'expulsion.

Le seul problème en jeu à l'occasion de cet appel, selon le jugement, fut celui de l'avis donné au destinataire avant la réunion où l'expulsion a été votée.

Le juge de première instance avait trouvé la lettre de convocation d'un ton plutôt familier, mais il a attribué ce cachet au fait qu'elle était écrite en français courtois et entre "gentlemen", sans toutefois manquer de précision.

Sur d'autres facteurs dans cette dispute le jugement de la Cour d'Appel fait remarquer que le juge de première instance a trouvé que les directeurs, officiers et membres de comités (de la Caisse) avaient agi de bonne foi et que l'évidence ne donne pas lieu d'infirmer cette opinion. Le jugement en appel commente aussi qu'il ne s'agit pas de mettre en doute si la décision des directeurs, officiers et membres était sage, raisonnable et convenable. Dans une phrase qui semble donner une autorité très arbitraire à ces personnes dans une Caisse, le jugement dit textuellement: "The wisdom, reasonableness, or propriety of deciding as they did was **entirely** a matter for the directors, officers and committeemen of the credit union".

En effet, le jugement de la Cour d'Appel se limite à la forme de l'expulsion et laisse à la Caisse la question des motifs. Commentant le procès de première instance, il dit:

"The learned Chief Justice, however, adds — What is in question is whether the conduct of plaintiff and his colleagues was compatible with their retention of membership in defendant (la Caisse).

"That statement may fairly define the issue which faced the members of the credit union when they were dealing with the matter. It is not the issue, however, which faced or faces the Court.

"The issue . . . is the adequacy of the notice given to the plaintiff."

En somme, après que la lettre demandant la résignation des dissidents ou leur présence à une autre réunion avait été ignorée par les dissidents, il aurait fallu, selon la Cour, tout simplement les aviser de la tenue d'une réunion subséquente dans le but d'expulser et en donnant les raisons pour l'expulsion. Dans cette procédure, l'affaire relèverait exclusivement des autorités compétentes de la Caisse.

Le premier jugement sur un cas dont ce procès faisait suite a été donné le 28 juin dernier et s'appuyait sur deux points: la conduite des plaignants et la validité de la réaction de la Caisse. L'appel interjecté par un des plaignants se concentrait sur le deuxième point. Suivant la lettre de la loi, la Cour d'Appel déclare l'expulsion du plaignant nulle par défaut de formalités légales, les frais étant par conséquent imposés à la défenderesse.

AVIS

Comme d'habitude ce journal ne paraîtra pas au cours de la dernière semaine de l'année.

Le numéro de la semaine prochaine, en date du 21 décembre, sera par conséquent le dernier de l'année 1962.

Les correspondants, annonceurs et surtout organisateurs de fêtes sont priés de nous faire faire parvenir leur copie en tenant compte de ce congé.

LA DIRECTION.

Jean XXIII préside trois canonisations

CITE DU VATICAN — Trois bienheureux, le Français Julien Eymard, fondateur des Pères du St-Sacrement, ainsi que les Italiens Antonio Maria Pucci, des Servites de la Bienheureuse Vierge Marie, et Francesco da Camporosso, capucin, ont été canonisés dimanche à St-Pierre par Jean XXIII qui, relevant de maladie, n'a participé qu'à une partie de la cérémonie.

Le pape paraissait beaucoup mieux portant que la veille, alors qu'il a présidé à la cérémonie de clôture de la première session du Concile Vatican II au même endroit. Il est descendu avec une souplesse étonnante de la sedia gestatoria.

La cérémonie fut modifiée à cause de l'état de santé du pape. La messe fut chantée à la fin de façon à ce que le pape puisse partir plus tôt. Jean XXIII fut présent pendant la moitié de la cérémonie qui dura trois heures au lieu de quatre heures, comme c'est le cas habituellement.

Mais tout le temps que le pape fut dans la basilique, il ne négligea rien de ce qui lui était exigé: chanter, s'agenouiller, se tenir debout, etc.

Une heure après la cérémonie, il paraissait à sa fenêtre pour bénir les milliers de personnes réunies sur la place St-Pierre. Les portes de la basilique avaient dû être fermées, 20 minutes avant la cérémonie, à cause de l'affluence.

Les nouveaux saints

Les nouveaux saints sont d'abord Pierre-Julien Eymard, Antonio Maria Pucci (1819-1892), qui s'occupa de définir les principes de l'action catholique tout en étant curé de Viareggio, petit port du nord de l'Italie, et Francesco Marie da Camporosso (1804 à 1866), moine capucin dont le grand titre de gloire est d'avoir opéré un miracle lors d'une épidémie de choléra à Gênes; il demanda à Dieu de mourir si cela pouvait sauver la ville; après sa mort, trois jours plus tard, l'épidémie fut rapidement vaincue, disent les chroniques.

A Otterburne

M. Giordani et le R. P. Carrière chantent les victoires de la culture française

OTTERBURNE (Spécial) — Deux discours de grande envergure en l'honneur de la culture française ont marqué la distribution des prix de l'A.E.C.F.M. au collège d'Otterburne, jeudi soir dernier. Le R. P. Pierre Carrière, recteur, a parlé de ses expériences au Japon et durant sa jeunesse en Ontario. M. Damien Giordani, Consul de France, a insisté surtout sur l'avenir de la "jeune" langue française au Canada et dans le monde.

Le programme comportait aussi l'exécution vigoureuse de cantiques de Noël, sous la direction du R. F. E. Paradis, la distribution des prix de l'Association à 75 étudiants, sous la présidence du R. F. Marion, et un morceau de violon par M. Roger Lafrenière. L'ambassade de France a bien voulu présenter en cette occasion, par l'intermédiaire de M. le Consul, plusieurs prix en forme de volumes.

Dans son mot de bienvenue, le Père Carrière a rappelé l'éloquente improvisation de M. le Consul à l'occasion du congrès de La Broquerie, au mois de juin. M. Giordani avait alors proclamé la culture française comme étant un "don de Dieu", une force qui se manifeste dans des cathédrales, dans des nations nouvelles, dans un prestige international toujours renouvelé et, au Manitoba, dans de multiples oeuvres.

(Suite à la huitième page)

A l'Association d'Education

LE CLUB DES 200

SIXIEME LISTE

M. Oris Aquin, Elie	$25.00
Mgr H. Lapointe, St-Jean-Baptiste	25.00
M. l'abbé Lionel Bouvier, St-Emile	25.00
District Scolaire Consolidé de St-Pierre no 2395	25.00
M. O. Desaulniers, St-Jean-Baptiste	25.00
Dist. Scol. Consolidé de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390	25.00
M. J.-E. Grandmont, St-Norbert	25.00
District Scolaire Consolidé de Ste-Agathe no 2385	25.00

Membres inscrits à date: 102

Une erreur s'est glisée dans la troisième liste: M. l'abbé F.-M.A. Sabourin a été crédité d'un don de $25.00, alors qu'il s'agissait effectivement de $50.00.

Au Sacré-Coeur

(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Quand la prudence est partout, le courage n'est nulle part.

Cardinal Mercier.

Diplômes de français

Une belle fête s'est déroulée le dimanche 9 décembre, alors que 165 élèves de l'école du Sacré-Coeur recevaient leurs diplômes de français de l'Association d'Education. En même temps les lauréats du département de musique de l'école étaient proclamés.

Un nuage de tristesse planait sur la salle, cependant, à cause du petit nombre de parents présents. C'est la plus petite assistance que votre chroniqueur ait jamais vue pour ce grand jour de la distribution des diplômes. Croyez-moi, ce sont les absents qui sont les perdants; ils ont manqué une belle fête.

Le choeur de chant de l'école a su nous charmer par l'harmonie de ses voix; les musiciens ont interprété plusieurs morceaux avec beaucoup de souplesse.

Le maître de cérémonies, M. Martial Allard, un de nos dévoués commissaires, a rempli son rôle avec tout le savoir-faire que nous lui connaissons. Le R. P. Curé occupait le fauteuil présidentiel entouré de M. P.-E. LaFlèche, dentiste, représentant du Manitoba au Conseil de Vie Française, M. Léo Rémillard, président de l'A.E.C.F.M., le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire, la Rév. Sr Paul-de-l'Eucharistie, supérieure et principale de l'école du Sacré-Coeur, M. Roland Roy, président de la commission scolaire, M. Jacques Gagnon, président de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, et M. J.-R. Doiron, Grand Chevalier du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.

Après la proclamation des lauréats, le Dr LaFlèche adressa de très sages conseils à la gent étudiante; conseils pratiques qui ne manqueront pas d'avérer leur utilité lorsqu'on les aura mis en usage. Quand donc arrivera ce beau jour?

L'orateur suivant fut M. Léo Rémillard, qui n'en est pas à ses premières armes lorsqu'il s'agit d'intéresser un auditoire, surtout un auditoire de jeunes; ceci il l'a prouvé par la manière directe, mais sympathique, avec laquelle il a encouragé, non seulement les étudiants, mais aussi les parents, à mettre du français dans le foyer. Il a fait ressortir la valeur éducative des émissions de la radio et de la télévision pour les enfants, en appuyant sur le fait que ces émissions sont très souvent supérieures à celles que nous offrent les autres postes.

Bel après-midi; beau succès; lamentable assistance!

Diplômes de piano

Les élèves du département musical de l'école du Sacré-Coeur qui ont subi des examens de l'Université de Manitoba et du Conservatoire de Toronto au cours de l'année 1962 sont:

A l'Université de Manitoba

Sujets théoriques: Lucille LaFlèche, avec succès; Jacqueline Williams, avec succès; Lucille Patenaude et Denise Desautels, avec distinction; Carole Vivian et Lise Jutras, avec succès; Eliette Labossière, avec succès; Judith Pazdor, avec très grande distinction; Lilliane Girard et Jeannette LaFlèche, avec grande distinction; Paul-Edouard Sala, Annette Genthon, Diane Berger, Marie Landry, Ronald Poitras, Claudette Berger, Yolande Metzger, Charles Pazdor et Michel Gauthier, avec grande distinction; Paulette Guertin et Micheline Fontaine, avec distinction.

Piano: 9e année, Lucille Patenaude, avec grande distinction; 8e année, Lise Jutras et Carole Vivian, avec grande distinction; 7e année, Eliette Labossière, avec grande distinction; 6e année, Judith Pazdor, avec distinction; 5e année, Jeannette LaFlèche, avec grande distinction; 4e année, Marie Landry et Paul-Edouard Sala, avec distinction; 2e année, Evelyne Roy et Annette Fontaine, avec distinction; 1ère année, John Splsich, avec grande distinction.

Au Conservatoire Royal de musique de Toronto

Sujets théoriques: Diane Paul, Donna Iafolla et Judith Mulvihill, avec grande distinction; Michel Koryluk, avec distinction; Cécile Roy et Paulette Desaulniers, avec succès.

Piano: 10e année, Claudette LaFlèche-Giesinger, avec distinction; 6e année, Donna Iafolla et Judith Mulvihill, avec distinction; 5e année, Anne-Marie Courchaine, avec distinction; 3e année, Charles Morin, avec distinction.

Félicitations à tous ces jeunes musiciens.

L'école du Sacré-Coeur

Saviez-vous que le Conseil de Vie Française a fait un don de $250 pour acheter l'outillage du laboratoire des sciences de la nouvelle école? Ce don a été obtenu grâce aux bonnes offices du Dr P.-E. LaFlèche, représentant du Manitoba au Conseil.

Saviez-vous que M. Charles Pachet, un de nos paroissiens, a donné à la bibliothèque de la nouvelle école une encyclopédie complète qui servira à accroître le bagage des connaissances de nos enfants?

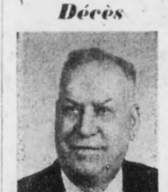
Saviez-vous que le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb s'est engagé à verser la somme de $2,000 à la nouvelle école pour meubler le laboratoire des sciences? Une partie de ce montant a déjà été versée.

Saviez-vous que M. le Dr P.-E. LaFlèche a fait don à la nouvelle école d'un gros dictionnaire Larousse en deux volumes, d'un dictionnaire français-anglais Harrap en deux volumes et d'un dictionnaire de synonymes?

A tous ces généreux donateurs, un cordial merci de la part des paroissiens, du personnel de l'école et des étudiants.

O. ZECOUTES.

Décès



M. JOSEPH CARIGNAN

M. Joseph Carignan, de 580, rue Elgin, Winnipeg, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le vendredi 7 décembre, à l'âge de 74 ans. Natif de St-Casimir, Qué., il vint s'établir à Winnipeg en 1910.

Menuisier très habile, il collabora à l'érection de plusieurs édifices publics dans la province du Manitoba, et fut durant quinze années à l'emploi du Manitoba Telephone System.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie-Anne; trois fils, Gaston, de Vancouver, Jean, de Winnipeg, et Louis, de Beauharnois, Qué.; sept filles, Claire (Mme R. Gauthier), de Winnipeg, Madeleine (Mme J.-E. Villeneuve), de Winnipeg, Gabrielle (Mme W. Abraham), de Vancouver, C.-B., Françoise (Sr Anna-Josèphe, S.N.J.M.), de St-Pierre, Maria (Sr Françoise-de-Marie, S.N.J.M.), de Somerset, Alice, à la maison, et Thérèse (Sr Hermyle, Soeur de la Providence), de Vancouver; quatorze petits-enfants et un arrière-petit-fils.

M. Carignan laisse aussi un frère, Paul, de St-Casimir, Qué., et quatre soeurs, Edwina (Mme E. Douville), de St-Casimir, Gabrielle (Mme G. Frenette), de Montréal, Laurette (Mme L. Douville), de Donnacona, et Annette (Mme R. Sauvageau), de Montréal.

Les prières furent récitées le lundi 10 décembre, à 8 h. p.m., en la chapelle funéraire P. Coutu. Le service fut célébré, le mardi 11 décembre, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., assisté des RR. PP. A. Parent et D. Ruest, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Un grand concours de parents et d'amis assistaient dans la nef, et au choeur on remarquait Mgr Charles Empson, P.D., le R. P. Lucien Hardy, S.J., M. Fernando Bourassa, séminariste, le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., M. l'abbé Pierre Raymond, le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., et le R. F. Roger Collet, n.o.m.i.

Mme G.-M. LaFlèche touchait l'orgue et avait la direction de la chorale.

Les porteurs furent MM. D. Dequier, A. Chappellaz, A. Lacharité, E. Audet, H. Lacroix et A. Trudel.

L'enterrement se fit au cimetière de St-Boniface. La Chapelle P. Coutu avait charge des arrangements funéraires.

Remerciements

Les membres de la famille de M. Joseph Carignan désirent exprimer leur appréciation à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

La suppression des classes de mariage et d'obsèques à Paris

PARIS — Récemment Son Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, ordonnait la suppression des classes de mariage et d'obsèques dans le diocèse de Paris et décrétait que les mariages et les enterrements seraient désormais gratuits.

Datée du 5 novembre, cette ordonnance prévoit que les curés "organiseront à l'occasion des mariages une cérémonie digne et accueillante" et "assureront à tout chrétien la célébration de ses obsèques dans la dignité et la simplicité".

Ces deux cérémonies seront donc, pour l'essentiel, les mêmes dans tout le diocèse de Paris. Aucun tarif ne sera fixé ou exigé des familles, mais celles-ci seront invitées à faire "une offrande proportionnée à leurs possibilités financières, aux dépenses qu'elles auront faites par ailleurs et aux frais engagés par la paroisse".

L'égalité de tous devant la mort

La lettre par laquelle le cardinal Feltin annonce cette ordonnance à ses diocésains souligne que la mort rappelle l'égalité de tous devant Dieu et que le mariage est un sacrement qui doit être célébré dans des conditions respectant "sa gravité et sa mystérieuse grandeur".

Toutefois, le cardinal Feltin explique que certaines paroisses pourront, dans certains cas, organiser des cérémonies exceptionnelles qui seront payantes. Celles-ci seront tolérées "à titre transitoire" à cause de la "diversité des paroisses parisiennes" et parce "qu'un temps de réflexion peut être nécessaire à plusieurs pour découvrir le bien-fondé de ces nouvelles dispositions".

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur

Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Au poste CBWFT

DIMANCHE 16 DECEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours de l'université de Montréal
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Gisèle
9.30—Le Théâtre National Populaire
10.00—Actualités politiques
10.30—Images en tête

LUNDI 17 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Les affaires de l'Etat
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les Cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "Un ange dans la foule"

MARDI 18 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Mon amie Flicka
6.00—La vie qui bat
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Les Jeux de l'Empire

MERCREDI 19 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Le courrier du Roy
6.00—Grand duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "Scotland Yard contre cercle rouge"

JEUDI 20 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Match contre la mort"

VENDREDI 21 DECEMBRE

3.30—Mire et musique
3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprise
5.30—Enquête Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Celui qu'on n'attendait plus",
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Un dénommé Squarcio"

SAMEDI 22 DECEMBRE

1.45—Mire et musique
2.00—Cours télévisés
3.30—Am Stram Gram
4.00—Coucou
4.30—Pirouettes
5.00—Guillaume Tell
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant, Madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Ennemis invisibles"
10.15—Les couche-tard
10.45—Cinéma: "Le don paisible"

Chronique de CBWFT

Emissions féminines

Mesdames, la télévision vous offre chaque jour un temps spécial durant lequel vadrouilles, casseroles et biberons ne vous semblent plus aussi hostiles. En effet, du lundi au vendredi, le réseau français de Radio-Canada vous offre des émissions spécialement conçues pour vous. Si ces émissions ne vous font pas totalement oublier votre tâche quotidienne, elles contribuent grandement à la faciliter.

"Votre cuisine, Madame", que vous trouvez du lundi au vendredi inclusivement à 3 h. 45 p.m., vous aide à résoudre vos problèmes d'ordre culinaire. Chaque semaine Germaine Gloutnez et Claire Primeau vous suggèrent de nouvelles recettes pratiques et économiques et transmettent de petits trucs fort utiles aux cordons-bleus. Au cours de la semaine du 17 au 21 décembre, vous apprendrez comment préparer une croustade, un punch, un pâté de foie gras. On vous donnera aussi la recette d'un volcan, gâteau meringué et flambé . . . une suggestion pour votre menu de Fêtes!

En plus, du lundi au vendredi également, cinq émissions différentes viennent vous parler de modes, de soins de beauté, de décoration d'actualité. Ce sont: le lundi, la "Revue de la maison", qui vous apporte des conseils sur la décoration intérieure et l'organisation pratique de votre maison; le mardi, "Actualités féminines", qui vous renseigne sur les derniers événements de l'actualité et vous permet de rencontrer diverses personnalités féminines; le mercredi, "Le temps de vivre", qui est consacré aux arts, aux livres, à la musique et qui met en vedette le ténor Jean-Paul Jeannotte; le jeudi, "Casse-tête", qui vous fait participer à un jeu questionnaire et vous permet de mesurer l'étendu de vos connaissances; le vendredi, "L'éternel féminin", qui vous renseigne sur les soins de beauté, sur la mode, les règles d'étiquette.

Enfin, à 6 h. 45, du mardi au samedi soir inclusivement, les téléspectatrices peuvent voir l'émission "Votre enfant Madame".

Ce quart d'heure, animé par Françoise Faucher, vous aide dans vos responsabilités de mère de famille. On y accueille des pédiatres, psychologues ou psychiatres qui vous parlent de la santé de l'enfant. On vous apporte aussi des suggestions pour les jeux de vos petits et on vous renseigne sur les problèmes de l'enfance à travers le monde.

"Giselle"

A "L'Heure du concert" du dimanche 16 décembre à 8 h. 30 p.m., les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront le ballet "Giselle", le plus ancien et le plus célèbre ballet du répertoire courant de la danse, celui que les troupes choréographiques donnent sans interruption depuis plus d'un siècle.

"Giselle" triomphait pour la première fois lors de son apparition sur la scène de l'Opéra de Paris, 28 juin 1841. Dès 1832, avec Sylphide, Maria Taglioni invitait la ballerine immatérielle, délicate comme un papillon; le ballet devenait un défi aux lois de la pesanteur.

Avec "Giselle", la ballerine n'est plus seulement une danseuse, elle devient une tragédienne de la danse et son jeu annonce le ballet moderne.

Si après plus d'un siècle la musique d'Adolphe Adam nous parait désuète, si l'argument de Téophile Gautier mis au point par Saint-Georges nous semble vieillot, il se dégage pourtant de ce spectacle une atmosphère de grâce, de charme, de poésie à laquelle il est impossible de rester indifférent.

Ajoutons que "Giselle" doit aussi son succès au fait que ce ballet résume toutes les attitudes, tous les pas, tous les mouvements d'ensemble de l'art choréographique. Il reste l'idéal auquel se mesurent les troupes choréographiques du monde entier.

Du compositeur Adolphe Adam, l'histoire a retenu peu de choses en dehors du célèbre ballet. Toutefois il est l'auteur de nombreuses oeuvres lyriques.

Son principal titre de gloire reste "Giselle". Le rideau se lève sur une ronde de vendangeurs et de vendangeuses qui dansent joyeusement à l'aube d'une journée de labeur. "Giselle", la turbulente et jeune paysanne, a deux amours dans sa vie: la danse et un jeune paysan du nom de Loys. Lorsque Hilarion, un garde-chasse qui dispute l'affection de "Giselle", démasque Loys comme étant le duc d'Albrecht, déjà fiancé à la princesse Bathilde, la trahison de Loys bouleverse tellement Giselle qu'elle en perd la tête et meurt. Le second acte montre, dans la clairière d'une forêt, la tombe de Giselle hantée par les Wills; l'esprit de Giselle réincarnée revit quelques instants l'amour de Loys.

Le ballet "Giselle" est dansé par les membres du Ballet national du Canada.

Une conférence mondiale sur le commerce en 1964

NATIONS-UNIES — Grâce à un compromis mis au point par le Canada, la 17e Assemblée générale des Nations unies a voté à une écrasante majorité la tenue d'une conférence mondiale sur le commerce d'ici au début de 1964.

Qualifié par M. Khan, président de l'Assemblée, d'un des actes les plus importants de la session actuelle, le vote signifie que les plus grandes nations commerçantes du monde ont endossé de tout coeur le projet d'examiner les problèmes des pays sous-développés.

Le rôle essentiel du Canada a consisté à trouver une solution au conflit sur la date de la conférence. La Commission des affaires économiques de l'Assemblée avait recommandé que la conférence ait lieu au plus tard en septembre 1963. Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et d'autres pays menaçaient de boycotter ce projet, soutenant que cette conférence serait un fiasco si elle n'était pas suffisamment préparée et qu'elle ne pouvait avoir lieu avant 1964.

Après le vote, le délégué de la Grande-Bretagne rendit hommage à M. Blois, tandis que les délégués américain et français s'engageaient à collaborer totalement

La francisation des compagnies doit-elle être décidée par une loi?

OTTAWA — Le député Howard Grafftey, conservateur de Brome-Missisquoi, a posé la question de savoir si une législation s'imposait pour permetttre à une société privée de se donner une raison sociale française.

M. Grafftey, qui parle lui-même les deux langues nationales, a dit qu'il était en faveur du bilinguisme mais qu'il considère que c'est une façon "légale de couper les cheveux en quatre" que d'admettre la nécessité d'une loi pour confirmer l'appellation française d'une société existante.

Le débat portait sur les demandes de deux compagnies d'assurances, la Sovereign Life Assurance Company of Canada et la Merit Insurance Company, qui ont, comme la loi l'exige, déposé leurs nouvelles raisons sociales françaises.

M. K. R. MacGregor, haut fonctionnaire chargé de la supervision des compagnies d'assurances, a répondu au député que la loi est formelle en la matière, qui défend à une société de transformer sa raison sociale ou d'y adjoindre une version dans une autre langue sans en référer au parlement.

M. MacGregor a ajouté que les deux assureurs sont au nombre des nombreuses sociétés qui ont introduit des demandes du genre au cours des deux dernières années. Il semble que cette période a vu davantage de demandes de "francisation" que jamais par le passé.

M. Grafftey ne s'est pas montré satisfait pour autant et a dit déplorer qu'"il nous faille passer par cette incroyable procédure pour en arriver là".

La consultation sur le drapeau: au début de 1963

OTTAWA — C'est au début de 1963 qu'aura lieu la consultation fédérale-provinciale sur le choix d'un drapeau national, espère le premier ministre, M. Diefenbaker.

Voilà du moins ce qu'il a répondu à M. Frank Howard, néo-démocrate de Skeena, qui l'interrogeait sur cette consultation annoncée au discours du Trône.

Dans sa réponse, M. Diefenbaker a laissé entendre que s'il avait tardé à réunir les représentants des provinces, c'était tout simplement à cause des élections provinciales qui se multiplient depuis le début de l'automne.

M. Gordon, bouc émissaire du mécontentement québecois?

L'hon. Léon Balcer, ministre des Transports, a demandé que le Conseil d'administration des chemins de fer nationaux étudie cette semaine, le 13 décembre, la situation par rapport au rôle des Canadiens français dans la direction de la compagnie. Il a demandé à M. Donald Gordon, président de la compagnie, d'inscrire à l'ordre du jour de la réunion, à Montréal, le bilan des postes administratifs actuellement détenus par les Canadiens de langue française et les principes de recrutement et de promotion de ce personnel. Il a révélé ce fait en recevant une pétition d'un poste de radio de Montréal, portant 25,000 signatures et réclamant la nomination immédiate par la compagnie d'un directeur de langue française et de quatre vice-présidents.

La pétition fait partie de toute une explosion d'opinion à la suite de réponses que M. Gordon a donné au cours de sa déposition annuelle devant le comité parlementaire des transports. M. Jean-Marc Poliquin, correspondant parlementaire de **La Liberté et le Patriote**, a déjà décrit la remarquable unanimité avec laquelle des députés du Québec à Ottawa se sont entendus, sans égard pour les étiquettes partisanes, dans le but de présenter un front uni à cette occasion. Il s'agit non seulement d'un front québécois, mais d'un groupement destiné à revendiquer les droits de la population canadienne-française du pays.

M. Gordon a été brûlé en effigie par des étudiants de l'Université d'Ottawa, dont trois ont réussi à se faire admettre auprès de l'hon. John Diefenbaker pour lui présenter une lettre demandant la démission de M. Gordon. Dix manifestants ont été arrêtés et, semble-t-il, malmenés. Une édition de 2,500 exemplaires de **La Rotonde**, publication universitaire, portait en caractères rouges la manchette "Gordon au bûcher". Mentionnons parmi d'autres protestataires: l'Association d'Education canadienne-française de l'Ontario (profonde indignation), la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, la Fédération des Travailleurs du Québec (francophone reconnu), la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec, les étudiants de Laval et plusieurs membres du parlement.

En stricte justice il semble bien que cette explosion dépasse largement les faits qui sont à l'origine de l'incident. M. André Laurendeau, dans **Le Devoir**, a bien voulu donner une traduction quasi littérale des déclarations que M. Gordon a faites en réponse aux questions de M. Gilles Grégoire et d'autres députés en comité des chemins de fer. M. Grégoire ayant dit qu'aucun Canadien français figurait dans la liste des sommités de la compagnie, M. Gordon lui a demandé: "Comment le savez-vous . . . je veux savoir par vous qui est un Canadien français . . . je ne sais pas comment définir un Canadien français". Le texte laisse voir clairement que M. Gordon pose ces questions, sachant très bien que plusieurs des fonctionnaires en question sont bilingues, de sorte que si ses interlocuteurs confondent Canadien français et francophones, ils n'auront pas raison de se plaindre.

Plus tard, cependant, les députés ayant évité ce piège, il se sert du terme Canadien français en disant qu'il cherche tout simplement les meilleurs hommes pour les postes disponibles et que favoriser un homme parce qu'il est Canadien français serait de la discrimination (partialité) raciale, probablement illégale. Enfin il ajoute que la compagnie fait des efforts pour attirer des Canadiens français compétents, mais n'y aboutit pas facilement et, souvent, ne peut pas retenir ceux qu'elle embauche et forme.

Plus tard, dans une déclaration remise à la presse, M. Gordon a signalé que "sans compter les personnes bilingues d'origine non française" la proportion des Canadiens français dans les cadres supérieurs et intermédiaires est de plus de 13 pour cent. Il mentionne en outre que le rapport de l'année 1962 donnerait les titulaires de la compagnie par ordre d'importance plutôt que selon l'ordre suivi dans le rapport de 1961, dont la première page n'affichait pas un Canadien français.

Ce n'est pas une nouvelle quand M. Gordon provoque des remous à l'occasion de son pèlerinage annuel devant le comité des chemins de fer et à ce point de vue, on peut se demander si, avec tous ses autres talents indéniables, il possède celui des relations extérieures pourtant si nécessaire dans toutes les entreprises modernes. Il faut admettre cependant que cette fois-ci il a soulevé des questions qui, une fois passée la tempête, demeureront et qui demanderont des réponses. Par exemple: Un Canadien français est-il nécessairement un natif de Québec d'origine française? Faut-il faire croire aux Canadiens d'autres origines qu'il ne leur servirait à rien dans leur carrière d'apprendre convenablement le français? Est-ce que la cause québécoise est si pauvre en ressources qu'il faut demander des postes en vertu de la langue ou de l'origine ou même de l'influence politique, faute de compétence? (Nationaliser par puissance démagogique ce que d'autres ont construit par savoir-faire économique?) Veut-on faire des services fédéraux et des compagnies fédérales des établissements à deux secteurs, français unilingue dans le Québec et anglais unilingue ailleurs?

Les réponses à la plupart de ces questions ne manquent pas déjà. **Le Devoir** et **Le Droit**, par exemple, se préoccupent du problème "compétence" sans oublier que souvent le manque de personnel d'envergure aux échelons supérieurs est le fruit d'une politique discriminatoire aux échelons inférieurs. Mais la question primordiale n'est pas là. L'intensité de la réaction canadienne-française indique nettement qu'une question plus fondamentale se pose, le sentiment que d'ici deux ou trois ans, d'ici 1967 il va falloir un progrès énorme, visible et rapide dans la participation canadienne-française aux bénéfices de la Confédération, sous peine d'une séparation violente et définitive. Le mécontentement qui a explosé sous les piqûres condescendantes de M. Gordon contient encore une bonne dose d'espoir (faut-il dire de naïveté) sur la possibilité de la coexistence dans la justice et la paix de deux peuples dans un même pays, si vaste soit-il. Ce serait vraiment en écoutant leur coeur plutôt que leur tête que les Canadiens français, surtout de Québec où on ne veut pas abandonner des frères dispersés, se résigneraient à chercher dans un autre cadre le moyen de survivre comme groupe sur ce continent. Quels que soient les motifs de cet état d'âme actuel, et ces motifs ne sont pas nécessairement tous très nobles, ce mécontentement se justifie facilement et impose aux hommes d'affaires aussi bien qu'aux hommes publics un devoir d'action énergique et prudente.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

Dans "Tribune Libre" du 7 décembre, M. René Rottiers signale l'apparition à Montréal d'un groupement néo-nazi et c'est avec raison qu'il demande que des mesures soient prises pour enrayer son progrès.

Cependant il ne mentionne pas un autre cancer, le communisme, qui, en quarante ans, a réduit à un état d'esclavage un milliard d'êtres humains et qui compte dans les pays non communistes des centaines de milliers de sectateurs dévoués corps et âme à la Révolution.

C'est le devoir de tout gouvernement responsable de protéger ses citoyens. Le Parti Communiste du Canada pose une menace aux citoyens de notre pays. Espérons que nos législateurs sauront agir en conséquence.

Bien à vous,

Denis LETOURNEAU,
No 3, 185½, ave Provencher,
St-Boniface, Man.

* * *

Saint-Boniface, Man.,
le 11 décembre 1962

L'honorable Léon Balcer,
Ministre des Transports,
Edifice du Parlement,
Ottawa, Ont.

Monsieur le Ministre,

Les délibérations qui se sont engagées au Comité parlementaire des chemins de fer, le 20 novembre dernier, et qui se poursuivent encore ont grandement offusqué les "Jeunes Franco-Manitobains" du Collège de St-Boniface. En effet nous trouvons que les affirmations de M. Donald Gordon, président du CNR, sont fausses. Elles n'apportent aucune distinction entre un Canadien de langue anglaise et un Canadien de langue française et elles stipulent que le Canadien français n'a pas la compétence voulue pour occuper un poste clé dans son département.

Il est inconcevable qu'un homme comme M. Gordon, occupant une position comme la sienne, ait pu faire de telles déclarations. Je me demande si ça vaut la peine de rappeler à M. Gordon et à ceux qui pensent comme lui que nous, Canadiens français, avons un statut juridique bien établi, que notre civilisation n'est ignorée que par des incultes; comme si une nation qui a produit deux chefs du Gouvernement canadien ne pourrait pas fournir sept ou huit administrateurs à un seul organisme fédéral.

J'espère, M. le ministre, que vous vous servirez de votre influence pour apporter à ce problème épineux une solution équitable et satisfaisante.

Le "British fair play and justice" dont nous avons été témoins dans le passé, ne se fera-t-il pas sentir aussi dans ce domaine?

Sincèrement vôtre,

Robert REY,
président des Jeunes
Franco-Manitobains.

* * *

M. le rédacteur,

Le dimanche 2 décembre, j'avais l'honneur d'accompagner à St-Pierre deux députés québécois d'Ottawa. Il s'agissait de MM. Bélanger et Rondeau, députés créditistes de Charlevoix et de Shefford respectivement.

Ayant longuement conversé avec eux, j'ai appris des faits intéressants dont je voudrais faire part à vos lecteurs.

1) D'abord, nous sommes tous témoins de la violente campagne de dénigrement que la presse en général a lancée contre M. Caouette. D'autre part M. Thompson est des plus respecté. Nous sommes donc poussés à croire que le Crédit Social est un parti scindé en deux, les tempérés de l'Ouest sous M. Thompson et les "backwoods" du Québec sous l'illuminé Réal Caouette.

Or MM. Bélanger et Rondeau m'apprirent que dans l'Est du pays c'était justement le contraire qui se produisait: on respecte Caouette et on dénigre Thompson. A la lumière de ce renseignement, nous pouvons aisément constater le rôle dégoûtant que joue une presse sans conscience. En effet, l'idée de diviser et les Créditistes et les Canadiens en usant d'un tel procédé est vraiment révoltante.

Je désire signaler que je n'inclus pas "La Liberté et le Patriote" dans cette critique et que je respecte votre impartialité en matière politique.

2) Ensuite je me suis informé de ce qui en était vraiment des rumeurs qui voulaient que l'Union Nationale ait conduit les créditistes à la victoire au fédéral. Or, on m'a affirmé que dans les comtés mêmes de Charlevoix et de Shefford, l'Union Nationale avait mené une lutte acharnée CONTRE les créditistes. Encore une blague de la presse . . .

3) En dernier lieu, ces députés annoncèrent que la citadelle libérale de Montréal commençait à s'effriter. En effet, voilà deux mois que les programmes de télévision de M. Caouette ont commencé à être diffusés dans cette ville et déjà la direction du Ralliement des Créditistes en reçoit en moyenne 200 lettres par jour.

Merci pour votre hospitalité,

Georges ALLAIRE,
Philosophie I,
Collège de St-Boniface.



Ce livre du Nouveau Testament du 15e siècle fut le témoin silencieux de chaque réunion de la première session du Concile Vatican II, car il fut placé sur un trône spécial dans la basilique de St-Pierre au début de chacune de ces réunions. Ce livre est un chef-d'oeuvre de la Renaissance, enluminé à la main pour le duc d'Urbino et acquis par le pape Alexandre VII qui régna de 1655 à 1667. (Photo NC)

Billet du vendredi

La vie merveilleuse et pauvre de l'humble Frère Kearney

Spécial à La Liberté et le Patriote

Pendant cinquante-sept ans, le Frère Joseph-Marie Kearney fut le pilier de Good Hope, mission reculée des Oblats au pays des Peaux-de-Lièvres, au cercle polaire. Il y arriva en août 1861 et y mourut en 1918, à l'âge de 84 ans. Ses restes mortels reposent à l'arrière de la blanche église de Good Hope, non loin de la tombe du Père Henri Grollier, O.M.I., fondateur de la mission où il passa la plus grande partie de sa longue vie. Qui était-il? Un Irlandais effacé, natif de la verte Erin, de l'Ile d'Emeraude classique, qui entra chez les Oblats de Marie Immaculée pour y devenir prêtre, décida de s'y contenter du rôle de frère coadjuteur, son sacerdoce devant être celui des petits et des humbles.

Dès août 1857, il arrive aux missions de la rivière Rouge, dans l'Ouest canadien. L'hiver l'y surprend et il partage son temps entre Saint-Norbert, paroisse à ses débuts, et la résidence épiscopale de Saint-Boniface, fief de Monseigneur Taché. On lui confie des postes çà et là, au Fort Chipewyan sur le lac Athabaska, au Fort Résolution sur l'immense lac des Esclaves, puis il arrive au Fort Good Hope du fleuve Mackenzie, le 26 août 1861, il y eut cent ans l'an dernier.

* * *

Le Père Paul-Emile Breton, lui aussi Oblat, qui est travailleur, grand voyageur, Maskoutain par surcroit, en train de devenir historiographe par excellence de sa communauté, consacre au Frère Kearney, que les Indiens appelaient **Dené Ondié**, un ouvrage qui scandaliserait à coup sûr le pauvre être, s'il vivait et le pouvait lire. (1) Car l'auteur n'hésite pas à voir un saint en lui, qui fut le plus humble des hommes et passa sa vie aux plus modestes besognes, ne se préoccupant ici-bas que du salut de son âme, dans la satisfaction du devoir accompli.

A Good Hope, il était comme le pivot de la mission et son père nourricier. Rien ne s'y faisait sans lui, qui faisait tout. Ayant renoncé au sacerdoce, dans ce que l'on croit être un mouvement d'humilité, il accepte les tâches les plus diverses et les plus dures, sans se plaindre et dans l'oubli de soi. Il coupe du bois de chauffage, il construit, prend soin des vaches de la mission, pêche du poisson et tue du gibier, conduit les attelages de chiens, fait merveille d'un jardin potager, enseigne un peu de catéchisme, en même temps qu'il s'affaire dans la cuisine, préparant les repas de chaque jour. Trois, ou deux, parfois rien qu'un, selon les ressources du garde-manger.

* * *

Le Frère Kearney est chez les Oblats un des **Anciens** de l'Ouest, comme ce Polonais qu'on appela le **Forgeron de Dieu**, Frère Antoine Kowalczyk; comme ce Canadien baptisé **Grand Chef de Prairies**, le Père Lacombe; comme ce Français du Midi désigné comme l'Evêque pouilleux du Grand Nord, Son Exc. Mgr Vital Grandin. Chacun dans son coin, et en son temps, contribua à l'histoire de la civilisation et de l'Eglise, dans les régions nordiques du Canada. C'est l'hiver de septembre à mai, dans ce monde où s'exile le fils du plaisant pays d'Irlande.

Dans le froid ou par soleil trop chaud, dans le silence, l'isolement, la solitude, le Frère Kearney travaille comme dix, sans salaire, sans confort, sans ambition autre que celle de seconder les missionnaires-prêtres, qui cherchent la gloire de Dieu dans les paysages désolés, lacs de lait figés dans l'immense silence blanc. C'est l'histoire de ce pauvre, de ce petit, de ce timide, que raconte le Père Breton, lequel s'est rendu sur les lieux pour s'imprégner de l'ambiance où il vécut. Et lisant cette histoire, on se rend compte tout à coup qu'il fut riche, qu'il fut grand, qu'il vivra d'avoir eu toutes les audaces, même et surtout celle du sacrifice.

L'ILLETTRE.

(1) P.-E. Breton: **Au Pays des Peaux-de-Lièvres**, 1962.

"Confucius", comédie qui allie la fantaisie à la vie de tous les jours

Au son d'une musique orientale le rideau se levait au théâtre Playhouse, le mercredi soir 5 décembre, sur la pièce de Jacques Ouvrard, "Confucius". C'était le début d'une soirée de gala pour les amateurs de théâtre du Manitoba français. Un bon nombre de fervents de la scène s'étaient donné rendez-vous pour assister à la première pièce d'envergure écrite par un Manitobain et dont l'action se déroule au Manitoba français. L'auditoire fut à même de constater qu'il y a chez nous des sujets que le théâtre peut exploiter de façon heureuse. Car l'oeuvre de M. Ouvrard possède indiscutablement beaucoup de charme.

La comédie de M. Ouvrard ne s'enferme pas dans un provincialisme étroit cependant, de sorte qu'elle plairait sans égard à l'endroit où elle serait jouée. Mais elle est d'intérêt particulier pour les Manitobains français puisqu'elle offre une tranche de vie d'une famille canadienne-française de St-Boniface. Le père Adélard Trudeau est un pharmacien qui a divers passe-temps, dont celui de faire des fouilles archéologiques. La mère a aussi de nombreuses activités, hors de son foyer. Au début de la pièce elle est toute absorbée par la fondation d'une ligue pour la préservation de la lutte.

Leurs multiples préoccupations les empêchent de recevoir les confidences de leur fille Marie. Celle-ci est amoureuse et pour se soustraire à l'indifférence apparente de ses parents, elle projette de s'enfuir avec son ami, Robert. Elle tente bien de se confier à sa tante célibataire Florence, mais celle-ci prend le chagrin de sa nièce à la légère.

Entre-temps les fouilles archéologiques du père ont porté fruit et le cadavre congelé de Confucius, alias Shen-Fou, fait son entrée sur la scène. La chaleur fait son oeuvre et Confucius sera bientôt près de Marie pour la conseiller et pour ouvrir les yeux de ses parents.

M. Ouvrard développe son thème avec beaucoup d'originalité. Son imagination contribue aussi largement à rendre la pièce divertissante. Il rassemble sur la scène une variété étonnante de personnages. Il fait pénétrer dans le salon de la famille Trudeau un prospecteur, des professeurs de renommée mondiale et, ce qui de prime abord semble inconcevable, cette lumière de la Chine, le philosophe Confucius. Le tout est agencé avec tant de savoir-faire que même la présence de Confucius ne semble pas invraisemblable. C'est d'ailleurs une présence délectable qui permet à l'auteur d'avoir recours au langage figuré et de se livrer à des effusions poétiques émouvantes.

La clé du succès de la pièce est l'habileté qu'a son auteur de mêler la fantaisie à la vie de tous les jours. C'est chez un créateur un don précieux, que l'on souhaiterait rencontrer plus fréquemment chez nos auteurs modernes, qui trop souvent étalent devant leurs auditoires l'existence terre à terre de leurs personnages blasés.

La pièce fut réussie grâce aussi au concours du Cercle Molière. Le Cercle mettait en vedette un groupe d'artistes de valeur.

Denis Bélair incarnait Confucius, rôle difficile qu'il sut jouer parfaitement. Il conserva fidèlement l'intonation particulière qu'exigeait son identité chinoise. Il se déplaçait avec cette souplesse, caractéristique des Orientaux. Son déguisement mettait en lumière les talents de la maquilleuse et de la costumière.

Georges Paquin fut dynamique et interpréta de façon très satisfaisante le rôle du père. Charlotte Meunier rendit bien le rôle de la mère. Son angoisse surtout était d'un naturel convaincant. Rose-Marie Bryner était vraiment une "Marie" charmante. Robert Bellefeuille se tira bien d'affaire. L'élégante et blonde Mireille Grandpierre jouait à merveille le rôle d'une femme professeur de la Sorbonne. Vaughn Baird avait l'accent approprié pour le rôle du professeur John C. Smith, de l'Université de Dallas, Texas. Maxime Desaulniers, Alphonse LaRivière, Denys LaRivière et René LaRivière jouaient des rôles secondaires.

Il appartenait à Gilles Guyot et à Pauline Guénette de soutenir l'hilarité. Incarnant le prospecteur Pierre Leblanc, Gilles Guyot apparaissait brièvement sur la scène. Mais chaque fois son entrée soulevait un rire général. Soulignons que le rôle d'un homme ivre exige beaucoup d'un comédien.

Pauline Guénette fit preuve d'un talent remarquable de comédienne. Elle interpréta son rôle de vieille fille de façon spectaculaire. Ses gestes parfois suffisaient à amuser l'auditoire. Son interprétation semblait être fort goûtée.

Les interprètes étaient secondés par une équipe technique compétente. La mise en scène était de Jacques Ouvrard. Mme Ouvrard était régisseur. La direction technique était confiée à Gilles Guyot. Thérèse Brodeur était en charge des accessoires, Irène Lane du maquillage, Aimée Simons des costumes, et Christiane Legoff des décors. Gilbert Teffaine était le souffleur et Denys LaRivière et Ernest Drouin s'occupaient des effets sonores.

Le quatuor habile qui réalisa la pièce se composait de René et d'Alphonse LaRivière, de Gilles Guyot et de John Harris.

En somme, ce fut une soirée très agréable. Il est à espérer que "Confucius" soit présenté au festival régional prochain, où la pièce remporterait sans doute un beau succès. Souhaitons surtout que cette pièce soit la première d'une série d'oeuvres excellentes sur lesquelles s'allumeront les feux de la rampe.

Lucile FREYNET.

Le Prix Duvernay de la SSJB décerné à Me Roger Duhamel

C'est à Me Roger Duhamel, homme de lettres de très haute réputation au pays, qu'échoit l'honneur de recevoir le Prix Duvernay 1962. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal vient, en effet, de proclamer Me Duhamel lauréat de ce prix attribué annuellement pour rendre hommage à l'un de nos compatriotes canadiens-français qui, par la valeur de son activité intellectuelle et littéraire, a brillamment servi les intérêts supérieurs de notre nationalité.

Me Duhamel, imprimeur de la Reine, devient le 19e titulaire du Prix Duvernay, distinction qui consacre en quelque sorte une fructueuse carrière et comme écrivain et comme critique littéraire. Il peut être intéressant de noter qu'à l'âge de 27 ans, Me Duhamel devenait président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal — il aura été le plus jeune de tous les présidents généraux de notre Société nationale depuis sa fondation en 1834 — et que c'est sous sa présidence qu'il a créé ce grand prix de littérature "Duvernay": le prix de journalisme "Olivar Asselin", le prix de musique "Calixa-Lavallée", le prix de théâtre "Victor Morin".

Me Duhamel, qui avait été l'initiateur de ce mérite culturel qu'est le Prix Duvernay, a aussi présidé dix-huit années le jury qui voyait au choix des récipiendaires; de ce fait, étant à la fois membre du jury et membre du Conseil général de la SSJB, il ne pouvait être éligible au prix.

Me Duhamel a publié plusieurs volumes dont le plus récent vient à peine de sortir des presses sous le titre "Lettres à une provinciale". Il a à son crédit un nombre incalculable de collaborations à des revues et journaux, sans compter la multitude de causeries et de conférences qu'il a prononcées dans toutes les parties du pays depuis le dernier quart de siècle. Il est membre de nos principaux instituts culturels comme l'Académie canadienne-française, la Société Royale, la Société des Ecrivains, l'Alliance française, et il fait partie depuis nombre d'années du corps professoral de l'Université de Montréal comme professeur de littérature française et canadienne-française à la faculté des lettres.

Les catholiques dans le monde

ROME — Selon les chiffres fournis par le Père Legrand dans son ouvrage "Le Concile oecuménique et l'évangélisation du monde", on compte:

En Europe, 233 millions de catholiques sur plus de 632 millions d'habitants.

En Asie, 33 millions et demi de catholiques sur 1,575 millions d'hommes.

En Afrique, 23 millions et demi de catholiques sur 235 millions d'habitants.

En Amérique, 217 millions et demi de catholiques pour 380 millions d'habitants.

Et en Océanie, 3 millions et demi de catholiques pour 14 millions d'habitants.

Le Cinéma — Ma responsabilité

GIRLS! GIRLS! GIRLS!: A II

Américain. 1962. 106 minutes. Couleurs. Comédie musicale réalisée par B. Wellis avec Elvis Presley, Stella Stevens et Laurel Goodwin.

Elvis est capitaine d'un petit bateau de pêche. Il est très pauvre et sur le point de tout perdre. Il découvre que son amie est une riche héritière et que secrètement elle a acheté son navire. Pour célébrer l'heureuse affaire, une fête est organisée par les habitants d'une petite colonie japonaise.

Rien de compliqué dans cette histoire contenant de nombreuses chansonnettes et montée pour mettre en vedette une fois de plus Elvis Presley. Les couleurs, les scènes de Hawaii sont assez belles. Le jeu des interprètes — comme le reste d'ailleurs — saura plaire aux admirateurs de Presley.

Appréciation morale: Adultes et adolescents.

* * *

THE MANCHURIAN CANDIDATE: A III

Américain. 1962. 126 minutes. Drame réalisé par John Frankenheimer d'après la nouvelle de Richard Condon. Interprètes: Laurence Harvey et Frank Sinatra.

Durant la guerre de Corée, une équipe de chasseurs de l'aviation américaine est capturée par les Rouges. Ils sont transportés en Mandchourie où ils subissent le dur traitement du lavage du cerveau. L'un d'entre eux est choisi pour devenir l'assassin au service du parti communiste aux Etats-Unis. Pour ce, il est entraîné inconsciemment à obéir à tous commandements reçus. De retour au pays après la guerre, sa conduite soulève les soupçons de la police secrète, ainsi que ceux d'un de ses compagnons au camp de concentration chez qui le lavage du cerveau n'avait réussi que partiellement. Qu'en résultera-t-il?

Ce récit fantastique est parfois confus, ambigu, ce qui ne lui empêche pas d'avoir une bonne suspense. Le jeu de la caméra est habilement employé. L'interprétation est très bonne.

Appréciation morale: Film adulte.

* * *

WHAT EVER HAPPENED TO BABY JANE?: A III — Adultes, des réserves

Américain. 1962. 132 minutes. Drame psychologique réalisé par Robert Aldrich avec Bette Davis, Joan Crawford et Victor Buono, d'après le roman d'Henry Farrell.

Jane Hudson, une fillette d'une dizaine d'années, est devenue, grâce à son père, une vedette de music-hall, alors que sa soeur, Blanche, est ignorée. Lorsqu'elles sont devenues jeunes filles, les rôles sont renversés: Blanche s'est taillé une place enviable au cinéma alors que Jane n'a plus de contrats. Un malheureux accident ayant rendu Blanche impotente, Jane, qui dépend d'elle pour vivre, est forcée d'en prendre soin pendant plusieurs années. Une haine implacable, issue d'une jalousie longtemps couvée, fait que Jane s'acharne à torturer sa soeur. Elle sombrera finalement dans la démence après avoir causé la mort de Blanche et d'une amie de celle-ci.

Ce film bénéficie au départ de plusieurs des atouts qui font le succès: un scénario plein de suspense, un réalisateur de marque, d'excellents techniciens et deux vedettes célèbres. Le résultat ne déçoit pas. Après un début un peu lent, l'action, par suite d'une mise en scène très habile et d'un montage rapide et nerveux, ne languit pas un seul instant. Le jeu des interprètes est remarquable.

Appréciation morale: La violence excessive et l'atmosphère pénible dans laquelle baigne constamment ce film motivent des réserves.

* * *

THE 300 SPARTANS: A I — Tous

Italo-américain. 1962. 108 minutes. Cinémascope. Couleurs De Luxe. Drame historique réalisé par Rudolph Maté avec Richard Egan, Ralph Richardson et Diane Baker.

En l'an 480 avant Jésus-Christ, la Grèce est menacée d'extermination par l'armée des Perses commandée par le roi Xerxès. Les divers pays de la Péninsule acceptent de faire l'unité et de remettre le sort de leurs armes au roi de Sparte, Léonidas. Avec trois cents Spartiates, Léonidas part à la rencontre de Xerxès qu'il espère arrêter dans la passe des Thermopyles. Une bataille épique s'engage entre les deux armées. Après quelques succès, Léonidas et ses trois cents héros sont anéantis.

Il faut regretter qu'un sujet de cette envergure ait reçu ici un traitement aussi pauvre. Il y a bien quelques bons moments, mais l'ensemble manque de vraisemblance et de valeur dramatique. La couleur vaut toutefois au spectateur quelques belles images de la Grèce. L'interprétation est honnête sans plus.

Appréciation morale: Quelques images assez légères sont noyées dans un ensemble sain. Adultes et adolescents.

* * *

FOREVER MY LOVE: A I — Tous

Autrichien. 1957. 147 minutes. Agfacolor. Biographie romancée par Ernst Marischka avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm et Margda Schneider.

Venu en Bavière pour y rencontrer la princesse Hélène qu'on lui destine comme épouse, le jeune empereur François-Joseph, d'Autriche, lui préfère sa soeur, Elisabeth, surnommée Sissi. Grâce à son charme et à son intelligence, Sissi, devenue impératrice, contribue à améliorer les relations tendues entre la Hongrie et le trône impérial. La naissance d'une fille amène de légers conflits entre Sissi et sa belle-mère, conflits vite résorbés grâce à l'amour qui unit les jeunes époux. La maladie vient un temps assombrir la vie de Sissi, mais les soins attentifs de sa mère la ramènent à la santé.

Trois films autrichiens se trouvent condensés dans cette adaptation, Sissi, Sissi impératrice et Sissi face à son destin. Cela explique la longueur du film et la progression parfois trop rapide des événements. L'histoire s'apparente ici au monde de l'opérette viennoise mais le tout est présenté avec tant de gentillesse et de fraicheur qu'on ne songe pas à s'en plaindre. Romy Schneider et Karlheinz Boehm forment un couple romantique à souhait.

Appréciation morale: Bien que présenté de façon superficielle, un amour sincère, source d'une fidélité conjugale inébranlable, est à la base de l'histoire du film. Tous.

L'équipe apostolique au Brésil autorise de plus grands espoirs

OTTAWA — Au cours d'une description "à vol d'oiseau" de l'activité canadienne au service de l'Eglise en Amérique du Sud, le bulletin OCCAL vient de publier les notes suivantes sur l'équipe apostolique de St-Boniface.

Partis du Canada en octobre 1960, en même temps que le groupe d'Ottawa, les deux premiers mandataires du diocèse de St-Boniface, MM. les abbés Léo Verrier et Edouard Banville, firent leur stage d'apprentissage au "Colégio Santa Cruz" des Pères de Ste-Croix, à São Paulo. Entretemps, ils visitèrent à loisir 27 des 40 paroisses de la ville privées de prêtres résidents et désireuses de les accueillir. Finalement, ils jetèrent leur dévolu sur l'église Ste-Jeanne-d'Arc, paroisse de banlieue de 25,000 habitants de classe moyenne, ni très pauvre ni très riche, semblant offrir de bonnes perspectives pour la culture et le recrutement des vocations. Le 30 juillet 1961, ils y étaient canoniquement installés par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, assisté de M. l'abbé Antoine Hacault. A la suite d'une entente signée deux jours auparavant entre les autorités intéressées, le diocèse de St-Boniface s'engageait à fournir un minimum de cinq prêtres pour le service de l'Eglise de São Paulo. En octobre de cette année, l'arrivée de deux nouveaux prêtres permettait à l'équipe d'occuper une seconde paroisse, celle de Notre-Dame-de-Fatima (15,000 âmes), voisine de la première. Il faut séjourner là-bas pour apprécier l'immensité de la tâche qui attend les nouveaux curés: organisation du culte, visites des familles, catéchisme dans les écoles (plus de 3,000 enfants d'âge scolaire), etc. L'on s'explique les S.O.S. angoissés lancés à St-Boniface par les apôtres de Ste-Jeanne-d'Arc, pour obtenir sans délai le concours de religieuses canadiennes.

Religieuses-équipières de St-Boniface

En un geste de foi héroïque et d'abnégation peu commune, qui fera sûrement époque, cinq Congrégations établies au diocèse de St-Boniface ont accepté de fondre leur personnel et de sacrifier chacune deux religieuses pour les oeuvres d'apostolat paroissial de São Paulo. Ces communautés sont les suivantes: les Soeurs Grises de Montréal, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Filles de la Croix, les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée et les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur.

Parties pour le Brésil en juillet dernier, les dix religieuses-équipières seront constituées en deux groupes, sous la direction d'une supérieure et d'une économe nommées par les supérieures majeures du Canada. Leur tâche primordiale sera l'enseignement de la religion aux enfants et écoliers des paroisses confiées aux Canadiens, ainsi que la préparation catéchétique des institutrices et autres auxiliaires féminines de ces paroisses. En outre, elles aideront aux oeuvres paroissiales d'Action Catholique et d'assistance sociale.

Il va sans dire que ce "pool" original de religieuses est une mesure d'urgence, qui répond à des besoins immédiats et très graves de l'Eglise. C'est ici le cas d'appliquer le vieil adage juridique: Salus animarum suprema lex! Lorsque les communautés participantes disposeront du personnel suffisant, elles constitueront leurs propres maisons religieuses, pour y vivre selon toutes les exigences de leurs règles communautaires.

Certes, il faudra le recul des années pour apprécier à sa valeur l'oeuvre d'entraide apostolique commencée au Brésil par les équipes diocésaines d'Ottawa et de St-Boniface. Mais les résultats déjà acquis, en très peu de temps, autorisent les plus solides espoirs. Tant le choix des champs d'apostolat que les préoccupations qui ont inspiré la distribution du personnel et l'organisation des oeuvres, font honneur à la vision, au sens pastoral et à l'esprit pratique de deux éminents prélats canadiens, Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa et président de la CECAL, et Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface et président de la Conférence Catholique Canadienne.

Voeux de Noël et de Nouvel An

A l'occasion des Fêtes prochaines, l'OCCAL offre à ses lecteurs ses voeux les plus fervents de paix, de santé et de joie dans le Seigneur. Daigne Notre-Dame de Guadaloupe, glorieuse patronne de l'Amérique latine, bénir durant l'année nouvelle l'effort croissant de Ses fils canadiens pour affermir le règne visible de Jésus-Christ dans tous les coins de notre continent.

Le pape Jean XXIII souhaite un joyeux Noël au monde entier

ROME — "Je vous souhaite de bonnes fêtes, des fêtes de paix, de joie pour le monde entier", a dit le Pape en s'adressant à la foule qui l'acclamait frénétiquement après avoir récité d'une voix forte, comme de coutume, l'Angélus et le "requiescant" pour les défunts.

Le Pape, dont les paroles étaient couvertes par les applaudissements et par le vacarme des klaxons avait exprimé auparavant sa confiance dans l'assistance divine en disant que chacun devait faire son devoir ici-bas en sachant que le Seigneur veille sur tous.

De très nombreux pères conciliaires étaient mêlés à la foule.

Voici les paroles que le Pape a prononcées en s'adressant à la foule avant de donner sa bénédiction depuis la fenêtre de son appartement: "Mes chers fils, je vous remercie de votre présence et de la signification que vous avez voulu lui donner de souhaits de bonne santé et de bénédiction de Dieu. La bonne santé, qui menaçait, pour un moment, de s'éloigner, est sur le point de revenir, elle revient même. Puis, tous ensemble, mes chers fils, nous qui passons sur cette terre, reprenons courage, chacun pour l'accomplissement de son devoir en sachant qu'il y a quelqu'un qui nous regarde, qui nous soutient et qui nous attend. Aujourd'hui, commence le temps sacré de l'Avent, dans la lumière de Marie Immaculée, la chère Mère de Jésus, notre Mère que nous attendons de fêter à la fin de cette semaine. Tout cela, c'est la lumière de Bethléem, la lumière de Noël, mes chers fils, je vous souhaite de bonnes fêtes dès à présent, des fêtes de bonté, des fêtes de joie, des fêtes de paix pour tous et pour le monde entier. Ainsi soit-il".

Vente des voitures à un niveau record

OSHAWA — Selon General Motors of Canada, la demande de véhicules neufs se maintient à un niveau sans précédent, dans chacune des dix provinces canadiennes.

La compagnie communique en effet aujourd'hui que ses ventes de voitures et de camions, pour le mois de novembre, ont atteint le chiffre de 24,576, soit 11 pour cent de plus qu'en octobre. Ce chiffre bat en même temps tous les records précédents pour le mois de novembre.

Les 256,314 voitures et camions vendus par la compagnie durant les onze premiers mois de 1962 marquent une augmentation de 21 pour cent sur la période correspondante de l'an dernier. Jusqu'ici, cette année, les ventes de voitures du type nord-américain dépassent de 30 pour cent celles de 1961.

Décès

La Rév. Sr C. Sauve, S.G.M.

Le 28 novembre est décédée à l'hôpital général de St-Boniface la Rév. Sr Claire Sauvé, S.G.M., de la maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins. Entrée en religion en 1910, Soeur Sauvé fêtait son jubilé d'or en 1960. La défunte laisse dans le deuil sept frères et six soeurs.

Les prières et le service funèbre eurent lieu dans la chapelle de la Maison Provinciale et l'inhumation se fit dans le cimetière de la congrégation.

MME M. PRUD'HOMME

Mme Marie Prud'homme, de 546, rue Ritchot, est décédée à l'hôpital Taché, à l'âge de 86 ans, le 3 décembre dernier.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le vendredi 7 décembre. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courrieriste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 10 décembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface.

Parmi la correspondance lue par le greffier, nous remarquons que le gouvernement métropolitain voudrait en arriver à dresser un contrat qui soit acceptable aux diverses municipalités lorsqu'il veut acheter du terrain des municipalités, soit à la valeur à laquelle ces terrains sont évalués ou à un prix nominal.

Postérité

Le Métro demande à la ville aussi de fournir les noms de trois ou quatre citoyens éminents afin de nommer des projets métropolitains d'après eux afin de conserver leurs noms pour la postérité. Ceci fut remis à M. le Maire et au greffier. M. le Maire demande aussi aux échevins de lui faire leurs recommendations à ce sujet.

Le comité aviseur sur la planification demande au Conseil de bien vouloir considérer la possibilité de faire de l'avenue Provencher un centre d'affaires de haute tenue; déjà ce projet est à l'étude ainsi que le district au nord de l'avenue Provencher.

Démission

Une des unions ouvrières affectées par la disparition projetée du TCA demande à la ville de protester contre le déménagement de cette entreprise, ce qui aurait des répercussions néfastes pour la santé économique du Grand-Winnipeg. Le Conseil décida de laisser M. le Maire prendre les mesures nécessaires et qu'une copie de cette requête soit remise au comité du développement industriel de notre ville.

Le trésorier avise le Conseil de la démission d'un de ses employés, M. Therrien, qui doit laisser l'Hôtel de Ville à la fin de décembre pour assumer les fonctions de gérant de la Caisse Populaire; il demande que sa position soit mise à l'affiche. Le Conseil autorise le greffier à solliciter des demandes pour la position d'assistant-comptable parmi les employés pour une période de cinq jours, après quoi, la position sera ouverte au public. Entretemps le trésorier sera autorisé à employer M. Dubreuil à temps partiel vu la nécessité urgente d'aide dans son département.

Protestation

M. G. Deserrano se fit le porte-parole d'une délégation de l'Association des pompiers de St-Boniface qui proteste contre la nomination du capitaine French; l'association dit que selon le contrat de travail, les promotions doivent être faites d'après l'habileté, l'aptitude à la commande et la séniorité, et que le candidat choisi par le chef, M. Dussablon, possédait toutes les qualités requises et l'emportait par la séniorité. L'union déclare que si elle ne peut obtenir justice devant le Conseil elle est prête à soumettre cette question à un conseil d'arbitrage. L'échevin McKall, ayant obtenu une déclaration verbale de l'avocat de la ville à l'effet que le Conseil avait pleine juridiction dans la nomination ou la promotion des employés, proposa une motion que le Conseil ne pouvait reconsidérer sa décision dans cette affaire. L'échevin Guilbault proposa que le comité du personnel accorde une entrevue aux représentants de l'union pour leur donner les raisons d'être de la recommendation du comité avant de soumettre le cas à l'arbitrage. Cette réunion devait avoir lieu dernièrement mais vu la maladie de l'échevin Softley, président de ce comité, elle n'a pas eu lieu.

Bien que la délégation ait déclaré qu'elle ne serait pas satisfaite d'une explication seulement et demande la reconsidération de la nomination, l'échevin McKall retira sa motion et les délégués furent invités à se présenter devant le comité du personnel lundi prochain; cette réunion sera à huis clos.

Congé mitigé

Le Conseil considéra la possibilité de déclarer les 24 et 31 décembre comme jours de congé pour les employés de la ville mais opta plutôt pour tenir les bureaux ouverts avec un personnel restreint. Il y aura aussi réunion du Conseil la veille de Noël, le 24 décembre, à 7 h. 30 p.m.

Parmi les 79 résolutions soumises à l'approbation du Conseil par les divers comité, nous remarquons:

— que la Manitoba Hydro offre gratuitement à la ville de l'énergie électrique pour l'illumination décorative pour le temps des Fêtes, ce qui est grandement apprécié;

— que la requête du Club Optimiste pour la location ou l'achat de ce qui reste du parc des Optimistes soit remise à la commission des parcs de la ville;

— que MM. Meltzer, Essers et Gold soient avisés que leur requête pour l'achat du terrain de l'ancienne école Reine Elisabeth sera considérée, ainsi que toutes les autres demandes pour cette propriété, lorsque la ville décidera de disposer de ce terrain.

Noms des rues

Faisant suite à la demande du Métro, le Conseil déclare qu'il n'a pas d'objection à changer les noms des rues suivantes: rue Béliveau, entre la rue Archibald et la rivière Seine; chemin Bruce, à partir de la rivière Seine jusqu'au chemin Plessis; rue Lamont, extension du chemin Dawson; rue Leslie; rue Notre-Dame, entre les rues Taché et Archibald; rue St-Joseph, entre les avenues Masson et Cathédrale; chemin St-Joseph, entre les chemins Bruce et Plessis. Le gouvernement métropolitain demande au greffier une liste d'autres noms pour ces rues.

A lundi prochain.

M. Norbert Préfontaine, un ancien du Manitoba français, vient d'être nommé secrétaire général du Conseil du Centenaire de la Confédération, organisme composé de 200 corporations privées et agences volontaires travaillant à la préparation de fêtes pour 1967. Natif de St-Pierre-Jolys, bachelier ès arts du Collège de St-Boniface, ancien commentateur de nouvelles au poste CKSB, il quittait le Manitoba en 1955 pour Montréal où il devient surintendant de district des services agricoles et de colonisation du Canadien National. En 1957 il devint directeur du service des relations extérieures des ingénieurs professionnels du Québec et, l'année suivante, secrétaire général adjoint des Services d'émigration catholiques, section de la C.C.C. Il vient d'obtenir un congé de cinq ans, soit jusqu'à 1967, de l'Association des constructeurs de routes du Québec, pour pouvoir se consacrer à ses nouvelles fonctions. Agé de 35 ans et père de cinq enfants, M. Préfontaine consacrera donc désormais toutes ses énergies à la préparation du Centenaire de la Confédération. Félicitations et bonne chance.

Deux ordinations

Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, conférera l'ordre du sacerdoce à deux jeunes Oblats d'origine manitobaine, prochainement: Père Denis Bédard, le 22 décembre à 4 h. p.m. en l'église de St-Pierre-Jolys, et Père Raymond Arcand, le 23 décembre à 4 h. p.m. en l'église de Letellier. Tous deux célébreront leur première messe solennelle dans leurs églises paroissiales respectives à minuit, en la fête de Noël.

Le Père Denis Bédard est le fils de M. et Mme Josaphat Bédard, de St-Pierre-Jolys; le Père Raymond Arcand est le fils de M. et Mme Ludovic Arcand, de Letellier.

L'Association appuie un plan de lotissement à St-Norbert

A l'occasion de sa réunion, mercredi soir, l'exécutif de l'Association d'Education a approuvé un projet de la Bird Construction Company en vue d'un développement résidentiel à St-Norbert. L'approbation se limite à constater le projet de la Compagnie, à tenir compte du fait que des Franco-Manitobains émigrent vers la région métropolitaine et à les inviter à considérer les avantages d'une résidence dans un endroit traditionnellement canadien-français, le tout en collaboration étroite avec les organisations de cette paroisse.

Il s'agit pour l'Association de profiter d'une occasion qu'offre ce projet et de la bonne volonté des entrepreneurs qui savent que leur entreprise marchera plus rondement si les acheteurs entrevoyaient un milieu à leur goût. Autrement la promotion de ce projet de 350 maisons serait lancée sur une base strictement commerciale, au détriment probable du caractère français de la paroisse.

Une longue et méticuleuse discussion a précédé la formulation de la résolution finale qui sera en temps et lieux l'objet d'une publicité d'envergure. Il fallait se rassurer sur l'attitude des compatriotes de St-Norbert, considérer les intérêts d'autres agents et d'autres paroisses, prévenir des responsabilités économiques et éviter de provoquer une émigration nocive de la campagne. Mais, si nous voulons du français . . .

Plusieurs membres de l'exécutif étaient absents comme participants à des cérémonies de distribution de prix de l'Association et le président général en a profité pour lire la liste de ses déplacements dans ce même but au cours des dernières semaines. Il fut résolu de procéder à la préparation du prochain congrès général, le secrétaire ayant un rôle de premier plan à jouer sur ce point.

La participation du journal aux efforts publicitaires de l'Association a été expliquée par rapport aux programmes diffusés sur les ondes du poste CKSB et on s'attend que prochainement l'Association fasse paraître une chronique hebdomadaire du genre de celle de l'A.C.F.C. Le président a suggéré en conclusion que certains comités se réveillent un peu.

R. D.

Bénédiction de classes au Juniorat des Oblats

La bénédiction des nouvelles salles de classe au Juniorat de la Ste-Famille eut lieu en la fête patronale des Oblats, le 8 décembre, en présence d'un grand nombre de pères et frères de la région. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., vicaire forain et membre du Conseil de la province oblate du Manitoba, a présidé la cérémonie qui fut suivie du salut du Saint-Sacrement et d'un dîner familial.

Le nouveau bloc de classes se trouve tout à fait au fond de la propriété, au sud, parallèlement à l'avenue Provencher et en partie dissimulé par l'édifice actuel. Une autre nouvelle section, vers l'est, héberge un des plus vastes gymnases de la ville, avec salles subsidiaires pour deux équipes, estrade, loge de projection cinématographique, etc.

Le gymnase actuel du Juniorat fait le joint entre les deux nouvelles sections, comme le tronc d'un "T" dont elles seraient les bras. On envisage la démolition de l'ancienne salle de récréation, plus tard.

Le bloc maintenant à la disposition des junioristes contient huit salles sur deux étages avec escaliers et entrées aux deux bouts. Deux de ces salles sont affectées à l'enseignement des sciences et à la bibliothèque respectivement, chacune ayant une chambre adjointe pour matériaux et travaux techniques. Trois autres salles sur chaque étage serviront à l'enseignement d'autres matières scolaires. Chacune possède son propre système de ventilation et de chauffage. Toutes les classes donnent sur un corridor le long du côté nord, qui est percé ici et là par des lisières de vitre opaque.

M. E.-J. Gaboury fut l'architecte de cette construction et Bockstael et Cie, entrepreneurs.

La coopération inter-confessionnelle de responsables d'émission religieuses

TORONTO — Le National Catholic Centre for Radio, Television and Movies, de Toronto, un organisme créé en 1960 par l'épiscopat canadien d'expression anglaise, collabore d'une façon originale avec les responsables des émissions religieuses d'autres dénominations.

Depuis la date de fondation de cet organisme, qui a pour but premier de coordonner les efforts des catholiques pour la production et la diffusion du Message chrétien par la radio et la télévision, le Centre de Toronto, en collaboration avec l'Eglise unie et l'Eglise anglicane du Canada, a tenu de nombreux ateliers de travail (Workshops) pour initier catholiques et protestants à la production d'émissions religieuses.

La durée de ces sessions varie d'une journée à une semaine. Chaque atelier de travail groupe une cinquantaine de participants, composés de ministres protestants, prêtres catholiques, religieux, religieuses, laïcs de confessions religieuses différentes. Ils travaillent ensemble le script d'une émission religieuse, mettent en commun les modes de présentation du Message, apprennent à se servir de la technique, discutent ensemble et prennent leurs repas à la même table. Les stations privées de télévision collaborent à une telle initiative.

Des ateliers de travail ont déjà eu lieu à Winnipeg, Toronto, Halifax, Windsor, Peterborough, Kitchener, Syracuse (Etats-Unis). Les directeurs de ces ateliers de travail, les révérends Kete Woolard et Des McCalmont, de l'Eglise unie, Mlle Nancy Montizambert et le révérend Kent Duke, de l'Eglise anglicane, le R. P. Frank W. Stone et Mlle Bonnie Brennan, du National Catholic Centre, projettent la tenue d'un atelier à Vancouver en janvier, à Ottawa et à Montréal, au printemps prochain.

Une expérience semblable, mais de durée plus longue, aura lieu à Montréal, du 25 février au 5 avril, avec la tenue de l'Institut de radio-télévision. Organisé par l'Office catholique des techniques de diffusion, en collaboration avec Radio-Canada, l'Institut acceptera cette année les ministres protestants d'expression française qui demanderont leur admission à ces cours pour s'initer aux techniques de la radio et de la télévision en vue de la production d'émissions religieuses.

OTTAWA — Le projet de loi du gouvernement visant à créer un conseil de développement des provinces de l'Atlantique a été approuvé aux Communes en première lecture. La mesure présentée par le ministre fédéral du Revenu et des Forêts, M. Flemming, a pour but de tenir compte de la situation particulière dans laquelle se trouve cette région. Il semble que les libéraux, créditistes et néo-démocrates favorisent la promulgation d'une telle loi.

De son côté, le ministre fédéral du Travail, M. Starr, a annoncé que le rapport du comité d'étude sur le système d'assurance-chômage sera publié sous peu. Il a précisé qu'il ne reste qu'à terminer la traduction française du document. L'organisme, qui a été mis sur pied en juillet dernier, est dirigé par le président de la société d'assurance "Canada Life" de Toronto, M. Gill.

Dans un autre domaine, le chef du gouvernement n'a pas rejeté la possibilité d'établir une commission royale d'enquête sur le bilinguisme au Canada. En réponse à une question de l'opposition, M. Diefenbaker a signalé que le gouvernement apportera une considération appropriée au problème. Le projet a été suggéré l'an dernier par un journaliste montréalais, M. André Laurendeau.

PARIS — L'Union de l'Europe occidentale s'est prononcée par 41 voix contre 12 en faveur de la création d'une force nucléaire de l'OTAN. Cette force sera placée sous un commandement unique et contrôlée par un organisme politique commun qui reste à créer. La mesure recommande aux gouvernements membres (soit les six pays du Marché commun, plus la Grande-Bretagne) d'adresser au conseil de l'Alliance atlantique et aux Etats-Unis des propositions communes visant à la création de cette force.

WASHINGTON — L'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Stevenson, conserve toujours la pleine confiance du président Kennedy. Le chef d'Etat vient de publier une lettre en ce sens, afin de mettre fin à une rumeur qui circule à Washington. M. Kennedy dément ainsi un article du "Saturday Evening Post" selon lequel le diplomate aurait perdu la faveur du gouvernement par suite de son attitude pendant la crise cubaine.

Sainte-Marie

Partie de cartes

Dimanche prochain, 16 décembre, à 8 h. p.m., aura lieu la première partie de cartes "whist" de la série de quatre. Celle-ci est organisée par les paroissiens dont les noms commencent par les initiales "D" à "H", sous la présidence de Mme Roger Fillion.

La soirée suivra, au moins dans les grandes lignes, la méthode adoptée depuis plusieurs années à Ste-Marie. L'entrée est de 25 sous; ceci vous permettra de jouer quinze mains de whist et de prendre le goûter qui sera servi à la fin de la soirée. Tous sont invités! Celui ou celle qui obtiendra le plus grand nombre de points des quatre soirées recevra un prix de série. Il est donc avantageux de se rendre à la première partie. Le local! Comme toujours, la salle paroissiale à 29, rue Des Meurons (angle des rues Haig et Des Meurons), St-Vital.

Les Quarante Heures

Le 9 décembre, après la grand-messe, commençaient les Quarante Heures. Les paroissiens étaient divisés en équipes pour l'heure d'adoration. Le va-et-vient continuel a été très édifiant. La plupart des paroissiens ont bien rempli leur devoir.

Commission scolaire

Le mardi 27 novembre eut lieu la première assemblée annuelle de la Commission scolaire de Ste-Marie. Bon nombre de familles étaient représentées. Il est à remarquer qu'un nombre égal de familles n'ayant pas d'enfants qui fréquentent l'école Ste-Marie étaient présentes. Elles ont certainement montré un vrai esprit paroissial.

MM. René LaRivière et Noël Rodrigue furent élus commissaires. M. Georges Laberge, sortant de charge, fut retenu comme secrétaire. Un goûter fut servi.

Sts-Martyrs-Canadiens

Caisse Populaire

Le mercredi soir 28 novembre, au sous-sol de l'église, un groupe de coopérateurs, officiers de Caisses Populaires régionales, se réunissait pour entendre M. Séguin, propagandiste-vérificateur de l'Assurance-vie Desjardins. Le visiteur du Québec communiqua tous les avantages d'assurer les argents et s'assurer personnellement avec cette compagnie. Elle est uniquement à fonds canadiens-français et veut rendre service à ceux-ci.

M. Pierre Frossais accompagnait le conférencier. Un goûter fut servi.

Le jeudi soir 6 décembre, les officiers des trois comités de la Caisse faisaient bloc pour discuter de ses problèmes et des projets d'avenir. On peut noter que personne ne chôme à la Caisse qui possède un actif de plus de $17,000, et près de 70 membres.

Fête

Une musique entraînante et joyeuse recevait les invités lors du premier anniversaire de la paroisse, le 8 décembre au soir. Plus d'une centaine vinrent s'égayer sous la houlette de leur pasteur. La salle décorée pour l'occasion créait une atmosphère de fête.

M. Maxime Désaulniers, manoeuvre dans la pièce "Confucius", homme aux milles talents, agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé B. Bélanger, curé, avec sa bonne humeur habituelle, se dit heureux de participer à cette fête anniversaire.

Plusieurs couples se méritèrent des prix intéressants, dons des commerçants du Parc Windsor.

Le prix d'entrée, don du Salon de Beauté Caroussel (propriétaire, M. Hector Moreau, paroissien), fut gagné par M. Guy Bazin. Ce dernier et son épouse furent particulièrement chanceux, car ils se méritèrent un autre prix pour leur beau pas de danse.

Des jeux intéressants et une musique soulevante et gaie, le tout arrosé de punch, contribuèrent à rendre la fête vivante. Coïncidence heureuse — La poupée, don de M. et Mme Jean Mager, fut gagnée par M. Jean Mager. Il la remit pour un tirage et le billet chanceux cette fois fut celui de Mme Paul L'Heureux.

La soirée se termina par un Smorgasborgh sur une note gaie. Les paroissiens démontrèrent par leur présence et leur bel esprit d'équipe que la chose paroissiale leur tient à coeur.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette soirée particulièrement aux membres du comité: Mmes Solange Normandeau, Lucie Aubry, Madeleine Normandeau, MM. Noël Jeanson et Jean Joyal, et à Mme Cyprien Gauthier, responsable de la cuisine.

Malade

On souhaite un prompt rétablissement à M. Jean Mager, hospitalisé.

Le chômage est devenu le plus bas en trois ans

Le nombre de personnes employées au Manitoba s'est élevé par 17,000 au cours de l'année; il y avait durant le mois d'octobre 19,000 employés de plus à ce temps de l'année qu'en la même période, l'an dernier.

Le ministre du travail, l'hon. John B. Carroll, annonçait que les chiffres démontrent qu'il existe 347,000 Manitobains employés, laissant 9,000 (2.5 pour cent) sans-emploi comparé à 11,000 (3.3 pour cent) l'an dernier.

M. Carroll déclarait que cette baisse est dû en partie aux programmes des travaux d'hiver. Ces projets organisés par 14 municipalités de plus cette année que l'an dernier emploient 2,325, une addition de 380 aux 1,945 de l'an dernier.

Les villes de Le Pas et les municipalités rurales d'Ethelbert, Hanover, Portage-la-Prairie, Rhineland, Swan River et Victoria Beach ont tous des projets approuvés pour la construction et l'amélioration de chemins, des ponts, des rues et des trottoirs.

Onze municipalités entreprennent des projets d'installation d'égouts. Ce sont, entre autres, St-Boniface, St-Lazare, Morris, St-Vital et Winnipeg. St-Boniface et Victoria Beach ont aussi entrepris des projets d'amélioration des parcs.

Un Manitobain évêque en France

PARIS — Le nouvel évêque de Tulle, en France, est originaire du Manitoba. Il s'agit de Son Exc. Mgr Henri Donze, né à Notre-Dame-de-Lourdes en 1912. A l'âge de 10 ans il a quitté le Canada avec sa famille et est devenu plus tard aumônier de la ACI.

M. J. Miville-Dechêne, personnalité de l'Alberta, est décédé le 1er décembre

EDMONTON — L'une des personnalités les plus marquantes de l'histoire politique et canadienne-française de l'Alberta n'est plus sauf dans le souvenir vivace qu'il laisse parmi ses concitoyens. M. Joseph Miville-Dechêne, âgé de 83 ans, est mort le premier décembre à la suite d'une courte maladie.

Patriote convaincu et député libéral tant au provincial qu'au fédéral au cours de 36 ans, M. Dechêne fut l'un des pionniers du fait français dans la province de l'Alberta. En effet c'est en 1892 que le regretté disparu se fixait sur une terre à Morinville en compagnie de son père Léon et de ses frères, Wilbrod, Jules et Arthur.

Quand M. Dechêne choisit pour épouse Maria Gariépy, en 1910, c'était l'alliance de deux des plus anciennes familles de la communauté embryonnaire de Canadiens français en Alberta. Cinq enfants, tous vivants, sont nés de cette union: André, avocat à Edmonton et une figure dominante aujourd'hui parmi ses compatriotes comme vice-président (et ancien président) de l'A.C.F.A. et président de Radio-Edmonton Limitée, Aimé, de Calgary, Joffre, journaliste et conseiller en sciences sociales à Montréal, Lorraine Ryan, de Montréal, et Pauline Freeman d'Ottawa.

Les esprits sont d'autant plus éloignés de l'humilité, qu'ils sont plus petits. — P. GRATRY.

* * *

L'envie est une infériorité qui s'avoue. — P. CHASLES.

39e session du Jeune-Commerce

Le mardi 4 décembre eut lieu dans les salles du "Marine Services Banquet Hall", 45, rue Archibald, la 39e session de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Boniface. Comme invité spécial, Son hon. le Maire de St-Boniface, M. Joseph-J. Guay, adressa la parole et souligna "La responsabilité morale d'un administrateur municipal".

Etait aussi présent, le président de la Chambre, M. G. Boissonneault. Le directeur des affaires provincial du "Jaycee", M. R. Bayer, donna un aperçu des activités de l'organisation durant le premier semestre de 1962.

Autres points discutés durant le cours de la soirée furent, dit M. Henri-R. Lavallée, secrétaire:

a) L'organisation d'un comité pour faire connaître au public les endroits historiques dans St-Boniface.

b) Que les Jaycees suivent durant les semaines de Noël le programme national offert par le "Tea Council" du Canada.

c) L'exécutif décida de tenir un débat public au sujet des élections provinciales, qui ont lieu aujourd'hui.

A l'Institut et Collège Saint-Joseph






Michelle Hébert — Elizabeth Nadurak — Yvette Verrier — Joanne Dubé

Quatre jeunes pianistes du Département de musique figurent parmi les gagnantes de prix et de bourses d'étude, décernés chaque année par la Faculté de musique de l'Université de Manitoba, d'après les résultats des examens de juin dernier.

Félicitations et voeux de succès à chacune de ces élèves.

The Kathleen Ferrier Memorial Scholarship ($100.00) à Michelle Hebert
The National Council of Jewish Women Scholarship ($50.00) à Elizabeth Nadurak
Bourses données par l'Institut des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie décernées par l'Université de Manitoba, ($25.00) chacune
a) Yvette Verrier, piano 7e année, Concours provincial.
b) Joanne Dubé, piano 4e année, Concours local.

St-Eugène

Activités de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres de St-Eugène veut ouvrir une bibliothèque. On demande des contributions de livres français et anglais.

La dernière assemblée générale eut lieu le 13 décembre, à 8 h. p.m. Le programme comprenait une causerie sur "Relations garçons-filles". Le conférencier fut M. l'abbé L. Couture.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La "campagne du bonheur" est ouverte. Nos auditeurs sont invités à fournir quelques sous pour présenter des paniers de Noël à des familles indigentes.

Ce vendredi 14 décembre est un jour affairé. Nous aurons quelques reportages en direct de la cérémonie du sacre à la cathédrale, et les résultats des élections provinciales durant la soirée.

Jean M. a préparé, en collaboration avec l'école indienne Assiniboia, une émission de Noël commentée en cri (ou "swampy cree" que les Saulteux comprennent aussi). Elle sera diffusée à 4 h. 30 le samedi 22 décembre.

Lors d'une interview présentée par Rossel Vien, Mgr Baudoux a parlé des travaux énormes entrepris par le "Parlement" du Vatican tandis que dans deux interviews préparées avec Christian L., le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, de retour du Concile, et encore plein de l'exubérance romaine, a pu donner une idée de l'activité qui régnait dans les coulisses.

Les Montagnais ont présenté huit groupes différents depuis deux mois à la Veillée à la chandelle. Le mercredi 26 décembre, nous retrouverons le violoneux Pite Léger avec le cow-boy chantant Ed Debusshère.

L'approche des fêtes fait sortir des disques poilus. On put écouter l'autre jour une voix qu'on n'avait pas entendue depuis des siècles: Mme Bolduc, le génie inculte du Canada! Et les "Mitaines pas d'pouce" qui reviennent avec Jacques Labrecque.

Ici Radio-Canada

J'étais prévenu contre l'émission "Partage du jour". Encore des arcs-en-ciel, des clairs de lune, des beaux propos très spirituels? Je me suis détrompé un peu. Le 6 décembre, par exemple, le noble micro de Radio-Canada causait et riait avec une ménagère d'une banlieue de grande ville, qui parlait de ses soucis et de ses sorties. Aucune autre émission du réseau, à ma connaissance, ne nous offre des incartades pareilles. Il y avait aussi une entrevue captivante avec un Suisse, à propos de Jung (le grand psychiatre trop méconnu, et qui devrait être plus fréquenté que Freud). Il y avait encore un monsieur sénateur qui parlait de son grand-père Honoré Mercier. Saviez-vous que ce contemporain et ami de Louis Riel était séparatiste? Eh bien! merci aux réalisateurs de "Partage", qui fait bonne concurrence à "Trans-Canada Matinée", à 2 h. de l'après-midi.

Et puisque nous sommes dans les compliments, merci à Louise Simard pour ses deux séries: "Fémina" et Psychologie". Son invitée du lundi, Marie Pôle, recommandait l'autre jour de "marcher un pied devant l'autre". Théo ne dirait pas mieux. Mais si "Fémina" est irremplaçable pour moi, c'est à cause du charme et de l'à-propos de Louise, et de son petit rire, la deuxième cascade surtout.

Pour l'émission "En sortant de l'école", samedi prochain à 10 h., Radio-Canada annonce des "entrevues avec de petits Canadiens anglais" de Montréal. Voilà qui promet!

Dimanche soir à 11 h.: le prophétisme et Jean-Baptiste. Le mardi 18 décembre, à 10 h. p.m.: concert symphonique de Montréal, sous la baguette de Zubin Mehta. Mercredi à 9 h. 30, de Toronto: Extraits du "Messie" de Haendel. Vendredi à 8 h.: Chorale Notre-Dame d'Acadie, de Moncton. Aux chasseurs de belle musique, nous recommandons aussi les émissions de 11 h. à 11 h. 30 du soir.

Congrès annuel de l'ACTA

Parmi les membres de l'Exécutif National de l'Association canadienne du théâtre d'amateurs reçus, dernièrement, à l'Hôtel de ville de Trois-Rivières à l'occasion du 5e congrès annuel, on remarquait Mme Régine Marsh, présidente et fondatrice du Centre Winnipeg-St-Boniface, représentant l'Ouest canadien à ce congrès national.

M. Gratien Gélinas, président de l'ACTA, déclarait à ce congrès que la présence du théâtre amateur dans la vie canadienne est non seulement ce qu'on pourrait appeler "une bonne chose" mais un élément essentiel. Et il voyait dans un geste du Conseil des Arts, la solution à de nombreux problèmes que pose la survie des troupes. Selon M. Gélinas, le Conseil des Arts devrait modifier sa politique et reconnaître "comme essentielle à l'évolution de la culture canadienne" l'existence de certaines troupes dont, Le Cercle Molière de St-Boniface.

Cette reconnaissance officielle aurait pour effet de voir ces troupes subventionnées directement par le Conseil des Arts et conséquemment dirigées par un professionnel.

A la suite de vives discussions fut décidée l'adoption de la plus importante décision du congrès: qu'une enquête sociologique sur la situation et les problèmes du théâtre amateur au Canada soit instituée.

M. Guy Beaulne, directeur-général et fondateur de l'ACTA, a rappelé dans son rapport que l'ACTA n'avait que quatre années d'existence mais qu'elle comptait sept centres régionaux dont le plus récent était le Centre de St-Boniface, pour l'ouest du pays.

Assurément, ajoutait M. Beaulne, tous ces centres ont encore besoin d'une attention constante. Chacun à tour de rôle, a ses moments de découragement, d'impatience ou d'effervescence. Chacun aspire à un confort permanent, à une paisible et simple organisation. J'espère, dit-il, qu'ils ne la trouveront jamais car nous sommes dans une activité où les conflits d'intérêts et de personnalités, les divergences d'opinions, de formation, de traditions sont essentielles à la création artistique et à son évolution.

A Villa Maria

Vingt-neuf couples ont pris part à la retraite conjugale à Villa Maria

La retraite conjugale fut un réel succès . . . 29 couples se sont rendus à Villa Maria dans la fin de semaine du 30 novembre au 2 décembre. La plupart des retraitants étaient de St-Boniface et de St-Norbert mais il y en a qui sont venus de paroisses de campagne très éloignées telles que Dunrea, Marius et Laurier. Une douzaine de couples ne purent être acceptés, faute de place.

Tous furent enchantés de cette retraite! Voici quelques impressions données à la fin des deux jours:

"C'est idéal pour les époux chrétiens. Qu'ils soient jeunes ou moins jeunes il y a certainement beaucoup à retirer d'une retraite conjugale."

"On a bien aimé çà, ça fait du bien, un bon repos. C'est une bonne chance pour se parler, et souvent quand on prend le temps de discuter quelque chose qui semblait être un gros problème on s'aperçoit que c'est un rien — il suffisait de la discuter à deux."

"C'est merveilleux! Il y a beaucoup à apprendre. Nous trouvons que l'idéal serait de faire une retraite individuelle une année, et l'autre année, soit à tous les deux ans, faire la retraite conjugale."

"Nous aurions voulu en faire une il y a cinq ou six ans; que ça nous aurait enrichis."

Pas besoin d'élaborer plus pour constater que la retraite conjugale est très appréciée des époux. On dit encore que l'idéal est bien de commencer par suivre la retraite fermée individuelle chacun notre tour et ensuite y aller à deux.

La prochaine retraite conjugale aura lieu du 22 au 24 février 1963. Vous pouvez réserver vos chambres dès maintenant en appelant GLobe 3-8025 ou en vous adressant au couple capitaine, M. et Mme Aurèle Desaulniers, à CEdar 3-4051.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le vendredi 28 décembre 1962, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre lesdites demandes seront entendues.

St-Boniface

Cas No 600-62

Demandeur: **J. Fischer** (propriétaire)

Objet: La permission de construire et maintenir une addition d'un étage, 10 pieds par 22 pieds, au côté sud de la présente demeure, ladite addition ayant sur le côté sud une cour de 8 pieds de largeur au lieu des 10 pieds tels que requis.

Propriété: 717, rue La Flèche.

(Mlle) M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

A l'Alliance Française

Un puissant film fait revivre le procès-martyre de Jeanne d'Arc

Les membres de l'Alliance Française s'aventurèrent sur un terrain cinématographique peu banal lors de la réunion du 27 novembre. Ils parcoururent d'abord Venise par le truchement du documentaire en couleur de l'Office National du Film, "Ville Intemporelle", C'est une oeuvre exceptionnelle qui met en relief les richesses artistiques de la cité des doges, de cette ville qui n'a pas craint d'allier son destin à la Beauté.

De Venise ils passèrent à Rouen pour assister au procès et au martyre de Jeanne d'Arc. Ce thème a été l'objet de plusieurs films. Mais le film du réalisateur danois Karl Th. Dreyer est généralement reconnu comme le mieux réussi. Ce film, "La passion de Jeanne d'Arc", fut tourné en 1925. Il jouit encore aujourd'hui d'un grand prestige. Il figure sur la liste des douze meilleurs films qui aient jamais été réalisés. Récemment encore, des experts étaient d'accord pour lui assigner la troisième place. Une reprise de ce film fut réalisée en 1952 et, depuis, la maison Gaumont de Paris s'assure les droits d'exploitation universelle de l'oeuvre de Dreyer.

La puissance de ce film peut être attribuée en premier lieu à la manière dont Dreyer traite son sujet. Il a condensé dans une seule journée le procès de Jeanne. C'est un laps de temps assez court pour renfermer tous les espoirs, les craintes, les angoisses de la sainte et les trames et la déconfiture de ses accusateurs. Conséquemment le film a une intensité qui saisit l'auditoire.

Le succès du film tient aussi à d'autres raisons. On peut l'attribuer à la photographie consommée et hardie de Dreyer. L'innovation technique dont il a doté son film est l'exploitation savante du gros plan. La majeure partie du film consiste en gros plans. Ce n'est pas tout. Le photographe s'est évertué à choisir judicieusement les angles afin d'obtenir la plus grande variété d'expressions et de capter totalement celles-ci. Ce procédé produit l'effet désiré. Le film exerce une forte emprise. Le spectateur ressent même une certaine fatigue à tenir ses pouvoirs de concentration en éveil pendant toute la durée du film.

On connait la passion qu'avait Dreyer pour le réalisme. Ainsi il insistait que les rôles de vieillard dans ses films soient interprétés par des vieillards. Il ne faisait aucun effort pour dissimuler les verrues, les poils, les boutons des figurants. Ses acteurs n'employaient pas de maquillage. Même les principaux interprètes, Falconetti, qui joue le rôle de Jeanne d'Arc, et Silvain, qui joue celui de l'évêque Cauchon, étaient photographiés sans maquillage. Son souci de la réalité s'étendait aussi au décor, qui est d'une sévérité, d'une simplicité émouvante. Dreyer avait deviné que le réalisme ne serait pas sans ajouter à la valeur de son oeuvre.

Le spectateur ressent une certaine impuissance devant ce film. C'est qu'en 1925 les films étaient encore muets. Les personnages se meuvent donc sur l'écran. Les yeux s'allument, les visages sont empreints de vive émotion, la bouche façonne des sons, les lèvres remuent. Mais on attend en vain. Les paroles ne viennent pas. Les accusations ne sont qu'à demi proférées. Quel dommage surtout de ne pas entendre les répliques de la sainte, où brille son innocence, son courage et l'humour, qui caractérise si souvent ceux qui sont près de Dieu. Alexandre Arnoux, en commentant cette lacune fait la remarque suivante: "La parole manque cruellement à ce film prétendu muet. Les héros réclamaient le langage et ne se contentaient plus de l'apparence d'eux-mêmes: ils exigeaient leurs expressions verbales. Des lèvres si persuasives modelant la passion, qui dessinent les syllabes et dont aucune vibration ne jaillit, quel paradoxe!"

Il n'en reste pas moins vrai que "La passion de Jeanne d'Arc" est un chef-d'oeuvre de l'art cinématographique. C'est un film que l'on ne voudrait pas ne pas avoir vu. Merci donc à l'Alliance Française, et surtout à M. Damien Giordani, Consul de France, qui obtint ce chef-d'oeuvre et d'autres films de grande valeur de l'Ambassade de France à Ottawa. A remarquer que M. Giordani promet d'autres grandes oeuvres du cinéma français à tous les amateurs du Manitoba et de la Saskatchewan.

Lucille FREYNET.

La SSJB, petit monde de croulants intéressés à un Service d'Entraide

ST-HYACINTHE (La Presse) — "La SSJB? Société désuète, vieillotte!"

"Ce n'est pas cette institution, si elle continue à agir comme elle le fait présentement, qui secouera notre population hors de son apathie nationale."

Ce jugement sévère est formulé par un étudiant en philosophie du Séminaire de St-Hyacinthe, Jacques Brodeur, 18 ans, fils de M. et Mme Phillas Brodeur. Ses "idées sur cette vieille institution" sont publiées dans le récent numéro du "Chroniqueur", bulletin de la Société St-Jean-Baptiste maskoutaine.

M. Brodeur croit que la SSJB "n'est plus le dynamique groupement qui, au début du siècle, éduquait le peuple sur ses valeurs nationales et combattait avec lui pour la sauvegarde de ses droits". Bref, "ses cent ans de vie se font sentir".

Parlant de la jeunesse vis-à-vis la SSJB, l'étudiant estime qu'elle ne l connait que de nom, à cause du Prêt d'honneur. "Pour beaucoup de jeunes, la plupart d'entre eux même, la SSJB se borne à cette seule manifestation".

M. Brodeur reproche à la SSJB "de ne pas faire assez parler d'elle, sauf pour la fête du 24 juin qui est plus un défilé de foire qu'une somme de tableaux représentant notre activité nationale".

Un peu plus loin, l'étudiant affirme que la SSJB "est devenue complètement muette pour la masse de la population". Il demande: "Qui donc prend conscience ou connait son action dans le domaine culturel ou social?". Bien sûr, "cette association se permet quelquefois de lancer de petits conseils qu'on oublie aussitôt parce qu'ils sont formulés trop timidement".

La SSJB n'exerce aucune influence, même pas à l'intérieur de ses cadres. Ou si peu! "Les membres de cette société, croit M. Brodeur, ne font pas partie d'une société d'éducation nationale; ils ne sont que les bénéficiaires d'une sorte d'assurance-vie, grâce au Service d'Entraide . . . Le peu d'assistance aux réunions du groupement justifie cette affirmation".

En résumé, le jeune Maskoutain accuse la majeure partie des 200,000 membres de la SSJB de n'être que des profiteurs du Service d'Entraide, en jouant les patriotes. A la fin de son texte, l'étudiant a un bon mot pour le noyau de membres désintéressés "qui font honneur à leur association, qui sont la seule raison d'être de la Société".

Brièvement, M. Brodeur signale les oeuvres de la SSJB, "souvent limitées et ignorées". Il fait un reproche ultime à notre société nationale: "ne pas se mettre directement dans le feu du combat", et en conclusion, de ne pas représenter vraiment le Canada français.

Précieux-Sang

Déjeuner-communion

Le dimanche 9 décembre, les élèves des 9e, 10e et 11e années de l'école du Précieux-Sang assistèrent ensemble à la messe de 10 heures, où tous communièrent. Nous nous sommes ensuite rendus à l'hôtel Niakwa Motor où un déjeuner succulent nous attendait.

Ce déjeuner-communion était organisé par les Commandos Routiers, en coopération avec le Conseil Etudiant de l'école.

Le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., notre aumônier, adressa la parole aux élèves pour faire débuter notre programme.

M. Roger Dupas était notre adulte responsable.

M. Roland Marcoux, étudiant à notre école, donna la conférence. Son sujet était "L'apostolat laic.

Cette causerie fut suivie d'une discussion très animée et très fructueuse.

Nous considérons cette expérience comme un véritable succès que nous espérons répéter à l'avenir.

Marie-Reine PAYETTE, secrétaire du Conseil Etudiant.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Qu'y a-t-il de spécial à un déjeuner-communion à part une conglomération de frères chevaliers, faisant un exercice religieux? Rien, vous me direz. Normalement je serais d'accord, mais cette fois-ci ce n'était pas le cas. Tout d'abord disons qu'il y avait un petit "mésentendu" au banc de communion, ce qui ne fait que justifier la diction: "Rien ne sert de courir, il faut partir à temps". N'est-ce pas, J.-L. J., M. M., N. R.! Enfin, même dans la machinerie la mieux réglée, il y a parfois de petits accrocs.

Après un délicieux déjeuner, le chancelier présenta le R. P. Ducharme, S.J., professeur en science au Collège de St-Boniface. Celui-ci nous donna, après une amusante introduction au sujet de faire des "signes" si le "sermon" durait trop longtemps, une conférence sur l'usage des satellites dans la télécommunication moderne. Tout le monde était attentif et s'étonnait que le temps avait passé si vite. Le bon Père termina en nous rappelant que notre besogne journalière, quelle qu'elle soit, est une offrande qui glorifie et qui plait à Dieu.

Le frère M. Morier remercia le Père Ducharme, au nom des présents, de l'intéressante causerie.

Le Grand Chevalier me prie d'annoncer qu'il y aura, à l'assemblée du 17 décembre, une réception pour les membres qui montèrent au 3e degré dimanche dernier et qu'il invite tous ces frères à être présents. Il insiste aussi sur l'assistance des anciens pour souhaiter, en bonne et due forme, la bienvenue aux novices!

Pour rassurer Après Tout, je tiens à l'informer que les responsables du protocole à nos assemblées n'ont pas entendu la fin au sujet du "visiteur votant". Le Grand Chevalier lui-même a dû recevoir beaucoup de critiques. Je voulais tout simplement dire, qu'un petit exercice de mémoire ne ferait de tort à personne!

Il y a bien des gens qui ont un drôle de sens des valeurs! Quand ils lancent des petits sous-entendus à d'autres conseils, ils les considèrent comme de "simples petites boutades". Par contre, si ceux-ci, en défense de cause, lancent une réplique qui déplait à ces messieurs, c'est un "manque de charité"! Extrêmement drôle! A mon tour de dire que la fraternité aussi est une vertu d'un bon chevalier. Et pour montrer qu'ici nous sommes sur la bonne voie, et dans l'esprit de la saison des Fêtes: "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté".

FIGARO.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. (Jn 6, 56)

Pour bien des "Canadiens"

Les inférieurs parlent les langues non anglaises

OTTAWA — En Europe, les enfants grandissent avec l'idée qu'ils devront tout naturellement apprendre une langue seconde, alors qu'en Amérique du Nord, on s'est habitué à l'idée que l'anglais est la seule langue utile. C'est ce qui fait toute la différence, selon M. R. C. Gardner, professeur de psychologie à l'Université Western, qui ajoute:

"En Amérique, on associe les langues étrangères avec les groupes minoritaires qui ont un niveau de vie plus bas, et on regarde avec méfiance et hostilité ceux qui parlent une langue autre que l'anglais, quand on ne les couvre pas de ridicule. Dans ces conditions, la motivation qui doit pousser les étudiants à apprendre une langue seconde ne peut qu'être très faible."

Parlant au colloque de la Canadian Teachers' Federation sur l'enseignement des langues modernes, M. Gardner a insisté sur la nécessité au Canada, d'être favorablement disposé envers l'autre groupe ethnique pour en apprendre la langue. Sur la base d'une étude qu'il a effectuée à Montréal, il a conclu que l'aptitude a apprendre le français pour un Canadien d'expression anglaise dépend dans une large mesure de l'atmosphère qui règne au sein de sa famille.

Climat

Les étudiants par exemple, dont les parents sont favorablement disposés envers la communauté française, apprennent le français beaucoup plus facilement que les autres.

Selon M. Gardner, l'inverse n'est pas vrai, c'est-à-dire que l'apprentissage du français n'amène pas nécessairement une attitude favorable à l'endroit de la communauté française.

Plus tôt dans la journée, le professeur W. F. Mackey, de l'Université Laval, avait noté qu'un fort mouvement se dessine au Canada pour commencer l'étude d'une langue seconde dès le niveau élémentaire, parce que le goût d'apprendre une langue seconde se généralise.

Il a laissé entrevoir que la télévision offre de grandes possibilités dans ce domaine, mais qu'on l'avait mal exploitée jusqu'à présent. Il croit cependant que le coût des émissions télévisées ralentira encore pour un temps l'application de la télévision à l'enseignement des langues.

Soixante-dix spécialistes de l'enseignement des langues participent au colloque de la Canadian Teachers' Federation.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface no 874

Fête de Noël

Attention, membres du Cercle St-Boniface! C'est mardi prochain, 18 décembre, que nous aurons, dans la salle Jubinville, notre fête annuelle de Noël. A cette occasion, les officières du Cercle préparent un programme intéressant et nous espérons que vous vous joindrez à nous nombreuses. Nous invitons tout spécialement celles qui n'ont pas assisté depuis un certain temps aux assemblées; venez vous réjouir avec nous. Une cordiale invitation aussi aux membres d'autres cercles qui demeurent maintenant en ville. En plusieurs cas nous n'avons pas leur adresse et il serait bien agréable de les accueillir parmi nous.

Comme tous les ans, il y aura échange de cadeaux. Chacune apporte un petit souvenir, valeur ne dépassant pas un dollar. Songez aussi qu'en ce temps d'abondance et de plaisir, plusieurs familles souffrent de faim et c'est pour nous une obligation morale de les aider le plus possible. Montrez-vous donc généreuses à l'égard des familles nécessiteuses que nous aidons . . . Nous avons cette année un grand nombre d'enfants à qui nous devons distribuer quelques douceurs . . . Notre compagne, Alice Loiselle, demande tout spécialement des vêtements pour bébés en dessous d'un an . . . nous en avons cinq ou six parmi ceux que nous aidons et une vingtaine d'autres enfants de 2 à 15 ans. Alors allez-y généreusement le soir du 18 décembre. Apportez provisions, vêtements et jouets, tout sera bien employé et l'Enfant de la Crèche saura sûrement vous en récompenser.

Aurevoir, nous espérons vous voir nombreuses le soir du 18 décembre. Ce sera une fête de famille dont toutes se souviendront longtemps. Faites-vous un devoir d'avertir celles qui ne verront pas cette chronique, c'est en ce temps de l'année surtout que nous devons mettre notre devise en pratique . . . aimons-nous! soyons unies!

LA REDACTRICE.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.2	79.2	82	83.2	84.4
C.W. no 3	76.2	76.2	79	80.2	81.4
Fourrage no 1	76	76.2	78	79.2	80.4
Fourrage no 2	73	73.2	75	76.2	77.4
Fourrage no 3	70	70.2	72	73.2	74.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	132.2	132.2	135.4	135.6	135.4
C.W. no 3—6 rangs	130.2	130.2	133.4	133.6	133.4
Fourrage no 1	123.6	123.6	123.4	123.8	123.4
Fourrage no 2	121.6	121.6	122	122.2	122
Fourrage no 3	118.6	118.6	119	119.2	119
SEIGLE —					
C.W. no 2	128⅞	130¼	131⅛	132.6	132⅛
C.W. no 3	123⅞	125¼	126⅛	127.6	127⅛
C.W. 2 rel.	124⅞	127¼	127⅞	129.2	129⅞
C.W. no 4	114⅞	116⅜	117⅛	118.6	118⅛
Ergot	111⅞	113⅜	114⅛	113.6	115⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Décembre	78⅛	79.2	80⅜	81.4	81⅞
Mai	81⅛	81⅛	81⅞	82⅞	83⅛
Juillet	79⅞	79.4	79.6	80	80⅛
ORGE —					
Décembre	125⅛	125.2	125.4	125⅞	125.4
Mai	125⅛	125⅜	125.4	125⅞	125.4
Juillet	123.2	123.2	123⅜	123⅞	123.2
LIN —					
Décembre	317⅞	317.2	316.2	318.2	319⅛
Mai	327.2	326.4	326⅛	326	329.6
Juillet	325.2	323.2	323⅞	326	327.4
SEIGLE —					
Décembre	128⅞	130⅛	131⅛	132.6	132⅛
Mai	132⅞	133.6	134.6	136	136⅛
Juillet	130⅞	131⅛	131⅞	132.6	132⅞

(Pour la semaine du 3 au 7 décembre 1962)

M. P. Fontaine réélu pour la 23e fois président des Réservistes français

A leur réunion annuelle tenue le 10 décembre, les membres de la Branche Centrale des Réservistes Français, affiliée à la Légion Royale Canadienne, ont procédé au renouvellement du bureau de leur société, pour 1963.

Ces élections eurent lieu sous la présidence de M. Damien Giordani, Consul de France. Unanimement, M. Pierre Fontaine fut réélu président, position qu'il occupe depuis 1940. Il avait succédé à M. Léon Michel, décédé.

MM. Maurice Gydé et Gérard Desmarais furent élus 1er et 2e vice-présidents, respectivement. Le comité comprend MM. J. Rouillard, D. Ivanoff, H. Van Krieckenge, J. Sas et R. Kowalek, tandis que les délégués auprès du "Winnipeg and District Council" seront MM. G. Desmarais et D. Ivanoff. Par décision du nouveau comité, M. Pierre Chabalier reste secrétaire-trésorier de la Société.

M. P. Fontaine est élu pour la 23e fois à la tête de la Branche Centrale des Réservistes Français. Les membres de la Société n'ont que des éloges à lui adresser pour son dévouement inlassable à leur cause et lui souhaitent de rester encore de longues années à la tête de leur Société.

(Communiqué)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Pour des raisons majeures, APRES TOUT aurait bien préféré prendre un repos cette semaine, vu les multiples problèmes qu'il a dû envisager ces derniers temps. Mais certaines démonstrations récentes, d'une importance primordiale pour le Conseil, lui impose pour ainsi dire le devoir d'en faire rapport, car s'il remettait à plus tard cette chronique, le cachet spécial qu'elle comporte serait perdu.

On se reporte donc au 9 décembre dernier, jour mémorable pour tous les nouveaux candidats à la Chevalerie. En effet, à cette date, ces derniers se présentaient au Juniorat de la Ste-Famille, pour un déjeuner-communion préparatoire aux deuxième et troisième degrés qui leur devaient être conférés dans l'après-midi. Pas besoin d'ajouter que les bonnes fèves au lard ont su régaler les convives. Nous devons offrir publiquement nos plus sincères remerciements aux Révérends Pères Oblats, qui, comme par le passé, ont répondu spontanément et généreusement à la demande du Conseil d'avoir ce déjeuner-communion au Juniorat.

Au Club St-Vincent, dans l'après-midi du même jour, nos candidats ont franchi d'une façon admirable les deux étapes qui les ont conduits aux troisième degré de la Chevalerie. Ils ont fait preuve d'un caractère franc, immuable, ce qui augure bien pour l'avenir; en effet ils ont laissé l'impression que tous et chacun feraient de bon chevaliers.

En leur honneur, le même soir, avait lieu, au Niakwa Motor Hotel, un grand banquet. L'assistance à ce banquet leur a certainement montré d'une façon catégorique, l'importance que l'on attache à une initiation, ainsi que la fierté que l'on éprouve de les retrouver dans nos rangs. En effet, la salle était comble. On a eu peine à placer tous les convives. Le discours de l'orateur invité pour l'occasion, le frère François Muller, Député d'Etat, a fait ressortir les buts de l'Ordre et le travail accompli par chaque Conseil. Le tout s'est déroulé dans un esprit de bonne entente, de camaraderie et de joie.

Nous ne voulons nommer personne par peur d'oublier quelqu'un , mais il me semble que nous serions bien ingrats si nous n'offrions nos félicitations et nos remerciements à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont travaillé, dans certains cas, de longues heures à la préparation et à la réalisation de ces fêtes. A tous et chacun, un grand merci pour du travail bien fait.

Ce n'est pas tout! Lundi soir, au Club St-Michel, eut lieu la réception des nouveaux membres. Malgré une température tout à fait inclémente, les membres du Conseil, en vrais Chevaliers qu'ils sont, ont fait face aux éléments pour venir féliciter et fêter leurs frères cadets. Un beau geste de fraternité a été posé. Nous espérons que nos frères cadets se sentent chez eux et qu'ils trouvent au sein de la Chevalerie un moyen d'expression, d'effort mutuel et de bonne entente. Encore une fois, bienvenue à tous et chacun dans nos rangs.

Dimanche prochain, le 16 décembre, entre 2 h. et 4 h. p.m., le dépouillement de l'Arbre de Noël, au Club St-Michel. Tous les enfants de nos frères Chevaliers (12 ans et moins, accompagnés de leurs parents) recevront un cadeau. Fêtons les jeunes d'une manière grandiose en les amenant tous, sans exception. A nos nouveaux frères non mariés, invitation chaleureuse quand même . . . Venez assister à cette belle fête.

APRES TOUT.



Mlle Lise Jutras, âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Antonin Jutras, de Letellier, est l'heureuse gagnante d'une bourse "Mrs. James A. Richardson", d'une valeur de $70.00, ayant obtenu grande distinction à l'examen de piano de 8e année de l'Ecole de musique de l'Université de Manitoba en juin dernier. Mlle Jutras est étudiante au Département musical de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, dirigée par les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.

St-Laurent

Décès

Le 4 décembre, Mme Catherine Chartrand, âgée de 92 ans, est décédée à sa résidence à St-Laurent. Née à St-Laurent elle y vécut pendant toute sa vie.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Gabriel et Léon, tous deux de St-Laurent; trois filles, Mmes Yves Abgrall et Ernest Gaudry, toutes deux de St-Laurent, et Mme Grégoire Ducharme, de Wekusko; 30 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants. Son époux, Patrice, l'a précédée dans la tombe en 1936.

Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu à St-Boniface et ensuite à la résidence de son fils, Léon, à St-Laurent. Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Laurent le lundi 10 décembre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La Broquerie

Partie de cartes

Le dimanche 16 décembre, à 8 h. 30 p.m., une partie de cartes aura lieu à l'école élémentaire de La Broquerie. De beaux prix seront offerts. Quant au programme récréatif, on sait la vie que le personnel de l'école est capable d'y apporter. D'autant plus que le thème portera davantage sur la naissance de l'Enfant-Dieu. Les organisateurs invitent cordialement tous ceux qui le peuvent à ne pas manquer cette soirée du dimanche soir 16 décembre à l'école élémentaire de La Broquerie.

Fiançailles

M. et Mme Edouard Fisette, de La Broquerie, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille, Marie, avec M. Roger Levasseur, fils de M. et Mme Conrad Levasseur, de St-Boniface. Le mariage sera célébré à la basilique de St-Boniface, le 26 décembre.

Congrès des instituteurs

Les instituteurs et les institutrices de la Division Seine désirent remercier bien sincèrement la Rév. Sr Hermance Lussier, principale, M. Oscar Gagnon, président de la journée, ainsi que le personnel de l'école élémentaire pour l'accueil chaleureux qui leur a été fait lors du congrès annuel, le 30 novembre dernier. Ce congrès, le premier du genre tenu à La Broquerie, et qui avait pour but de perfectionner les méthodes d'enseignement, a été des plus constructifs à tous points de vue. Merci à M. l'abbé Ubald Lafond, curé, qui a bien voulu honorer de sa présence le repas des invités. Enfin merci aux Chevaliers de Colomb de La Broquerie, responsables de la soirée sociale dont les instituteurs du cours élémentaire conservent le meilleur souvenir.

Baptême

Le 28 octobre: Claire-Marie-Angéline, fille de Léo Gagnon et d'Alice Pierson, née le 17 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

La Bible vous parle

Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu et elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande avec foi, sans hésitation, car celui qui hésite ressemble au flot de la mer que le vent soulève et agite. (Jac 1, 5-6)



Ils construisent le Nouveau Manitoba

"Au cours des deux dernières semaines, cette campagne électorale m'a permis de parcourir un grande partie de la Province où j'ai joui du privilège de discuter des affaires publiques du Manitoba avec des gens de tous les milieux. L'impression majeure qui me reste de tout cela, c'est celle-ci: c'est une fierté pour tous de vivre dans cette province progressive, et tous nourrissent une confiance ferme et un grand optimisme en l'avenir.

"La population du Manitoba manifeste un sens de fierté et de satisfaction du progrès solide, et même spectaculaire que notre Province a accompli au cours des quatre ans et demi passés. Partout règnent un coeur solide et un excellent esprit, la volonté d'allier nos ressources à nos chances d'avancemnt, la confiance que nous pouvons répondre aux exigences du présent et le désir ardent de répondre aux défits de demain."

L'hon. premier ministre Duff Roblin, CBC TV, 4 décembre 1962.

Le nouveau programme du Gouvernement Roblin pour l'avenir, c'est un effort pour dénicher plus d'offres de travail, et de meilleures, grâce à une politique agressive de développement de nos industries et de nos ressources . . . c'est un plan pour doubler le cheptel industriel du Manitoba grâce à des prêts à intérêt minime pour l'élevage du bétail, le perfectionnement des pâturages, la clôture des terrains de pâture . . . c'est un programme d'expansion rurale avec l'aide du nouveau plan ARDA . . . c'est une politique continue de bons chemins . . . c'est un nouveau fonds de prêts sans intérêt aux étudiants, permettant à tous les jeunes Manitobains de talent d'acquérir une éducation universitaire . . . c'est la distribution d'octrois pour donner force et encouragement aux centres récréatifs communautaires et aux activités sportives de genre amateur . . . c'est le don de nouveaux octrois aux municipalités pour l'enlèvement de la neige . . . c'est l'aide provinciale pour l'établissement de corporations de construction de maisons à dividendes limités, afin qu'on puisse répondre au besoin de maisons à loyer peu cher et de réorganisation urbaine dans tout le Manitoba . . . c'est la création de projets spéciaux, inclus celui du Centre du Centenaire du Manitoba pour activités culturelles et artistiques, à construire à travers la Province pour commémorer le centenaire du Canada en 1967 et celui du Manitoba en 1970 . . . C'est tout cela, et bien davantage, qui constitue les diverses parties du programme solide et progressif en vue de l'avenir. Ce programme est appuyé par le candidat progressiste-conservateur de votre circonscription. Donnez votre appui à un Bon Gouvernement, réélisez le Gouvernement Roblin, le 14 décembre.

Pour exprimer votre appui constant à un bon gouvernement, votez pour le candidat progressiste-conservateur de votre circonscription.

Arthur — Doug Watt
Birtle - Russell — Bob Smellie
Brandon — Reg Lissaman
Brokenhead — Dick Mulder
Carillon — Peter Thiessen
Cypress — Mme Thelma Forbes
Dauphin — Hon. Stewart McLean
Dufferin — Homer Hamilton
Emerson — Mike Sokolyk
Ethelbert Plains — James Crowe
Fisher — Emil Moeller
Flin Flon — Hon. Buck Witney
Gimli — Hon. Dr George Johnson
Gladstone — Dr Jack McPhedran
Hamiota — Barry Strickland
Lac du Bonnet — Oscar Bjorrnson
Lakeside — Jack Bate
La Vérendrye — René Préfontaine
Minnedosa — Hon. Walter Weir
Morris — Harry Shewman
Pembina — Mme Caroline Morrison
Portage-la-Prairie—Hon. J. Christianson
Rhineland — A. J. Thiessen
Roblin — Keith Alexander
Rock Lake — Hon. A. W. Harrison
Rockwood - Iberville — Hon. G. Hutton
St-Georges — John Hjalmarsson
Ste-Rose — J. A. Fletcher
Selkirk — Ben Massey
Souris - Lansdowne — Earl McKellar
Springfield — Fred Klym
Swan River — J. H. Bilton
Le Pas — Hon. Jack Carroll
Turtle Mountain — Peter McDonald
Virden — Morris McGregor

dans le Grand-Winnipeg

Assiniboia — George Johnson
Burrows — Peter Okrainec
Elmwood — Don Thompson
Fort Garry — Hon. Sterling Lyon
Fort Rouge — Hon. Gurney Evans
Inkster — Mme Mary Wawrykow
Kildonan — Jim Mills
Logan — Mme Uberta Blackburn
Osborne — Obie Baizley
Radisson — Nelson McLean
River Heights — Maitland Steinkopf
St-Boniface — Brunelle Léveillé
St. James — Doug Stanes
St. Johns — Mike Baryluk
St. Matthews — Dr W. G. Martin
St-Vital — Fred Groves
Seven Oakes — Jack Chapman
Wellington — Dick Seaborn
Winnipeg Centre — Jim Cowan
Wolseley — Hon. Duff Roblin

Il y aura PLUS de Progrès avec ROBLIN

Votez Progressiste-Conservateur le 14 décembre

(Annonce insérée par le Parti Progressiste-Conservateur du Manitoba)

Lorette

Récital

Les musiciens étudiant au couvent de Lorette ont tenu leur récital annuel le dimanche 9 décembre, dans la salle du couvent. On a pu constater qu'il y a de beaux talents dans la paroisse. Le programme comprenait chants et morceaux de piano. Tous les élèves à partir de ceux du cours préparatoire aux musiciens en 8e année ont joué leur morceau.

Les certificats des examens qui eurent lieu précédemment furent distribués: 1ère année, David DeGagné, Jean et Monique Soulodre et Gisèle Raynaud; 2e année, Michelle Lagimodière et Agathe Dorge; 3e année, Monique Marcoux et Louis Mondor; 6e année, Brenda Crewson, avec grande distinction; 8e année, Doreen Demarcke et Karen Kroeker, avec grande distinction.

Leur maîtresse de musique, la Rév. Sr St-Jean-de-l'Eucharistie, donna à chacun une belle récompense que les parents présentèrent à leur enfant respectif.

Le récital se termina par un chant de Noël exécuté par les musiciens avec solos rendus par Karen Kroeker et Diane Paré, accompagnés au piano par Doreen Demarcke.

La maîtresse de musique remercia les parents de s'être rendus pour stimuler les efforts des enfants et tous retournèrent enchantés après avoir passé un très agréable après-midi.

Partie de cartes

Le dimanche 2 décembre eut lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les mamans des scouts. Les membres du comité sont présidente, Mme A. Hamoline, vice-présidente, Mme L. Grégoire, secrétaire, Mme M. Desrochers, et conseillères, Mmes O. Mondor et E. Ferland.

De beaux prix furent offerts aux gagnants, Mmes Bonneteau et John Grossman, Mlle Jeanne Lacasse, MM. E. Dubois, R. Carlson et R. Désorcy.

Les prix de la loterie favorisèrent Mme E. Manaigre, qui gagna une poêle électrique, et M. Gabriel Lagimodière, 100 livres de sucre. Une vente de pâtisseries eut lieu au cours de cette intéressante soirée qui se déroula avec entrain et gaieté.

Un remerciement spécial va à Mme C. Heemen, qui égaya les gens par quelques morceaux d'accordéon; de chaleureux remerciements aussi à Mme Hamoline ainsi qu'à tous les autres membres du comité pour leur beau travail.

Le tout se termina par un succulent goûter servi par les douze scouts et les quinze aspirants.

A Otterburne

M. Giordani et le R. P. Carrière chantent les victoires de la culture française

(Suite de la première page)

Souvenirs personnels

Le P. Carrière ajoute qu'une étude faite au Japon après la deuxième guerre, quand il était professeur au collège de Kyoto, parmi 12 millions d'étudiants, plaçait le français au premier rang comme langue de culture intellectuelle et spirituelle. D'ailleurs, c'est encore la deuxième langue de la plupart des membres du clergé de l'Orient.

Le recteur évoquait ensuite ses souvenirs de jeunesse, lors des luttes dans la province de l'Ontario, en ces termes:

"Permettez-moi un autre souvenir personnel, le souvenir "d'une audace inconcevable". C'était vers 1910, j'étais petit élève dans une école d'Ottawa, tenue par les Soeurs Grises. Les Canadiens français faisaient la lutte contre le Règlement 17 qui réduisait l'enseignement du français à une heure par jour et nous imposait le double inspectorat: celui du gouvernement en plus du nôtre des écoles séparées. Après avoir stimulé notre patriotisme au paroxysme, les Soeurs nous avaient conduits sur la colline parlementaire où nous agitions nos petits drapeaux tricolores, en criant bien fort: "Nous voulons du français." Le lendemain, "Le Temps", journal français de l'époque, imprimait en grandes manchettes rouges: "Nous marcherons dans le sang jusqu'aux genoux avant d'abandonner notre langue".

"Durant les mois qui suivirent, tous les élèves des écoles françaises, dirigés discrètement par leurs maîtres et maîtresses, quittaient tranquillement leurs classes à l'arrivée de l'inspecteur du gouvernement.

"L'audace de nos mamans dépassa encore celle de leurs enfants. Tout le temps que nos bâtiments scolaires furent menacés de l'occupation par le gouvernement, elles vinrent s'y installer pour y monter la garde toute la nuit jusqu'à notre retour à 9 h. le lendemain matin."

La presse a bénéficié de cette ferveur aussi car, étudiant à Bourget, le jeune Carrière s'est constitué correspondant (avec l'aide de Robert et de Larousse) du journal local et plus tard, propagandiste, pendant les vacances, du "Droit" d'Ottawa. En conclusion, il constate que "le vieux coq gaulois a perdu quelques plumes" au Manitoba, mais on y trouve encore de la vitalité, une vigueur qui donne de grands espoirs, des certitudes de survivance. Il louait ensuite les modifications apportées au diplôme de l'A.E.C.F.M., aptes à rendre les récipiendaires plus fiers de leurs succès.

Les élèves et plusieurs parents qui prirent part à la soirée ont applaudi chaleureusement ce témoignage de ce "sexagénaire" si sympathique.

M. le Consul

M. Giordani était visiblement content de se trouver parmi les jeunes, à l'occasion de cette "fête de la jeunesse". "Sans vous, le pays n'existe plus", dit-il carrément. Et, "vous ne savez pas la joie que vous avez causé à vos chers parents, ce soir."

"Vous êtes des 'chanceux'", ajoute-t-il. "Il est important qu'on vous le dise." En effet dans cette maison, grâce au concours des parents et des formateurs, les élèves sont si bien entraînés qu'ils croiront plus tard que la vie est préparée à les recevoir.

M. Giordani a comparé la formation physique qui fait un membre des Blue Bombers et la formation culturelle qui est la clé magique de la vie. Les muscles peuvent s'affaiblir, mais la culture, l'éducation est un passe-partout d'une valeur permanente. On le porte avec soi et personne ne peut l'enlever à son propriétaire.

Double culture

Parmi les avantages que l'on trouve à Otterburne il retient celui de "pouvoir vous adapter à deux cultures, les deux plus belles cultures que le monde moderne offre à l'homme." Ce que vous apprenez naturellement, ajoute-t-il, d'autres s'acharnent de plus en plus à l'acquérir par l'étude. Connaissant les possibilités qui s'ouvrent pour les bilingues, ils se hâtent de combler leurs lacunes afin de pouvoir prendre les places. A l'Université de Manitoba par exemple, le département du français occupe maintenant 14 professeurs. A Winnipeg, les cours du soir sont achalandés.

C'est une question de mentalité, et non pas de sentiments. Dans les réunions sociales, un Canadien qui ne peut pas s'exprimer en français est considéré comme quelqu'un qui a gaspillé son héritage, tandis que les Anglo-Saxons se pressent autour des francophones pour améliorer leur conversation française. Cela non pas pour des raisons de culture classique, mais parce que le français est une langue de la vie moderne. Aux Nations Unies, 25 nations, dont plusieurs nouvelles, "s'engueulent" en français. Il s'agit aussi du rôle grandiose que l'avenir réserve au Canada et de la grandeur d'âme des jeunes qui sont appelés à réaliser ce rôle.

M. Giordani revient sur le privilège de ceux qui dès leur première année à l'école sont aptes à approfondir deux langues et à se préparer ainsi à des carrières brillantes sans avoir à passer par les difficultés qu'il a lui-même expérimenté quand il lui a fallu apprendre d'autres langues à un âge plus avancé.

Une jeunesse intellectuelle, saine, puissamment spirituelle, est irrésistible. Si vous tirez profit de ce que ce collège vous offre, vous possédez tout.

A la fin de la soirée, l'auditoire a chanté avec brio "C'est une histoire".

Ste-Amélie

Bingo

Il y eut, le dimanche 9 décembre dans la salle paroissiale, un bingo organisé par le comité de construction et réparation. Les gagnants furent T. Vandenbosch (2), Georges Zastre, Hervé Grandbois, Jean Pinette (2), Mme Adélard Verhaeghe, M. F. Vandenbosch (2), Mme G. Vandenbosch, Mlle Edithe Pinette, M. J.-R. Pinette, Mme J. Vandenbosch, MM. Frank Beheyt, E. Soucy, Mme Louise Finney et M. Camille Pinette.

Grand merci aux visiteurs et aux paroissiens qui ont aidé à faire de ce bingo un beau succès, ainsi qu'aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques, qui ont vendu du café et des beignes.

Çà et là

On souhaite un prompt rétablissement à M. André Pinette, qui eut la malchance de se fracturer une jambe le vendredi 7 décembre; il est patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

MM. Jos. Vandepoele et Paul Pelletier ont assisté au congrès des Fermiers-Unis à Winnipeg, durant la semaine du 2 décembre.

M. et Mme Georges Verhaeghe se sont rendus à Winnipeg durant la fin de semaine du 7 décembre pour visiter leurs fille et gendre et autres parents, à St-Boniface.

Mlles Gloria Casavant et Judy Finney, de Winnipeg, ont visité leurs parents durant la dernière fin de semaine.

M. Roméo Archambault, de Hudson, Ont., est venu chez ses parents, en dernière fin de semaine.

M. et Mme Bill Bilous, de St. James, visitaient M. et Mme Jules Leperre, récemment.

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 5 décembre avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques à la résidence de Mme Georgette Verhaeghe. M. l'abbé A. Gervais, curé, dirigea les prières qui furent suivies d'un mot de bienvenue par la présidente. Il y eut acte de présence et lecture des minutes de la dernière assemblée par la secrétaire. La correspondance fut lue par Mme Vandepoele. Quelques suggestions furent données au sujet des abonnements de la revue officielle de la Ligue.

Ce fut décidé que le ménage de l'église se ferait le 20 décembre, au cours de l'après-midi. M. l'abbé A. Gervais, curé, donna sa bénédiction et un court message spirituel. Un disque très intéressant sur la vocation fut tourné. Le prix d'hôtesse, donné par Mme Y. Grandbois, fut gagné par Mme Agnès Vandenbosch. Mme Georgette Verhaeghe servit le goûter.

Merci à cette dernière pour l'usage de sa maison.

St-Norbert

Baptêmes

Le 9 décembre: Monique, fille de Maurice Sherwood et d'Anne-Marie Cormier. Parrain et marraine, Isidore d'Auteuil et Jeanne d'Auteuil.

Le 9 décembre: Daniel, fils de Robert L. Bennett et de Mary Kavanagh. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Bennett.

Claude, fils de Marcel Monchamp et de Doreen King. Parrain et marraine, William et Lorraine King.

Ste-Rita

Ouverture officielle de l'église de Ste-Rita

Enfin, un rêve caressé déjà depuis plus de dix ans est devenu une réalité pour la paroisse Ste-Rita. En effet, les paroissiens jouissent d'une église toute neuve dont l'ouverture officielle aura lieu le dimanche 16 décembre.

Vous êtes donc invités à venir voir ce chef-d'oeuvre réalisé par la générosité des paroissiens pour pouvoir mieux servir le bon Dieu.

Voici le programme qui se déroulera à cette occasion: de 2 h. à 8 h. p.m., thé dans la nouvelle église et bazar dans l'ancienne. A 8 h. 30 p.m., grand bingo aux dindes (20); tirage de dindes pendant la soirée.

Ste-Rita (Craig Siding) se trouve sur le chemin Dugald (no 15), 40 milles à l'est de St-Boniface. Beau chemin en ligne parfaitement droite, tournant à l'arrivée.

Tous les gens de Ste-Rita vous invitent chaleureusement parce qu'ils sont fiers de leur église et aussi parce qu'ils ont besoin de votre aide.

Profitez donc de cette belle occasion pour venir respirer l'air frais de la campagne en venant, avec votre famille et vos amis, prendre un tour d'automobile agréable jusqu'à Ste-Rita, le dimanche 16 décembre.

Merci à l'avance de votre coopération.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

St-Norbert

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi soir 4 décembre, à 8 h. p.m., avait lieu à l'école de St-Norbert l'assemblée régulière de l'Association de Parents et Maîtres. Quatre-vingt-dix personnes étaient présentes. M. Bonneau, spécialiste dans l'art de diriger les jeunes et professeur de français et de mathématiques à l'école normale, était le conférencier.

La méthode en "cinq étapes", telle qu'expliquée par M. Bonneau, sera une aide précieuse pour les élèves qui voudront bien en faire l'essai.

La prochaine assemblée de Parents et Maîtres aura lieu en février. Venez en grand nombre élire les membres de l'exécutif.

Remerciements

Un merci très sincère à Mme M.-Eliza Houde, qui a bien voulu accepter d'être dorénavant la chroniqueuse officielle pour la paroisse de St-Norbert. Tous les mouvements paroissiaux et toutes les personnes intéressées à faire paraître des nouvelles dans **La Liberté et le Patriote** voudront bien contacter Mme Houde en signalant GRover 4-2932.

St-Laurent

Bazar

Le bazar annuel qui eut lieu les 14 et 15 décembre a rapporté la jolie somme de $2,000, ce qui constitue un vrai succès. Un merci bien cordial à tous ceux qui y prirent part, et un merci aussi aux organisatrices qui ont su conduire à bonne fin cette oeuvre de charité.

Mlle Gisèle Coutu, de Kildonan, une ancienne de St-Laurent qui a prêté main-forte aux organisatrices, fut couronnée reine du carnaval par Mlle Anne Blais, gagnante de l'an dernier.

La princesse fut Mlle Rose-Marie Coutu, qui a travaillé avec ardeur pour aider à cette oeuvre.

Les prix de la grande loterie ont été gagnés comme suit: 1er prix, Léo Lambert; 2e, Marcelle Ducharme; 3e, Mme Joseph Perreault; 4e, M. Joyal, de Ste-Agathe; 5e, Mlle A. Toupin, institutrice à St-Laurent; 6e, M. Raymond Bouchard, instituteur à l'école Simonet; 7e, Mme Thomas Lambert; 8e, Mme Joseph Boucher. Le prix des candidats fut gagné par Mme Jean Buors.

Sincères remerciements à tous et chacun.

Elie

Soiree de la Croix-Blanche

Le 30 novembre, une cinquantaine de personnes se réunissaient à la salle du curling pour assister à un film intitulé "Que savez-vous du travail de la Croix-Blanche", disant ce que l'on fait pour les malades mentaux et les enfants retardés. M. Mann, co-directeur de la Croix-Blanche à Winnipeg, expliqua à l'auditoire le film et donna des conseils sur ce que l'on peut faire pour combattre cette maladie. M. l'abbé H. Roy, curé, remercia le conférencier, et les gens présents pour leur généreuse contribution. Remerciements à Mme Z. Lachance, qui organisa cette soirée instructive qui se termina par un goûter.

Mme Lachance désire remercier M. Charles Belmer, qui s'occupa du projecteur, et les dames qui lui ont aidé à servir le café.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Fête de l'Immaculée

Ici au collège Mathieu, tous ont passé une agréable fin de semaine, débutant le vendredi soir 7 décembre et se terminant dimanche soir.

Vendredi soir, vers 8 h., les élèves de Belles-Lettres présentèrent une soirée aux Pères, Frères, Soeurs, parents de certains élèves et étudiants, tous assemblés au gymnase. La petite et la grande chorale chantèrent quelques beaux morceaux. Ensuite, nous fûmes égayés de quelques farces et imitations par Roger Delveaux et Marcel Ritchot. Enfin, une pièce intitulée "Le sang des pauvres dans un sac", fut mise en scène et tous en tirèrent une profitable leçon. Un mot du Père Recteur, "O Canada" et ce fut le coucher.

Le samedi matin 8 décembre, à la grande joie des élèves, nous eûmes un lever tardif. Ensuite, à 10 h., nous allâmes à la cathédrale afin d'entendre la messe à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception. Le Père Piédalue célébrait la messe, assisté des Pères Brûlé et Comeau, comme diacre et sous-diacre. La Schola, la grande chorale et la petite chorale, réunies au jubé, entonnèrent la messe. Le Père Recteur prononça le sermon. Il dit qu'en ce jour nous devions chanter la gloire de Marie, la remercier, implorer sa toute-puissance et la prendre comme modèle. Plusieurs fois il répéta les splendides paroles "Tota pulchra est, O Maria!" Il continua en déclarant que Marie est immaculée non seulement pour son fils Jésus mais aussi pour les hommes, que Marie est associée avec Jésus dans le salut du monde et que nous obtiendrons des grâces par son intercession. Donnant une recette d'un mot, il termina: "Donnez!" d'abord l'amour de vos coeurs à Dieu, ensuite, à vos frères l'exemple d'un membre du corps mystique du Christ.

Le soir, les Petites Soeurs de la Ste-Famille nous servirent un délicieux repas à la dinde. Etude et coucher.

Enfin, dimanche soir, fut présenté au gymnase le film "Pollyanna", un des plus grands succès du cinéma de Walt Disney. Ce film fut discuté en ciné-club.

Un remerciement sincère aux Oblats qui ont bien voulu nous donner un repos avant les examens de Noël qui commencent bientôt.

Paul CENERINI,
Versification.

Premiers exploits au ballon-panier

Les 17 et 18 novembre, le club senior (puisque nous en avons un junior cette année) de ballon-panier est allé à Lebret pour y jouer contre les Indiens du St. Paul High School et les Scolastiques oblats.

Nous sommes partis vers 3 h. p.m., mais seulement après avoir écrit comme tous les autres l'examen de la semaine. Deux automobiles, l'une conduite par le R. P. Charest, l'autre par notre étoile, Réal Forest, nous y ont amenés.

Nous avons joué contre les Indiens une des plus belles parties de notre carrière. Après deux périodes de temps supplémentaire, les gars de St-Paul ont réussi à nous battre au compte de 62 à 59.

Ayant couché au Scolasticat, nous avons assisté le dimanche avant-midi à une messe aussi belle que longue . . . car c'était la clôture des Quarante-Heures. Un magnifique dîner nous fut servi avec Deo Gratias en notre honneur. Nous avons enfin, de bonne heure l'après-midi, joué contre les Frères qui étaient surtout des anciens collégiens. Pas de temps supplémentaire cette fois-là; nous sommes sortis vainqueurs par le compte de 28 à 15.

Le 1er décembre, les Indiens nous ont rendu notre visite. Nous avons joué cette fois, nous croyons de façon à donner un spectacle de valeur aux collégiens et aux visiteurs. Notre club a pris dès le début une avance considérable qui a augmenté jusqu'à la fin. Le compte fut de 47 à 26.

Comme par les années passées, nous avons accepté l'invitation au tournoi de Swift Current, qui fut organisé cette année le 8 décembre.

Nous avons dû laisser les honneurs de la première partie aux joueurs de Biggar, au compte de 26 à 22. Cependant nous nous sommes repris en battant les équipes de Swift Current et de Shaunavon 35 à 25 et 53 à 27 respectivement.

Enfin, le lundi 10 décembre, nous avons défait ici l'équipe de la base d'Aviation de Moose Jaw par un compte de 53 à 44.

Voici la composition du club pour cette année: gérant, le Père Martial Charest, entraîneur, Léo Pinel, les joueurs, Réal Forest, André Moquin, Louis Pinel, Claude Léost, Gordon Behun, Roger Huel et Paul Heppelle.

Paul HEPPELLE,
Versification.

CHEVALIERS DE COLOMB
Conseil Langevin no 4280
Régina, Saskatchewan

A tous les membres et amis du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb de Regina.

De la part du Grand Chevalier et des membres de l'Exécutif.

Meilleurs Voeux
de Joyeux Noël
et de Bonne, Heureuse
et Sainte Année

Vonda

Une Journée-Rencontre

Le dimanche 9 décembre avait lieu la Journée-Rencontre, de 2 h. à 5 h. p.m. Mlles Murielle Lepage, Aline et Lilliane Martineau, Yvette et Marie-Rose Lepage, Céline et Vivianne Denis, Jeannette Loiselle, Denise Rivard et Valorie Stad étaient présentes.

La prière d'ouverture mit les jeunes en contact avec la Vierge Immaculée, dont c'était la fête la veille, puis elles ont chanté "Le sourire" et récité des psaumes tirés de la liturgie mariale du 8 décembre, où se trouvent tant de thèmes susceptibles de répondre à leurs désirs de beauté, blancheur, paix, force, pureté, amour et bonté.

Le Manuel insistait aussi sur la mortification et les jeunes en ont profité pour étudier comment se préparer à la belle fête de Noël qui approche. Ensemble elles ont tâché de prévoir un peu le temps des Fêtes, puis elles ont étudié le caractère de Marie. Elles ont discuté, comme questions à l'ordre du jour: le Pape et les délinquants; les jeunes qui veulent le bien, le beau; le caractère de chacun: nos habits, le concert de Noël, etc.

En équipe elles ont discuté les trois questions suivantes: 1) Qu'est-ce que l'Immaculée Conception? 2) Est-ce que la Vierge aime les jeunes? Prouvez. 3) Est-ce que les jeunes aiment la sainte Vierge? Prouvez. Elles ont apporté des réponses décidées et précises montrant leur grand amour et leur grande admiration pour la sainte Vierge, montrant aussi la tendre dévotion que la jeunesse a envers son Immaculée Conception.

Cette discussion fut suivie d'une période de questions, puis, après une dernière prière, les jeunes sont reparties, emportant un plus grand amour de Marie.

L'expérience est le total de nos déceptions. — Comtesse DIANE.

NOTES AGRICOLES

Vie facile et mécanisation: raisons d'une consommation moindre de blé

La vie facile et la mécanisation sont les principales raisons de la diminution de la consommation canadienne de blé par tête de population.

Toutefois, la situation est la même dans la plupart des autres pays qui jouissent d'un revenu élevé, déclare M. L. E. Drayton, chef de la Section de la commercialisation, à la Division fédérale de l'économie, qui vient d'assister à une réunion du Conseil international du blé à Londres.

A l'exception de la période 1936 à 1946, où la consommation canadienne de blé a atteint 197 livres par personne par année, la quantité est passée de 175 livres en 1934 à 137 livres l'an dernier.

M. Drayton croit que le niveau s'est maintenant stabilisé. La consommation par personne s'est maintenue passablement la même au cours des quatre dernières années, dit-il.

En dépit de la baisse de la consommation par personne, la quantité de blé utilisée pour l'alimentation est passée de 43.5 millions de boisseaux en 1934 à 56.2 millions l'an dernier, par suite de l'accroissement de la population.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette baisse de consommation, fait observer M. Drayton. Il y a par exemple la mécanisation qui a réduit la travail manuel ardu et par conséquent a atténué le besoin d'éléments énergétiques tels que le blé, les pommes de terre, le sucre et les graisses. Ces dernières comprennent le beurre, la margarine, le shortening, le saindoux et les huiles à salade.

Le revenu élevé explique la "vie facile" et un minimum d'exercices attribuables a utravail de bureau, à l'usage de l'automobile au lieu de la marche pour se rendre au magasin du coin, à l'embauchage de main-d'oeuvre pour faire les menus travaux autour de la maison, d'où la diminution du besoin d'aliments riches en calories.

Plus le chèque est gros, plus la famille s'accorde des aliments chers, ce qui crée une demande accrue de viandes et de fruits aux dépens des articles moins chers tels que le pain.

En même temps, les spécialistes de l'alimentation recommandent les aliments "protecteurs" afin de maintenir la consommation de calories à un niveau raisonnable chez les Canadiens, ce qui tend à réduire la consommation de céréales, de pommes de terre et de viandes grasses en faveur des viandes maigres ainsi que les fruits et légumes frais ou congelés.

Ce sont les céréales, y compris le blé, qui ont subi le plus fort déclin parmi les aliments riches en calories. Si le sucre et les graisses sont relativement peu touchés, cela tient surtout au goût des consommateurs, ajoute M. Drayton.

La consommation annuelle de sucre s'établit à environ 100 livres et celles des graisses à environ 50 livres.

Même si la baisse s'est ralentie, du moins pour un certain temps, notre niveau est présentement très supérieur à celui des Etats-Unis. Il attribue ce fait à nos hivers plus rigoureux et à l'exploitation forestière qui exigent des travailleurs en plein air une alimentation plus riche en calories.

Un autre facteur serait la diminution de la cuisson domestique. Avec un revenu plus élevé, les ménagères sont moins portées à faire leurs propres gâteaux, tartes et galettes.

Il n'est pas facile de dire jusqu'à quel point ces facteurs ont influé sur la consommation du blé, mais il est certain que les ménagères gaspillent moins de farine en brûlant moins de gâteaux!

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Nouvelles
11.20—Musique
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercité
3.30—Musique de ballet
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre des réseaux anglais
5.30—Soirée de hockey
8.30—Radio-Journal
8.40—Tour des capitales.
9.00—Les sports
9.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.25—Les sports
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles
12.25—Bulletin agricole
12.30—Chansonnettes
12.54—Tu es Roi chez toi
1.00—Chansons de la maison
1.15—Fémina
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.45—Coeur à coeur
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—Picotin
4.45—Rythmes sud-américains
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Club 710
6.00—Radio-Journal, Domicile adoré
6.15—Radio-Sacré-C.
6.30—Psychologie de la vie quotidienne
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles

LUNDI
7.00—Le petit ensemble vocal
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—La revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Adagio

MARDI
7.00—Neil Chotem
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Récital d'orgue

MERCREDI
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Petit concert
7.00—Variétés de Québec

JEUDI
7.30—Place publique
8.30—Petites symphonies
9.00—Compositeurs sud-américains
10.00—Musique de chambre

VENDREDI
7.00—Chorale du Canada français
7.30—Deux voix, un pays
8.30—Festivals européens
10.00—Récital

SAMEDI
7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles et bulletin agricole
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—En sortant de l'école
9.30—Chansons et succès
10.00—Radio-Journal, Images du Canada
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Opéra
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, Reportage
5.30—Allégro
6.00—Tante Lucille
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Soirée du hockey
8.30—Nouvelles et la revue de la semaine
9.00—Visite chez les chansonniers
10.00—Musique populaire
10.30—Nouvelles

Au Collège St. Thomas More

Humanisme et humour

"Humanisme et humour", tel fut l'objet du discours donné par M. D. Baker-Smith, professeur au collège St. Thomas More, lors du déjeuner-communion du dimanche 25 novembre.

Il débuta par ces paroles de Montaigne: "Le signe principal de la sagesse est une imagination constante". Avec ces paroles, M. Baker-Smith transforma ses auditeurs en un groupe de membres de la noblesse polonaise visitant Rome vers la fin du 16e siècle, quand la société était en état de tension.

Admirant la basilique St-Pierre, encore inachevée, le groupe arriva près d'une scène ridicule. Un jeune prêtre distrayait un vieillard, moitié rasé et mal vêtu, en lui faisant la lecture d'un livre de plaisanteries. Le vieillard était saint Philippe de Néri.

Laissant de côté ce thème pour quelques moments, M. Baker-Smith en reprit un autre. "Aujourd'hui, dit-il, le mot 'humanisme' comporte deux extrêmes; celui de Bertrand Russell, qui soutient que l'homme est le seul critère de valeur dans l'univers, ou encore celui de la version traditionnelle de l'étude des classiques."

Cependant, M. Baker-Smith préféra le terme "bouleversement de cervelle" dans les classiques à partir du 12e siècle. "L'humanisme est la notion grecque de l'équilibre raisonnable entre le spirituel et le physique, le "milieu" d'Aristote.

Au temps de l'empire, Rome avait atteint ce "milieu" mais bientôt le surpassa. La corruption interne et les invasions barbares le renversèrent. L'Eglise, surgissant à cette époque brutale, devait pour soutenir la faible morale apparaitre digne et majestueuse. Etre chrétien devint une chose sérieuse et il n'est pas surprenant de trouver la vie décrite alors comme une affaire noire, sombre.

Vers le 12e siècle cependant, l'Europe se stabilisa; le danger des invasions étant passé, la vie devint plus brillante.

Des hommes tels que Jean de Salisbury voyaient l'humour non comme une dénégation des principes chrétiens mais comme un moyen de ranimer, de "dégager la croûte qui s'était formée autour de l'idée spirituelle". Vers la fin du 14e siècle, cependant, ce retour à la mondanité s'était surpassé une fois de plus et la réforme en fut le résultat. La contre-réforme redevint l'opposé extrême.

Après cela, M. Baker-Smith retourna à saint Philippe de Néri, qu'il avait laissé moitié rasé et faisant des plaisanteries dans un corridor du Vatican. Que faisait-il là? Eh bien, il reprenait la tâche de restaurer l'équilibre entre le réel et l'imaginaire. Néri, reconnu partout comme un saint homme, détruisait cette image conventionnelle d'un saint dépeint alors comme un mystique oublieux des éléments fondamentaux de l'existence. Il restaurait l'humour.

M. Baker-Smith trouve que le manque d'équilibre existe encore de nos jours. L'homme est sorti de sa nature propre et s'est refait en une machine simple mais bien organisée. La raison est devenue la dernière cour d'appel. Et c'est ceci qui rend possible les Etats totalitaires et les camps de réfugiés. "Le monde d'aujourd'hui manque d'humour. Ce qu'il nous faut, conclut-il, c'est plus d'amour, plus de relations humaines, de contemplation . . ."

Un peu d'humour devrait pénétrer la vie politique. Mais surtout il faut prendre garde à ne pas se justifier soi-même.

Céline BOUDREAU.

Val Marie

Soirée

Le dimanche 9 décembre, les Dames Auxiliaires de l'hôpital ont organisé une soirée récréative pour leurs époux, comme elles le font chaque année. Il y eut quelques rondes de cartes, des jeux de société, distribution de cadeaux aux époux et un goûter.

Ça et là

M. et Mme C. Lloyd Forrester (Lucille Perrault) visitent M. et Mme Jos. Perrault.

Mme H. Schulte et ses deux fils, Marc et Daniel, ainsi que MM. François Pinel et Alex. Vadeboncoeur ont visité Mankota, le dimanche 9 décembre.

Mme Jean Cornet et sa fille, Monique, ainsi que Mme A. Vadeboncoeur, sont allés à Ponteix pour affaires.

MM. Robert Lemire, George Lewans, Rolland Syrenne et Gérard Bleau ont gagné la première ronde au curling à Ponteix, en vue de la coupe provinciale du bonspiel des Chevaliers de Colomb.

A l'Ile-du-Prince-Edouard, victoire conservatrice

CHARLOTTETOWN — Les conservateurs du premier ministre Walter R. Shaw ont conservé le pouvoir à l'Ile-du-Prince-Edouard au cours d'une élection provinciale chaudement disputée.

Regagnant un peu de terrain, les libéraux ont porté leur représentation aux Communes de huit à onze députés, alors que les progressistes-conservateurs ont vu le nombre de leurs députés tomber de 22 à 19.

Fait sans précédent, le premier ministre Shaw, âgé de 74 ans, est devenu le premier chef conservateur qui a réussi en 47 ans à faire réélire son parti. Cela ne s'était pas produit depuis 1915.

Prends modèle sur l'humilité de ton coeur de chair: il est, toute la vie, le premier ouvrier de ton être, soustrait aux regards.

Vladimir GHIKA.

La Troupe Molière remporte succès et éloges à Vancouver

VANCOUVER — Rarement nos grands journaux sont prodigues d'éloges en faveur de la langue française. Il y eut exception toutefois en faveur de la Troupe Molière pour ses soirées artistiques des 30 novembre et 1er décembre derniers.

Dans son édition du 1er décembre, le "Vancouver Sun" s'exprimait ainsi: "La Troupe Molière paraded an astonishing array of theatrical talent . . . Canada is a bilingual country, and this group is a highly worthy representative of the French speaking people".

Il faut l'avouer franchement; ces soirées furent un triomphe pour la langue française en Colombie - Britannique. Les nombreux appels téléphoniques qui suivirent l'article du susdit journal en sont la preuve. Il n'y eut certes pas salle comble, mais la publicité faite par le journal compensa largement cette lacune et fit connaître au grand public les talents de nos artistes.

Parmi les invités de la première soirée, mentionnons un très joli groupe de 27 religieuses, que notre ami, M. l'abbé Fouquet, curé de Whalley, avait amenées dans son autobus. A la deuxième représentation, on remarquait la présence de M. et Mme Roméo Paquette, de Victoria. M. Paquette est le nouveau président de la Fédération canadienne - française de la Colombie-Britannique; celle de M. Robert Picard, Consul de France, accompagné de son épouse et de ses trois filles; celle de M. T. Block Bauer, président de l'Alliance Française, et son épouse; il y avait des étudiants de l'Université qui voulaient se perfectionner en français, ainsi que des gardes-malades, dont l'une, Mlle Bernier, avait joué elle-même, au Nouveau-Brunswick, dans la pièce de l'Avare de Molière.

L'Avare

La soirée débuta par la représentation de trois scènes de "L'Avare" de Molière. Trois acteurs y prirent part. M. le Dr Gaston Robinson jouait le rôle d'Harpagon (l'Avare), Allan Walsh celui de Laflèche (le Valet) et Suzanne Boisvert-Lata, celui de Frosine (l'intrigante). En vérité, le Dr Robinson s'est surpassé. Parfaitement en possession de son rôle, revêtu d'habits négligés, portant barbe en désordre, avec un regard soupçonneux envers tout le monde et surtout constamment obsédé par la crainte de se voir dérober son trésor, enfoui dans le jardin, il capta l'attention de l'auditoire dans les trois scènes.

Dans la première, le Valet, LaFlèche, est la victime des perquisitions réitérées d'Harpagon. Mais LaFlèche joue superbement son rôle, se soumet à des fouilles plus qu'indiscrètes et même finit par arracher à l'Avare des aveux au sujet de la cachette de son trésor, ce qui fut fort malheureux pour Harpagon, comme nous le verrons.

Dans la deuxième scène, nous voyons de nouveau l'Avare; mais apparait aussi Frosine, Mme Suzanne Boisvert-Latta. Ho! Ho! Quelle intrigante, superbe et gracieuse à la fois. Elle réussit à cajoler et à tromper l'Avare en lui découvrant des charmes sur son âge, sa barbe, sa démarche, voire même ses verres. Mais elle échoue piteusement quand il s'agit de lui soutirer un emprunt d'argent, elle en avait d'ailleurs été avertie, l'Avare est irréductiblement avare. D'après le "Vancouver Sun", Frosine "is surely one of the loveliest and most graceful young actresses in Vancouver".

Dans la troisième scène, Harpagon est seul; il vient de découvrir que son trésor a été volé. Il se précipite sur le théâtre en criant: "Au voleur! Au voleur!" Il est désespéré, ruiné, il tombe par terre et s'évanouit, il est mort; mais il se relève précipitamment, croyant avoir entrevu une ombre, son voleur peut-être. Cette scène de Molière est un chef-d'oeuvre. Et peu d'acteurs à Vancouver auraient pu, comme le Dr Robinson, rendre ces expressions de désolations et d'amères déceptions.

Anastasia

Passons à la deuxième représentation: celle-ci d'un caractère tout différent. En 1918, la famille impériale de Russie est fusillée par les Bolchéviks. Anastasia, l'une des princesses est supposée avoir échappé au massacre. C'est le thème d'un mélodrame des plus captivants, composé par Marcelle Maurette et intitulé "Anastasia".

On représente une scène de cette pièce, celle où Anastasia (Colette Gay) réussit très habilement à tromper l'impératrice douairière (Marie Frazer) et à se faire accepter comme la vraie princesse Anastasia. De l'aveu des plus sévères critiques dans l'assistance, cette pièce contribua beaucoup au succès de la soirée. L'Impératrice est solennelle et soucieuse; elle est revêtue d'une longue robe rouge-mauve, parle lentement, gesticule rarement, avec un regard profond mais sceptique sur l'identité de la princesse. Et que dire de Colette Gay dans son rôle d'Anastasia. La simulation de son double jeu est exécutée artistiquement: c'est à s'y méprendre. A cette artiste "beautifully tragic" est promise une brillante carrière théâtrale.

Avec le troisième acte, réapparait le Dr Robinson, non plus comme le cupide Harpagon, mais couché sur un lit, ronflant et semi-ivre. Il joue le rôle de Lenglume dans la pièce d'Eugène Labiche, "L'affaire de la rue Lourcine", une autre de ces fumistries enchevêtrées dans lesquelles excelle Labiche.

Lenglume a passé une partie de la nuit dans une beuverie avec un camarade "ejusdem farinae", Mistingue (Onile Lefrançois). Au déjeuner, Mme Lenglume (Bérangère Dallaire) fait lecture d'un journal où est raconté le meurtre d'une jeune fille; mais, par mégarde, c'est un journal antidaté. Le meurtre est supposé avoir eu lieu la veille et les limiers sont sur la piste des meurtriers, dont la description correspond plus ou moins à celle de Lenglume et de Mistingue. Pendant quelques instants les deux copains se regardent bêtement et tristement (scène très bien rendue) et finissent par se croire deux gibiers de potence. Dans la pièce figurent aussi Potart (Raymond Coulombe) et Justin (Bertrand Lefrançois). Les supposés criminels voient en eux des témoins dangereux qu'il faut faire disparaître. Mme Lenglume est mystifiée, car elle ignore tout des beuveries et des implications de son mari et de Mistingue. Il s'ensuit toutes sortes de complications amusantes, d'incroyables quiproquos qui égaient l'auditoire. Finalement tout s'éclaircit. On découvre que le journal relatait un article de plusieurs années passées.

Félicitations

Félicitations au Dr Robinson, qui s'est montré comédien surprenant dans les deux pièces exécutées et qui a fait mentir l'adage que l'on ne peut mener à bien qu'un seul emploi à la fois. Bertrand et Onile Lefrançois sont aussi des comédiens "with plenty of potential", d'après l'article du "Vancouver Sun". Mme Bérangère Dallaire n'est pas une étrangère sur notre scène; ses lauriers sont déjà nombreux. Il ne faut pas oublier dans notre galerie artistique le jeune Raymond Coulombe: il est maître de lui-même et l'on peut compter sur lui pour n'importe quel rôle dans nos futures pièces.

Mme Blanche Lambert, directrice de la Troupe depuis de nombreuses années, peut se réjouir grandement du succès éclatant de ses élèves et elle doit s'attribuer une large part des louanges justement méritées par ses artistes.

Remerciements bien sincères au Dr Robinson, à Wilfrid Lefebvre, à Mme Lambert pour les longues soirées passées à préparer les décors. Il faut mentionner aussi l'appui toujours opportun de tous les autres collaborateurs, M. Jacques Baillaut, Mlle Hélène Flaschner, Mmes Thérèse Jantzen, Rita Girouard, Pauline Boisvert et d'autres.

Le CHRONIQUEUR.

Bonnyville, Alta.

Remerciements

M. Adjutor Lepage et sa famille, de Bonnyville, Alta, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Lepage. Un merci spécial au choeur de chants.

L'A.C.F.C. vous parle

Cinquante ans de vie française en Saskatchewan

Hommages d'un ancien . . .

Eh oui, c'est vrai! C'est un fait, si inouï soit-il! La Saskatchewan fondée en 1905, mais bien avant cette date peuplée, colonisée, civilisée, évangélisée par des coureurs de bois, des découvreurs, des missionnaires d'expression française, la province de la Saskatchewan, depuis le début du siècle maintes fois déchirée par des séismes de fanatisme anti-catholique et anti-français, forte de ses citoyens d'origine française, par le truchement de son Association Franco-Catholique a fêté en juillet, cinquante ans de vie française organisée.

En dépit d'une submersion glaciale dans une mer anglophone grossie sans cesse par une immigration surtout anglosaxonne, les Canadiens français jusqu'à l'heure d'aujourd'hui, moins certain bois mort, ont survécu. Malgré des raz de marée dévastateurs animés par de chauds partisans britanniques de la théorie: "One flag, one religion", la religion catholique et la langue française en Saskatchewan ont tenu le coup et surnagé.

Cette année, cet été, au moins 32,000 personnes — toutes celles qui parlent encore la belle langue française — ont chanté à plein coeur leur reconnaissance, leur joie, leur triomphe, se sont retrempées encore pour continuer de plus belle leurs luttes et rester ce que Dieu et la nature les ont fait et ont voulu qu'ils soient . . .

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan qui a rallié les forces, soutenu les courages, entretenu l'opiniâtreté et la confiance dans la tâche pénible à accomplir clame à tous les grands vents des Prairies son demi-siècle de résistance, de luttes, d'efforts, de travail, de vie.

L'A.C.F.C. dit au Canada tout entier son obstination préméditée pour la garde de sa Foi et de sa Langue, crie fièrement sa hantise pour un objectif bien déterminé: la conservation de sa culture, de ses coutumes, de ses prières dans un idiome bien propre et ose appeler cette persistance, malgré de douloureuses lésions, un jalon vers une victoire.

Grâce à Dieu, l'A.C.F.C. a fêté, en juillet, son jubilé d'or. Elle a voulu oublier pour un moment ses blessures, les arrêts, la fatigue, les revers. Mais elle a voulu aussi rappeler que durant ces cinquante longues années, il n'y eut jamais de sa part abandon, jamais!

La vitalité foncière de cette poignée de francophones pourtant si éparse, la solidarité qui a uni les petits groupes de Canadiens français de la province entière aux heures sombres de sa vie parsemée de cauchemars, enfin la générosité presque légendaire de ces papas, de ces mamans, de ces enfants sont un fait unique sans doute dans les annales des pays et des races du monde, frisent l'héroïsme à jet continu, tiennent du merveilleux.

Incarnée depuis cinquante ans par le symbole de l'**A.C.F.C.**, cette volonté de vivre des Canadiens français de la Saskatchewan, en des conditions de vie presque intenable, affirme catégoriquement un principe, maintient une harmonie et apporte un réconfort.

Le principe que le Canada est un pays bilingue d'un océan à l'autre, base de la constitution même de notre pays. L'harmonie par le respect mutuel entre les deux grandes races du pays aussi bien qu'entre les adhérents des diverses croyances qui composent notre pays foncièrement chrétien. Le réconfort d'une présence bienfaisante. La présence d'une valeur spirituelle en ce monde par trop matérialiste et terre à terre. L'appui réconfortant d'une voix autorisée qui pénètre les foyers isolés mais inspirés et stimulés au maintien de saines traditions par de constants appels à la fidélité aux origines, à la langue, à la foi. Un drapeau sans cesse sonnant la charge et qui fouette l'énergie, pique l'apathie, ranime les courages, décuple les forces, lance follement à l'assaut de l'impossible — une autre de ces folies irrésistibles!

C'est cela que l'on a souligné à Duck Lake et Prince-Albert les 8, 9, 10 et 11 juillet dernier.

Une journée de joie et de gratitude, **le dimanche 8 à Duck Lake** avec messe pontificale, chars allégoriques, souper champêtre, feu de joie, discours et appels des braves.

Trois jours de méditation, de réflexion, d'étude, de résoluiton, **les 9, 10 et 11 juillet, à Prince-Albert.** Et maintenant! . . .

"Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs".

Un de la vieille équipe.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ne vous vengez point vous-mêmes, mais laissez agir la colère de Dieu. (Rom. 12, 19)

Lisieux

Çà et là

Félicitations à M. Bernard Préfontaine qui unissait sa destinée à celle de Mlle Marilyn Leblanc, le samedi 8 décembre à Rockglen. Les heureux époux sont actuellement en voyage de noces au Mexique.

M. l'abbé O. Lemay, curé de Val Marie, ainsi que Mlle Agnès Gosselin, étaient en visite au presbytère, récemment.

Après avoir passé plusieurs mois dans la paroisse, M. Roland Poulin, cousin de M. l'abbé L. Poulin, curé, est retourné dans l'Est.

La Rév. Sr Forest, supérieure, est hospitalisée à Gravelbourg. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Des travaux sont en marche pour préparer la patinoire afin d'assurer aux enfants un lieu de sport pour cet hiver.

Debden

Baptême

Le 2 décembre: Jeannine-Marie, fille de M. et Mme Denis Blais, née le 20 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Brûlé, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Pamphile Bujold ont eu la visite de M. et Mme Albert Thibault, de Tway. Mme Thibault est la nièce de Mme Bujold. Ils recevaient aussi la visite de leur fille, Mme Lawrence Gray, de Brandon, Man.

M. Lionel Courchêne, de la Colombie-Britannique, est en promenade chez sa mère, Mme Albert Courchêne.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, sont venus visiter leur nombreuse parenté.

Mme Philippe Lepage eut la visite de ses beau-frère et soeur, M. et Mme Joseph Rioux, de St-Denis.

Mme Louis Huot, de Penn, a rendu visite à M. et Mme Athanase Lajeunesse.

Domremy

Çà et là

Mme Jules Lavertu, de Victoria, C.-B., a visité ces jours derniers ses belles-soeurs, Mmes Joseph Georget et Joseph Marsollier, et son beau-frère, M. Emilius Lavertu, de Domremy.

Le Conseil Etudiant de l'école du village organisa une vente de pâtisseries de Noël, le 8 décembre. Ce fut un succès.

M. et Mme Armand Hamoline, accompagnés de M. Paul Langlois, sont de retour d'Edmonton, où M. Hamoline est allé voir les médecins.

Une belle messe de Minuit, sous la direction de M. Guy Blondeau, est en préparation pour Noël. Sincères remerciements aux dévoués membres du choeur de chant.

M. Raymond Mareschal, de l'Aviation canadienne, est en visite chez ses parents, M. et Mme Robert Mareschal, de Domremy.

Distribution des prix

La distribution des prix de français de l'A.C.F.C. eut lieu le dimanche soir 9 décembre à la salle du village, sous la présidence de M. Armand Hamoline. Les orateurs invités qui portèrent la parole sur l'A.C.F.C. durant la veillée furent MM. Philippe Rivard, vice-président de l'exécutif, et Fernand Denis, tous deux de Vonda.

Merci à ces messieurs qui ont su, par leurs chaleureuses paroles, réchauffer le patriotisme des Canadiens français et les encourager à aider leur association pour qu'elle continue à survivre. Des films en français ont agrémenté la soirée. On en profita aussi pour élire un nouveau comité paroissial de l'A.C.F.C. M. J.-A. Houle, curé, adressa aussi la parole et présida à la distribution des prix.

Baptême

Le 25 novembre: Daniel-Paul, fils de M. et Mme Albert Houle, né le 15 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Houle, d'Arborfield.

St-Denis

Décès

Mme Adjutor Lepage (née Juliette-Marie Bélanger) s'éteignait doucement à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, le 28 novembre, après une courte maladie.

Née le 18 septembre 1885 à St-Pierre, Qué., et mariée en mars 1918, Mme Lepage vint avec son époux sur une ferme à St-Denis, où ils résidèrent pendant 36 ans. En 1954, M. et Mme Lepage et leur fille, Juliette, déménagèrent au village de Vonda pour revenir à St-Denis à l'automne de 1961.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Adjutor, de St-Denis; une fille, Mme Lucien Roy, de Bonnyville, Alta. Un fils, Pierre, la précéda dans la tombe.

Le service funèbre fut chanté le 30 novembre par M. l'abbé O. Lacroix, et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Désiré Bussière, Armand Labrecque, Laurent Pion, Wilfrid Labrecque, Albert et Alexandre Lepage.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Lepage remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil récent.

Çà et là

M. et Mme L. Roy, de Bonnyville, Alta, étaient de passage à St-Denis à l'occasion des funérailles de Mme Lepage.

Mmes Léo Joanis, Clotaire Denis, fils, Louis Labrecque, Alexandre Lepage et Liguori Leblanc ont fait une retraite fermée à Queen's House de Saskatoon, les 23, 24 et 25 novembre.

Mlle Rose Raymond passe des fins de semaine parmi sa parenté.

MM. Bernard et Gilles Hubert sont partis à Edmonton pour quelque temps.

M. Joseph Labrecque et sa fille, Vivianne, sont partis à Edmonton pour quelque temps.

M. et Mme Jos. Rioux et Mme Jean Hubert ont passé quelques jours à Debden.

M. Joseph Labrecque et sa fille, Vivianne, sont partis à Edmonton, Alta, où Mlle Labrecque a un emploi.

Chronique de CFRG

En voyage

Notre ingénieur-en-chef, Raymond Lizée, partira en voyage dans le courant de ce mois, plus exactement le 20 décembre, pour Vancouver. La côte du Pacifique l'attire, il est vrai qu'il n'est pas belliqueux. Ce sera un voyage de visite en même temps qu'un voyage de vacances, vacances qu'il comptait prendre depuis longtemps. Bien sûr Raymond ne partira pas seul, son épouse l'accompagnera ainsi que ses deux filles. Bon voyage, bonnes vacances et bien des choses à la famille Fournier de Vancouver.

Club 1230

Le concours "Club 1230" marche à pleins disques! CFRG, en plus d'être un poste émetteur, se double d'un bureau de poste. Certains soirs, l'on voit surgir d'un flot de lettres, la tête hirsute de notre ami B.P.

Sa boîte à surprise est pleine à craquer tous les jours. La gagnante de la semaine dernière était Mlle Monique Morin, de Ferland; cette semaine, le magnifique microsillon a été gagné par Mme Donat Chenard, de Gravelbourg.

Ça fait toujours plaisir de gagner un microsillon et aussi d'entendre citer son nom à la radio et encore mieux de le voir figurer dans le journal. Des gens ont déjà commis toutes sortes d'excentricités voire des crimes pour que leurs noms figurent en première page des journaux.

CFRG vous offre un moyen bien plus raisonnable et bien moins aléatoire pour soigner votre petite publicité. Participez à ce concours "Club 1230" et gagnez un microsillon chaque semaine, ou encore 10 et 5 dollars lors du grand tirage qui aura lieu le dernier jour du concours, le 21 décembre.

Chants de Noël

Un dernier mot, la direction de CFRG a décidé de ne diffuser aucun chants ni cantiques de Noël avant le 15 décembre, ceci afin de garder à cette fête sa véritable signification.

Il est absolument absurde de casser les oreilles de nos auditeurs avec des cantiques et rengaines de Noël six semaines d'avance, et ainsi d'entourer cette fête d'une atmosphère de c i r q u e ou de "stampède".

Sur ce, je vous quitte en vous souhaitant "Joyeux Noël".

M. M.

Saskatoon

M. O'Neil Loiselle se rendait à Brandon chez ses fille et gendre, M. et Mme Joseph Jeanneau (Alma), et leurs deux fils, Denis et Marc. Il visitait également des parents et amis à Winnipeg et dans le Dakota-Nord.

Lac Pelletier

M. et Mme Paul Perron et leurs deux fillettes, de Cadillac, sont venus le dimanche 2 décembre visiter M. et Mme Joseph Dumesnil; en même temps ils ramenèrent Mlle Géraldine Dumesnil au couvent Notre-Dame de Ponteix, et Mlle Lise Dumesnil pour passer la semaine avec eux.

M. Aurèle Moreau, qui a passé une couple de semaines chez ses oncle et tante, M. et Mme Jos. Dumesnil, est allé passer une semaine chez M. et Mme Fourny, à Frenchville.

M. et Mme Cléophas Metivier sont déménagés à Swift Current pour les mois d'hiver.

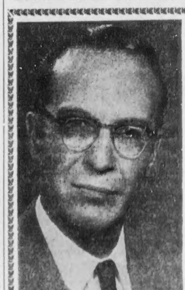
M. et Mme Marcel Perus et leur famille sont déménagés en Colombie-Britannique pour les mois d'hiver.

Mlle Doreen Rambow, institutrice à Lac Pelletier, se rend chez ses parents à Hodgeville à chaque fin de semaine.

M. et Mme Lucien Levasseur et leurs deux fils sont venus de St-Brieux pour passer une semaine chez M. et Mme Narcisse Laverdière.

MM. et Mmes Albert Létourneau et Edgar Spence, ainsi que Mlle Irène Monette, sont allés reconduire Mlle Claire Monette au Manitoba, le dimanche 2 décembre.

M. Louis Monette et Mme Délina Monette, de Ponteix, sont venus visiter MM. et Mmes Ted Roch et Antonio Monette.



Voeux les plus sincères de Joyeux Noël et souhaits du Jour de l'An à toute la population canadienne-française de la Saskatchewan.

Maurice Denis
président général de l'A.C.F.C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Assemblee régulière

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil Langevin aura lieu le vendredi soir 11 janvier 1963, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, angle de la rue Lorne et de la 15e avenue.

Remerciements

Au frère Dr John Riffel, ancien Grand Chevalier du Conseil Regina no 1247, orateur invité à notre déjeuner-communion du 18 novembre. Le Dr Riffel nous a fait un bien intéressant discours et nous le félicitons pour ses paroles importantes.

Au Grand Chevalier du Conseil Holy Rosary no 4704, le frère Stan Byrne, au Grand Chevalier du Conseil Mgr Janssen no 4959, le frère Mike Riffel, et au Député Grand Chevalier du Conseil Regina no 1247, le frère Del Ottenbreit qui nous ont honoré de leur présence avec leurs épouses lors de notre déjeuner-communion du 18 novembre. Aussi au frère Aurèle Poirier, ancien Grand Chevalier du Conseil Regina no 1247.

A tous ceux qui ont travaillé d'une manière ou d'une autre à notre vente de billets du tirage inter-conseil des oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb. Félicitations pour leur excellent travail.

A tous ceux qui assistent aux assemblées et participent à nos activités, ainsi qu'aux activités paroissiales et publiques. Félicitations pour leur bonne volonté et leur bon exemple.

Félicitations

Au frère et à Mme Alfred Béchard, de Sedley, à l'occasion de la naissance d'une fille baptisée sous le nom de Camille.

Bon voyage

Aux frères Amédée, Emile et Pierre Hamel en v o y a g e pour quelque temps dans l'Ontario. N'oubliez pas de revenir.

Malades

Voeux de prompt rétablissement au frère Joseph Girardin, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Voeux de Noël

Encore une fois nous sommes rendus au temps de Noël, et à cette occasion le Conseil Langevin no 4280 de Regina souhaite à tous ses amis et lecteurs, à tous les frères Chevaliers et à leurs épouses, ainsi qu'à leurs familles, un bien Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse, Fructueuse et Sainte Année . . . et le Paradis à la fin de leurs jours.

P. K.

Périgord

Çà et là

Durant le mois de novembre, il y eut une réunion de famille chez M. et Mme Emile Fortin, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Tous leurs enfants étaient présents, à l'exception de leur fils, Cyrille, qui est à Prince George, C.-B.

M. et Mme Don Marfeldt et leur famille, de Loon Lake, visitèrent leurs parents, M. et Mme Adrien Côté, dernièrement, ainsi que leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Willie Langlois, et leur famille.

M. et Mme Lee Hock, de Calgary, accompagnés de Mme Léo Huppé (née Jeannine Plante), étaient de passage dans la paroisse, la semaine dernière pour visiter leurs parents, les familles Mathieu et Donat Plante.

M. Georges Pelletier a conduit son frère, Armand, à Cardson, Alta, où ce dernier a obtenu un emploi.

M. et Mme Victor Moiny et leurs filles, de La Broquerie, Man., étaient de passage dans cette paroisse, la semaine dernière, et ont visité leurs parents à Kelvington et Périgord. Ils étaient en route pour St-Front, où ils assistèrent au mariage Dufault-Bouchard, la nouvelle épouse étant leur nièce.

Les familles Donat et Willie Langlois, Donat Plante, Roland **Bossé et Emile Fortin se rendirent aussi à St-Front pour le mariage** Dufault-Bouchard.

La semaine dernière, M. et Mme Raymond Mathieu ont visité leur jeune bébé qui est hospitalisé à Saskatoon, où il a subi une opération aux poumons. Aux dernières nouvelles, le bébé était hors de danger. Tous lui souhaitent une prompte guérison et retour à la maison.

Naissance

Le 4 décembre est né un fils à M. et Mme Georges Pelletier.

Décès

M. et Mme Wilfrid Dulude, accompagnés de leur fille, Mme Osias Lupien (Jeanne), sont allés à Rivière-à-la-Paix, Alta, pour assister aux funérailles de leur fille, Thérèse (Mme Louis Olasso). Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Radville

Décès

Le 22 octobre, Mme Marie Dietrich, âgée de 69 ans, s'éteignait à l'hôpital St-Joseph après une courte maladie. Le service funèbre fut chanté à l'église Ste-Famille par M. l'abbé N. Marcotte, vicaire, assisté de MM. les abbés Ripplinger et Kubash, comme diacre et sous-diacre.

Native du N o u v e a u-Brunswick, Mme Dietrich vint dans l'Ouest en 1916 et épousa M. Henri Dietrich en 1917. Ils s'installèrent sur une ferme à quelques milles de Radville. La défunte était membre de la Ligue des Femmes Catholiques et de la Croix-Rouge.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Henri; deux fils, James et Raymond, de Radville; trois filles, Thérèse (Mme George Becker), de Airdie, Alta, Emma (Mme Joannes Clément), de Outbank, et Yolande (Mme J. Deshaie), de Fir Mountain; 11 petits-enfants; cinq frères et une soeur, qui habitent dans l'Est du Canada.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Bouchard, Paul D i e t r i c h, Paul Garrity, Léon Carles, Victor Bouchard et A. Normandeau.

Remerciements

La famille Dietrich désire remercier tous ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Çà et là

Le 26 novembre, un grand nombre de personnes assistaient à une assemblée organisée par M. McNaught, chef des pompiers pour la Défense Civile. Douze directeurs ont été nommés à prendre charge des différents départements. Il a été décidé que le premier lundi de chaque mois, les directeurs se réuniraient pour discuter le travail qui a été fait et tout ce qui doit être accompli.

Le 6 décembre, un groupe de Canadiens français se sont réunis au soubassement du presbytère à l'occasion de la visite de MM. les abbés Paris et Ducharme, de Gravelbourg. Ces derniers donnèrent de vibrants discours sur le soutient de l'A.C.F.C. qui travaille à conserver la langue française en Saskatchewan.

M. et Mme Henri Rivière, de Regina, sont venus passer quelques jours à Radville et Ste-Colette, chez leurs enfants et leurs amis avant de partir pour la Californie.



LA RELÈVE, NOUS Y SOMMES



Publication mensuelle Cette page est consacrée aux activités de la Relève manitobaine Publication mensuelle

IL PARAÎT QUE...

— notre prochain congrès annuel sera enregistré sur ruban magnétophone. Apparemment certaines décisions reviennent trop souvent et, aux yeux de certains membres, trop de temps est perdu lors des réunions.

— la Relève a déjà eu deux victimes en moins de deux ans. Ces malheureux ont dû se réfugier à l'hôpital pour une intervention chirurgicale. Qui sera le prochain?

— lors du concours provincial, le 2 décembre dernier, plusieurs ont dû se préoccuper du décor. Le problème des hauteurs semblait annulé les plans des organisateurs.

— la flamme française brûle mieux que toute autre. En effet c'est avec ce principe en tête que le comité a fait faire des livrets d'allumettes. Avis aux intéressés.

— une invention moderne vient de s'ajouter à l'industrie de l'automobile. C'est l'indicateur d'essence. Un certain adulte responsable a refait connaissance avec cette invention si utile à l'automobiliste d'aujourd'hui lorsque son réservoir se vida au coin des rues Portage et Main durant les heures d'affluence.

— la vague est aux chorales avec des voix de jeunes. En plus, semble-t-il, les jeunes directrices remportent un succès plus éminent.

Cher Aigle Protecteur

Je n'aime pas l'attitude d'un de mes professeurs. A cause de ceci je trouve plus difficile le sujet enseigné. Avez-vous des suggestions? — Jean-Paul

Cher Jean-Paul,

Oui, je pourrais te jaser longuement sur ce sujet puisque ton problème relève de celui de personnalité et de sociabilité. Tu dois être à l'école secondaire puisque ton problème en est un d'ajustement de ta personnalité à celle d'un autre et, de plus, tu me parles de tes professeurs, donc, tu n'es plus à l'école primaire.

Tu viens de découvrir la société avec la multiplicité de ses personnalités, pas une seule n'est semblable, et il est difficile de s'ajuster à quelques-unes d'entre elles. Quand c'est un professeur, l'élève transpose souvent son antipathie au sujet enseigné ou encore l'inverse, l'antipathie du sujet enseigné transposée vis-à-vis le professeur. Ce qui prouve en passant que l'intérêt dans les études est aussi important que le talent quant au succès scolaire.

Ton professeur, Jean-Paul, a sa propre personnalité avec ses manières à lui, avec ses expressions personnes, l'intonation de sa voix, ses gestes, ses attitudes comme tu dis, qui ne te plaisent pas et te portent sur les nerfs. Cependant ce même professeur a mis beaucoup de temps à préparer la matière donnée en classe pour t'aider à comprendre. Ton professeur n'aurait sans doute pas choisi cette profession s'il ne s'intéressait pas aux élèves et à toi en particulier. Dans le fond, ton professeur s'intéresse beaucoup à toi.

Prenons la question du côté du professeur. Tous les élèves ne lui plaisent pas: certains ne s'intéressent pas au sujet enseigné, d'autres l'impatientent, d'autres font la paresse et enfin d'autres essaient de le faire fâcher en se jouant de ses frustrations. La coopération est de première importance entre les professeurs et les élèves. Un des signes de maturité, Jean-Paul, c'est d'être capable de s'arranger et de s'ajuster avec tous les autres. Oui, tous les autres bêtes ou gentils. Tu vois que ton problème devient assez important puisque c'est un problème de maturité et de sociabilité: s'arranger avec les autres.

Il faut être capable d'accepter les autres tels qu'ils sont et avec un intérêt sincère, sans ennui et désagrément, si tu veux être une personnalité équilibrée et en bonne santé mentale. Il faut ajuster notre personnalité à celle des autres et voilà les avantages de l'école secondaire où il y a plusieurs professeurs. Si cet ajustement ne se fait pas pour une raison ou pour une autre à l'école secondaire, alors il restera du mécontentement et de la tristesse et, tant que ton ajustement ne sera pas fait, ta personnalité n'est pas complètement équilibrée et tu n'es pas complètement heureux.

Ton problème est très commun dans le développement de la personnalité ou dans l'ajustement aux autres: en les acceptant et en les appréciant tels qu'ils sont. Ton problème pourrait bien être aussi un problème de paresse. Tu ne t'intéressais pas au sujet enseigné par ce professeur, tu ne réussis pas dans ce sujet en ne mettant pas assez de travail alors tu projettes et transfères ton insuccès sur l'attitude du professeur en le blâmant. Fais bien attention à la relation entre le sujet enseigné et le professeur.

Prends l'habitude de voir ton professeur comme un être humain et non comme un épouvantail. Pose-lui tes problèmes, dis-lui que tu ne comprends pas telle ou telle partie de la matière, tu verras souvent combien il est humain et combien il s'intéresse à toi et à ton succès. Bien de mes élèves m'ont dit que je leur faisais peur à première vue et qu'ils ne m'aimaient pas. C'est seulement après avoir causé avec moi qu'ils ont été capables de me dire cela. La meilleure suggestion que je puisse te faire, Jean-Paul, c'est de parler à ton professeur, de communiquer avec lui sur toutes sortes de sujets et un jour tu pourras lui dire qu'il te porte sur les nerfs ou plutôt qu'il avait coutume de te porter sur les nerfs, car une fois que l'on communique avec une personne elle ne porte plus sur les nerfs.

L'AIGLE PROTECTEUR.

Deux grands gagnants au concours provincial

On nous arriva de partout, de St-Claude, Vassar, Powerview, même de Ste-Rose-du-Lac, de telle façon que plus de 800 personnes étaient présentes à notre Concours de Bonnes Expressions au gymnase Notre-Dame à St-Boniface, le 2 décembre dernier.

Neuf concurrents prirent part au concours, représentants les divisions ou régions françaises de toute la province: St-Boniface, Marc Blais, du Collège de St-Boniface; La Montagne, Odile Bazin, de Haywood; La Seine, Cécile Gousseau, de St-Norbert; la Rivière-Rouge, Gérald Lavallée, du Collège St-Joseph d'Otterburne; le Cheval Blanc, Jeannette Arnal, d'Elie; Langevin, Lorraine Frenette, du couvent de St-Charles; Ste-Rose-du-Lac, Joanne Lafrenière, de Ste-Rose; Vassar, Marie-Anne Beaudry; Powerview, Norbert Wilcott, d'Agassey.

Après 45 minutes de lutte serrée, les juges décidèrent de proclamer deux lauréats, Marc Blais, du Collège de St-Boniface, et Joanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac. Félicitations aux deux gagnants. Tous les concurrents reçurent un trophée, un prix en argent et un bon de livre gracieusement offert par la Librairie Fides. Un programme intéressant suivit ce concours.

Les "Chanteclaires" de l'Académie St-Joseph exécutèrent quatre chansons populaires; la chorale du Précieux-Sang nous fit également entendre quelques jolis refrains modernes. L'Institut Collégial Provencher présenta "Ed Syd", une parodie en un acte, composée par deux étudiantes du Collège de St-Boniface. "Anatole et Manda" de St-Norbert gagnèrent l'auditoire par leur humour tout à fait spirituelle. Puis vinrent les "Nomades" du Collège et leur musique entraînante. Enfin, le choeur du Sacré-Coeur termina la séance par quelques beaux chants bien appropriés.

Félicitations et merci à tous ces jeunes qui ont accepté de participer à la représentation. Merci aux adultes qui sont venus nous encourager.

Ronald LAURENCELLE.

L'on voit ci-dessus les gagnants divisionnaires qui se sont fait brillamment la lutte le dimanche après-midi 2 décembre à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface devant un auditoire enthousiaste. Il était évident que la jeunesse franco-manitobaine s'acharne de plus en plus à enrichir son vocabulaire français. Les neuf concurrents étaient, de gauche à droite, 1ère rangée, Cécile Gousseau, de St-Norbert, représentant la division de la Rivière-Seine; Marc Blais, du Collège de St-Boniface, représentant la division de St-Boniface; Joanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, représentant la division de Ste-Rose; Marie-Anne Beaudry, de Vassar; 2e rangée, Gérald Lavallée, du Collège St-Joseph d'Otterburne, représentant la division de la Rivière-Rouge; Odile Bazin, de Haywood, représentant la division de La Montagne; Lorraine Frenette, de St-Charles, représentant la division de Langevin; Jeannette Arnal, d'Elie, représentant la division du Cheval Blanc, et Norbert Wilcott, de Powerview, représentant la division d'Agassey.

M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur d'écoles, présentait les trophées aux deux grands gagnants provinciaux lors du Concours de Bonnes Expressions françaises que la Relève Franco-Manitobaine organisait de nouveau cette année. Recevant ces lauriers bien mérités étaient Joanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac, et Marc Blais, du Collège de St-Boniface. A noter que Mlle Lafrenière fut aussi proclamée gagnante du concours provincial l'an dernier.

Joyeux Noël

Le Comité de Publication de l'école du Précieux-Sang souhaite un Joyeux Noël et une Heureuse et Sainte Année à tous les membres de la Relève et à tous ceux qui savent si bien encourager les efforts que nous, les jeunes, mettons pour assurer la survivance de notre mouvement.

Claire DORGE.

Interview de deux étudiants avec M. E. Gaboury, architecte

M. Gaboury, vous avez fait vos études au Manitoba; trouvez-vous que l'éducation reçue ici vaut celle que vous auriez pu recevoir ailleurs?

Oui, je crois certainement que l'éducation que j'ai reçue ici vaut celle que j'aurais reçue ailleurs. Peut-être si on compare l'éducation donnée ici avec celle des universités d'Europe ou les meilleures des Etats-Unis, il serait juste de dire que les professeurs étant des plus compétents et le milieu culturel des plus favorables dans ces pays, j'aurais peut-être reçu davantage et accompli davantage.

Je crois que si on se place seulement au point de vue canadien, l'éducation que j'ai reçue à l'université locale vaut certainement l'éducation que j'aurais reçue dans toute autre université. Au point de l'architecture en particulier, l'Université de Manitoba offre un cours différent certainement et, je crois, supérieur, à celui des autres universités du Canada.

Le français vous est, sans doute, très utile, mais, à votre avis, trouvez-vous qu'il vaille toutes les peines qu'on s'impose pour le conserver?

Je crois qu'il est essentiel qu'on prenne tous les moyens pour conserver la langue française, non seulement la langue mais plutôt la culture française. Je crois qu'on oublie un peu trop la culture française. Je trouve qu'on a des richesses de culture extraordinaires et il faut prendre des moyens concrets pour les conserver.

Récemment, de jeunes Canadiens français réalisaient de beaux succès en affaires. Croyez-vous que cela puisse influencer le climat hostile dont notre langue est entourée?

D'abord, je doute que notre langue soit entourée d'un climat hostile. Je croirais plutôt que c'est une méconception qu'on a souvent, une espèce de complexe de persécution qu'on ressent, mais qui, en réalité, n'existe pas. Il y a une certaine hostilité, en un sens, contre notre religion, car il se peut qu'on nous croie fanatiques, mais il n'y a certainement pas de fanatisme organisé contre nous. Mais dans le domaine de la langue, je ne crois pas qu'il y ait ce climat hostile; au contraire, on éprouve une certaine sympathie pour le français ou un grand désir de le parler surtout chez les universitaires et les gens cultivés. Un anglais qui parle le français en est très fier et le parle à toute occasion. Je ne crois pas qu'il y ait climat hostile autour de notre langue; il faudrait s'enlever cela de l'idée et être fiers de parler français.

Les Canadiens français se font reconnaître dans le domaine des affaires et c'est une très bonne chose. Je crois que c'est une manière très concrète et très simple de réchapper notre langue et notre culture.

Prévoyez-vous les octrois du gouvernement pour les écoles séparées, dans un avenir assez rapproché?

J'espérerais que le gouvernement considère une solution semblable à celle qui fut employée dans d'autres provinces, en particulier en Ontario où les contribuables dirigent les taxes scolaires soit aux écoles publiques ou aux écoles privées selon leur désir. C'est une solution très simple et qui fonctionne apparemment très bien et qui a le grand mérite de respecter la liberté de chacun.

Comme architecte bilingue, quelles furent, depuis un an ou deux, vos plus grandes entreprises? (écoles?, foyers?, églises?)

En fait de dimensions et de somme de travail de construction, la plus grande entreprise que j'aie eue, c'est le Foyer Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes. Je crois que le projet le plus important sur lequel je travaille actuellement est celui du Plaza, de la grande place dans la ville de St-Boniface où on aura l'hôtel de ville, une station de police et l'unité sanitaire. Je trouve que ce projet est de première importance au point de vue de la ville de St-Boniface si on veut conserver le caractère et l'identité de cette ville. Il faut y établir un noyau non seulement religieux mais aussi civique et si nous ne réussissons pas à faire ce centre civique à St-Boniface, il se peut qu'il se déplace ailleurs et la ville de St-Boniface va se désintégrer graduellement. Cet aspect-là de mon travail est très intéressant; j'ai l'impression de contribuer directement à l'épanouissement de St-Boniface comme ville distincte de Winnipeg ayant un cachet particulier.

Nous vous remercions chaleureusement M. Gaboury. Vos convictions sont pour nous un stimulant. Nous nous efforcerons encore de mieux parler notre langue afin de la conserver bien précieusement comme vous avez si bien su le faire vous-même.

Roland REMILLARD et François PARENT.

"Température" des élèves de langue française à Ste-Agathe

Voici la "température" des 112 élèves de la 7e à la 12e année de langue française à Ste-Agathe:

1. J'aime la langue française:

beaucoup,	assez,	un peu,	pas du tout
38	68	6	0

2. Je tiens à la garder:

beaucoup,	assez,	un peu,	pas du tout
47	53	12	0

3. Je regarde les programmes au réseau français:

toujours,	souvent,	quelquefois,	jamais,	pas de téléviseur
3	22	64	21	2

4. J'écoute les programmes à CKSB:

toujours,	souvent,	quelquefois,	jamais
3	7	56	21

5. Je parle le français quand je suis avec les élèves de langue française:

toujours,	souvent,	quelquefois,	jamais,	douteux
73	27	9	2	1

6. Je parle le français à la maison:

toujours,	souvent,	quelquefois,	jamais,	douteux
40	55	16	0	1

7. Je jouis — de la lecture des livres et des journaux français que de la lecture anglaise:

plus,	moins,	autant,	incertains
15	32	63	2

le film français,	le film anglais,	incertains
27	79	6

Ici on donne pour raison que les films français sont trop souvent une doublure. Est-ce une raison suffisante?



La chorale des "Chanteclaires" de l'Institut Collégial St-Joseph, sous l'habile direction de Charlotte Hébert et Claudette Sala, étudiantes en 12e année, ajoutèrent leurs notes de gaieté et de beauté à cette belle démonstration patriotique.



Les "Nomades" du Collège de St-Boniface ont mis leurs talents à contribution: de gauche à droite, David Baert, Gérald Backeland, Denis Rondeau et Noël Joyal qui se spécialisent en musique moderne particulièrement entraînante.



"El Cid" qui fut l'objet d'une importante tragédie de Corneille et qui attira des milliers de cinéphiles a su aussi nourrir la verve poétique de Jeanne et Jeannine, deux étudiantes du Collège de St-Boniface. L'on voit ci-dessus les acteurs de l'Institut Collégial Provencher qui interprétèrent leur oeuvre "Ed Syd" sur la scène de l'auditorium Notre-Dame: de gauche à droite, Ronald Simard, Richard Bourgeois, Michel Koryluk, Jean-Marc Lemoine, Owen Brophy et Denis Lacroix.

NE JOUE PAS

— 1 —

Surtout ne joue pas
Ne joue pas avec mon coeur
Car il est crois moi
Plus fragil' que moi mon coeur
Tu peux si tu veux
Te consoler en jouant
Du rir' de mes yeux
Qui ne voient que toi pourtant
Tu peux si tu veux
Te consoler en jouant
Au fond de mes yeux
Mon coeur qui ne bat
Qui ne bat
Que pour toi
Pour toi qui ne penses
Qu'à jouer avec mon coeur
Mon coeur sans défense
Devant la joie de ton coeur
Surtout ne joue pas avec mon coeur.

— 2 —

Surtout ne joue pas
Ne joue pas avec mon coeur
Car il est crois moi
Plus fragil' que moi mon coeur
La la la la la
La la la la la la la
La la la la la la la
La la la la la
Tu peux aux étoiles
Te confier en souriant
Des larmes qui voilent
Mes yeux qui ne voient
Qui ne voient
Que par toi
Par toi qui ne penses
Qu'à jouer avec mon coeur
Mon coeur sans défense
Devant la joie de ton coeur
Ton coeur qui ne bat plus
Que pour moi!

Nos concours divisionnaires

Rivière-Rouge

Il y eut Concours de Bonnes Expressions suivi d'une soirée à la salle paroissiale de Ste-Agathe, le 29 novembre.

Le tout s'ouvrit par l'hymne national "O Canada" et par un mot de bienvenue donné par la présidente de la division, Paulette Turenne.

Pour donner à toute l'organisation un caractère gai et harmonieux, Anita et Simone Rochon, de St-Pierre, nous interprétèrent au piano "Air de Ballet"; puis vint la présentation des concurrents par la présidente: de St-Malo, France Hébert, 10e année, et France Lafantaisie, 8e année; de Ste-Agathe, André Courcelles, 9e année, et Léonard Lemoine, 8e année; d'Otterburne, Gérald Lavallée, 10e année, et Paulette LaRoche, 8e année; de St-Jean-Baptiste, Esther Roy, 10e année, et Léonne Beaudette, 8e année; d'Aubigny, Béatrice Caron, 7e année; de Letellier, Jeannine Fontaine, 8e année; de St-Joseph, Madeleine Brunet, 7e année; de St-Pierre, Paulette Péloquin, 11e année, et Monique Desharnais, 7e année.

Après que le chronométreur, M. Gabriel Dufault, instituteur à l'école du Précieux-Sang, eut lu les règlements du concours, Gaétan Gosselin, vice-président de la division, fit connaitre les noms des juges: M. J.-R. Doiron, professeur au Collège de St-Boniface, MM. René Deleurme et Robert MacDonald, tous deux instituteurs à l'école de St-Norbert. C'est alors que commença le Concours de Bonnes Expressions.

Quelques concurrents semblaient invincibles après avoir été, tour à tour, questionnés une fois, deux fois, trois fois . . . ; on s'y attendait. Mais la nervosité, ou la distraction peut-être, permit qu'après la quatorzième reprise, il n'en restait que trois. Qui remportera alors les honneurs du concours? Le lauréat ne fut proclamé qu'après le trente et unième tour, le gagnant était Gérald Lavallée, du Collège St-Joseph d'Otterburne.

Tous les concurrents furent invités sur le théâtre afin de recevoir un abonnement à une revue française présenté par Norbert Philippe, secrétaire, au nom du Comité de la Division de la Rivière-Rouge.

Ceci termina la partie consacrée au Concours de Bonnes Expressions et donna place à la soirée récréative. La foule exécuta sous la direction de M. Pierre LaRoche, d'Otterburne, "Ardent pour la Relève", le "Chant de l'Association" et "Valderi, Valdera". Puis quelques élèves firent preuve de leur talent musical: Fleurette Couture, de St-Pierre, au piano, ainsi que Raymond Barnabé, du Collège St-Joseph, et Normand Tétreault à l'accordéon.

A la demande de la présidente, M. l'abbé Robert Nadeau, curé d'Aubigny, donna son appréciation de la soirée et laissa à tout l'auditoire cette question-ci "Avant de mieux parler notre langue, ne devrions-nous pas en être fiers?". De même, M. Antonin Duhamel, inspecteur, fut invité à adresser la parole.

En guise de conclusion, M. Pierre LaRoche dirigea de nouveau la foule dans le chant officiel de la Relève.

Si cette soirée fut une réussite, nous le devons en grande partie à l'initiative et au dévouement de la Rév. Sr Jules-Marie, de Ste-Agathe, adulte responsable de la division, ainsi qu'à tous les participants qui ont bien voulu collaborer avec elle. Nos sincères remerciements.

Norbert PHILIPPE, secrétaire.

Langevin

Le mercredi 21 novembre, le Concours de Bonnes Expressions de la division Langevin avait lieu à l'auditorium du Club St-Vincent à 8 h. p.m.

Les représentants étaient: de l'école St-Eugène, Louise Kenny, 8e année; du couvent de St-Charles, Lorraine Frenette, 8e année; de l'école Assomption de Transcona, Pierre de Margerie, 8e année; de l'école du Sacré-Coeur, Emma Bérard, 11e année; de l'école du Précieux-Sang, Lorraine Garand, 11e année.

Lorraine Frenette, du couvent de St-Charles, remporta la victoire. Nos plus sincères félicitations!

Les juges étaient le R. P. G. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, Mlle Yolande Gendron, institutrice à l'Institut Collégial Provencher, et M. G. Laberge, gérant de la Librairie Fides.

Un intéressant programme auquel participèrent toutes les écoles séparées, ainsi que l'Institut Collégial Provencher et l'école de St-Norbert, vint clore la soirée.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., adressa quelques mots de félicitations et d'encouragements aux jeunes qui se montrèrent très enthousiastes ce soir-là.

Cheval Blanc

Le dimanche 25 novembre, l'école élémentaire d'Elie fut remplie par une foule qui vint encourager nos jeunes lors de leur troisième Concours de Bonnes Expressions. Le programme débuta par "O Canada", suivi d'un mot de bienvenue de notre présidente, Claudette Girard. La chorale de l'école élémentaire d'Elie présenta trois chants, dont le premier fut le chant de l'Association, qui permit à la foule de s'unir avec eux. Le juge fut le R. P. L. Hardy, S.J., professeur émérite en retraite au Collège de St-Boniface, qui donna les règlements du concours.

Les concurrents furent: Normand Désilets, Alice Tétrault et Denise Dufour, de l'Institut Collégial St-Paul d'Elie, Jeannette Arnal et Linette Désilets, de l'école élémentaire d'Elie, Carole Venne et Jacqueline Cyrenne, de l'école élémentaire de Fannystelle.

Après une compétition assez mouvementée, Jeannette Arnal eut l'honneur de décrocher la timbale. L'école de Fannystelle avec sa chorale vint aussi aider à égayer cette soirée. M. A. Tétrault exécuta deux chants et fut chaudement applaudi par la foule. L'Institut Collégial St-Paul rendit deux chants qui ravivèrent des souvenirs. Pour combler notre soirée, Lucille Arnal, de l'Institut Collégial St-Paul, nous fit entendre un morceau de piano très soulevant intitulé "Danse des démons". Le tout finit par le chant officiel de la Relève, par toute la foule réunie.

Jeanne LACHANCE, secrétaire.

Rivière-Seine

Le Concours de Bonnes Expressions pour la Division Seine eut lieu à St-Norbert, le dimanche 18 novembre, au gymnase de l'école. Six centres étaient représentés. De Lorette nous venait Michelle Lagimodière, 7e année; de Ste-Anne-des-Chênes, Denise Bisson, 10e année; de La Broquerie, Hermance Laurencelle, 10e année; de St-Norbert, Cécile Gousseau, 7e année; d'Ile-de-Chênes, Guy Lacroix, 8e année; de St-Adolphe, Louise Chabalier, 7e année.

Après un débat chaud et très intéressant, Cécile Gousseau, de St-Norbert, fut proclamée gagnante. Félicitations Cécile, ainsi qu'à tous les autres concurrents.

Un programme récréatif et varié suivit le concours. Merci à l'Institut Collégial Provencher et à l'école du Précieux-Sang pour avoir participé à notre programme.

UN ARDENT.

St-Boniface

Le concours divisionnaire de St-Boniface eut lieu le jeudi 22 novembre, à 8 h. p.m., dans la salle de réception de l'Institut Collégial St-Joseph. La salle était comble. Il y avait des invités de l'Institut Collégial Provencher, de l'école Béliveau, de l'Institut Collégial St-Joseph et du Collège de St-Boniface.

Tous venaient encourager leurs candidats et candidates: de l'Institut Collégial Provencher, Edouard Prince, 7e année, Alain Séguier, 9e année, et Claude Girardin, 12e année, de l'école Béliveau, Gisèle Labossière, Diane Jeanson et Réal Lavergne, tous trois de la 7e année; de l'Institut Collégial St-Joseph, Jacqueline Carrier, 8e année, Linda Eunson, 10e année, et Jeanne Turenne, 11e année; du Collège de St-Boniface, Marc Blais, 11e année, Marcel Lemieux, 10e année, et Pierre Monnin, 8e année.

Les juges étaient la Rév. Sr Marie-Pierre-Joseph, supérieure de l'Académie St-Joseph, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la Cathédrale, et M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Le R. P. G. Raemakers, S.J., visiteur des écoles, posait les questions.

Après le concours, Mme James Stanners, adulte responsable de notre division, adressa quelques mots d'encouragement. M. Léo Rémillard nous félicita de notre initiative. Un programme très intéressant suivit le concours; la veillée fut des plus agréables. Pourquoi? Parce que tous nous étions là pour honorer notre langue maternelle.

Nous désirons remercier sincèrement les juges, les concurrents et surtout le comité divisionnaire, Caroline Desjardins, présidente, Vivianne Moquin, vice-présidente, et Jean Bourbonnais, secrétaire-trésorier. Merci encore une fois.

Jean BOURBONNAIS, secrétaire-trésorier.

La Montagne

Le concours avait lieu le 30 novembre à 8 h. p.m. dans le soubassement de l'église de Mariapolis.

Comme le R. P. G. Raemakers, S.J., ne put se rendre pour être juge, on eut quatre juges: un pour représenter chaque école secondaire dans la division, la Rév. Sr Blandine, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. Raymond Labossière, de Somerset, M. Nadon, de Mariapolis, et M. Guy Lacroix, de St-Claude.

La gagnante fut Odile Bazin, élève en 8e année, de Haywood. Félicitations, Odile.

Il y avait au programme plusieurs morceaux variés: chants en groupe (tout l'auditoire), chant mimé par les élèves de St-Claude, saynètes par les élèves de Mariapolis et de St-Claude, des morceaux de piano et d'accordéon par les étudiants de Somerset et de Notre-Dame-de-Lourdes, démonstration de culture physique par huit petits garçons de Bruxelles, chants par les choeurs de Bruxelles et de Mariapolis, un cantique à la Vierge par deux petits jumeaux de Bruxelles.

Durant la soirée il y eut le tirage de la loterie organisée à la réunion précédente de l'exécutif. A la fin de la soirée, un goûter fut servi.

M. Raymond Labossière, adulte responsable, était maître de cérémonies et Normand Dupasquier, président, adressa quelques mots.

Jeannine JUBINVILLE, présidente.

Remerciements

Merci bien sincère aux Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet, à la Commission Scolaire du Précieux-Sang, à M. C.-N. Dupas, de notre paroisse, à M. Gérald Cormier, du Sacré-Coeur, porte-parole de la Division Langevin (écoles séparées), pour leur encouragement, ainsi qu'à M. Antoine Gaboriçau, adulte responsable de la Relève manitobaine, pour son constant appui.

Vous ne sauriez croire combien vous avez contribué à maintenir notre enthousiasme dans la publication de cette page mensuelle.

Comité de Publication.



"Manda et Anatole", très bien représentés par Denise Joyal et Claude Dorge, de St-Norbert, ont réussi par leur bouffonnerie de chants et d'histoires "du bon vieux temps" à faire rire à coeur joie les nombreux élèves et leurs parents réunis au cours de cet après-midi qui sut vraiment mettre "le français à l'honneur" chez les jeunes Franco-Manitobains.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 4

Un jeune Américain demanda à se présenter, s'inclinant devant la jolie maîtresse de maison.

— Tommy Bell, journaliste et représentant du "New-York Herald"!

— Il est follement amoureux de Doris Savage! précisa quelques instants après Daniel Duchâteau à voix basse . . . mais hélas! sans être payé de retour! Le pauvre garçon ne sait qu'inventer pour lui plaire. Il se jetterait au feu pour elle.

Virginia n'eut pas le temps de demander plus amples explications car ses invités se pressaient autour d'elle. Jack Morton et sa femme, très estimés dans la société américaine, se dépensaient pour présenter leur nièce aux personnalités les plus en vue. Eric et Hariet avaient amené leurs amis. Des jeunes femmes japonaises s'extasiaient devant les vitrines où étaient exposées les dernières créations parisiennes.

— Beau succès! lança en passant Olivier de Favre tandis que la foule se dirigeaient vers l'atelier où avait été dressé le buffet. Savez-vous que vous êtes exquise, Virginia?

— N'est-ce pas? a p p r o u v a quelque peu effrontément Daniel en braquant discrètement son appareil photographique sur leur commune protégée . . . On pourrait même dire "divine"!

La jeune fille s'échappa en riant. Elle venait d'apercevoir Toshi Tanaka. Celui-ci offrit son bras au passage.

— Faites-moi l'honneur et le plaisir de me laisser vous verser une coupe de champagne! dit-il. N'ai-je pas le droit d'être le premier à le faire, moi qui ait été le premier à vous parler du Japon?

Virginia leva sur lui son clair regard.

— Bien sûr, Toshi! fit-elle avec un charmant sourire . . . Je suis très touchée de cette attention.

Elle se laissa conduire par le jeune Japonais et s'avança à son bras vers le groupe de ses amis. Contrairement aux hommes de sa race, Toshi était assez grand. Son visage, aux traits réguliers, était d'une rare distinction. Rien en lui n'était en discordance avec la grâce et la beauté de sa compagne. Ils étaient loin de former un couple disparate.

— Salut à vous, le plus heureux d'entre les hommes! dit malicieusement Daniel Duchâteau en s'effaçant pour leur faire place.

Quelques rires fusèrent parmi les invités mais bien peu en voulurent au jeune Tanaka d'avoir osé accaparer la maîtresse de céans. Ce n'était un secret pour personne qu'il était épris de la jolie Parisienne et on lui pardonnait son audace. De plus, la notorité de son père, un des hommes les plus riches de Tokio, incitait à l'indulgence.

Bientôt, les coupes se levèrent en l'honneur de la nouvelle maison de couture et de sa directrice. On souhaita longue vie et prospérité au "Cri de Paris" et date fut prise pour les premières commandes. Ce fut Doris Savage qui obtint le premier rendez-vous et elle promit d'amener des amies.

— Vous verrez! déclara Olivier de Favre. C'est elle qui lancera la maison. Il n'y a personne pour porter comme elle une jolie robe!

— J'aime vous l'entendre dire, mon cher! répondit la belle Hindoue en dardant sur le jeune attaché son regard de velours.

Jack Morton exultait. Sa nièce semblait avoir conquis tous les coeurs et il était sûr maintenant de la réussite. En bon Américain, il était avant tout homme d'affaires et songeait à l'argent qu'il avait engagé.

Bientôt, les invités prirent congé de leur hôtesse, la félicitant de sa réception et de son installation et Virginia resta seule avec sa famille.

— Charmante journée! déclara Eric. Il ne reste plus maintenant qu'à tout ranger, ce qui ne sera pas chose facile!

— Les femmes de ménage s'en chargeront demain! répondit Virginia. Je désire prendre encore quelques jours de vacances avant d'ouvrir définitivement la maison . . . J'ai promis à Toshi Tanaka de me rendre chez lui. Il désire me faire connaître son habitation et Hariet a offert de m'accompagner.

— Oui! approuva la jeune fille. Je ne serai pas fâchée de voir cette fameuse demeure que l'on dit somptueuse et que beaucoup surnomment le "Palais de la Perle" . . . Il paraît que tout y est dans le style de l'ancien Japon . . . Mikio Tanaka est un conservateur et tient à ce que la tradition soit respectée chez lui. Il reste lui-même fidèle au kimono et s'assied sur ses talons comme le faisaient ses ancêtres. Toshi n'a pas encore réussi à le moderniser!

— Excellente idée! Allez voir ce garçon! approuva Jack Morton. Il est des plus sympathiques, et par ailleurs, la fréquentation d'un des plus grands magnats de la perle n'est pas à dédaigner. Mes voeux vous accompagnent.

Ce que l'industriel américain n'ajoutait pas, c'est qu'il avait constaté sans déplaisir le penchant de Toshi pour sa jolie nièce et qu'il n'était nullement opposé à ce qu'un mariage vint conclure cette affection naissante, assurant ainsi de façon inespérée l'avenir de la jeune orpheline. Il lui plaisait, en attendant, de voir se resserrer entre eux les liens de l'amitié.

Lorsque, le lendemain, Virginia et Hariet arrivèrent devant la demeure de Mikio Tanaka située assez loin des quartiers modernes de la capitale, elles furent fortement impressionnées par cette maison aux toits courbes et multiples, faite de bois et de papier, et qui cependant avait l'allure d'un palais.

Une gracieuse servante, véritable poupée japonaise, les accueillit à la porte. Après s'être agenouillée et les avoir saluées jusqu'à terre, elle les invita à se déchausser; puis leur ayant présenté des sandales de jonc, elle les introduisit à l'intérieur.

— Ne t'avais-je pas dit? fit Hariet à voix basse. Ici, tout se fait à l'ancienne. Nous n'avons pas fini de nous étonner!

— Voici Toshi! murmura Virginia avec un certain soulagement.

Le jeune Japonais s'avançait en effet, les traits animés d'un sourire. Il portait un kimono de soie brune et s'inclina profondément devant les visiteuses.

— Vous ici! fit-il avec un tremblement dans la voix en prenant la main que lui tendait Virginia . . . Que je suis heureux!

— Allons-nous nous asseoir par terre? demanda malicieusement Hariet, étonnée de n'apercevoir aucun siège dans la pièce.

— Soyez sans inquiétude! Nous possédons ici un salon pour les visiteurs Européens. Mon père a bien voulu me faire cette concession! répondit en riant le jeune homme, de nouveau maître de lui.

Déplaçant une cloison mobile, il entra dans une pièce meublée avec un goût exquis et invita les deux cousines à prendre place dans de confortables fauteuils.

— Je préférerais visiter la maison, reprit l'enfant terrible. Je n'en ai jamais vu de "vraiment" japonaise. Et surtout, je voudrais connaître ce "tokonoma" dont on parle tant!

— La chambre d'honneur de la maison! expliqua Toshi. Celle où l'on reçoit les hôtes d'importance. La plus intime de toutes. Venez! Elle est toujours située dans l'endroit le plus reculé de la demeure.

C'était en effet une pièce de très petites dimensions, une sorte de renforcement au sol feutré de nattes et aux cloisons nues, garni cependant d'une unique peinture appelée "Kakemono". Un vase précieux contenant des fleurs groupées avec art était posé sur une table basse et constituait le seul ornement de ce lieu de retraite.

— Cet endroit revêt toujours pour nous autres, Japonais, un caractère de mystère, fit gravement Toshi. C'est là que nous mettons ce que nous avons de plus précieux . . . là aussi que nous nous recueillons dans la joie ou le chagrin . . .

— Allons voir le jardin! conclut Hariet, loin d'être conquise par la simplicité de l'austère demeure. Les jardins japonais sont tellement plus jolis que les nôtres!

— Si vous voulez! dit Toshi tout en pensant que les Américaines étaient difficiles à contenter.

Il invita les deux jeunes filles à prendre des soques de bois et pénétra avec elles dans les allées bordées d'arbres nains et de bambous.

Tout avait été groupé dans ce cénacle de verdure pour donner l'illusion de la grandeur. Le petit pont arqué qui s'échappait de la rocaille, les lanternes de pierre, les fleurs, les buissons, les mousses précieuses! . . . Le ruisseau de rigueur roulait son eau tiède sur les pierres et les mousses, passant sous des ponts de poupée et alimentant de minuscules cascades.

Hariet, ravie, sautait d'une rive du cours d'eau à l'autre à l'aide de pavés artistement disposés. Elle partit soudain à la découverte d'autres merveilles et disparut derrière un groupe de pins aux branches tourmentées.

— Restons ici! murmura Toshi d'une voix assourdie en implorant Virginia du regard. Je suis tellement heureux de me trouver seul avec vous! . . . Il n'est pas dans les coutumes japonaises de révéler à celle qu'on aime les sentiments de son coeur . . . mais je voudrais que vous sachiez . . .

La jeune fille pâlit et posa sa main sur celle de son compagnon.

— Je sais, Toshi . . . murmura-t-elle . . . Ne dites rien de plus . . .

Il continua cependant:

— La vie ne comptera plus pour moi si vous ne consentez à devenir ma femme! . . . Je voudrais faire de vous une épouse respectée et choyée . . . garder pour toujours sur mon coeur votre tête si chère . . . vous faire mienne . . . vous chérir . . . Virginia, ma bien-aimée!

— La jeune fille hésita avant de répondre.

— Toshi . . . Comprenez-moi . . . C'est impossible . . . J'ai pour vous une immense amitié . . . Je vous estime et vous admire . . . mais trop de choses nous séparent. Nos théories, nos coutumes si différentes. Je suis cruelle de vous faire souffrir . . . mais je vous supplie de me pardonner!

— Pourrais-je en vouloir à celle que j'aime plus que tout au monde . . . que j'ai aimée du premier jour où je l'ai vue!

Le jeune Japonais tremblait mais s'efforçait visiblement de retrouver son calme. Avec la maîtrise de soi propre à ceux de sa race, il contenait la douleur de son coeur et se raidissait pour n'en rien laisser paraître.

— Pourquoi n'ai-je pas mérité d'être heureux? dit-il encore en baissant soudain la tête.

— Toshi! . . . Mon cher ami! Oubliez cela! implora Virginia, prise de pitié.

Hariet revenait en courant. Toshi Tanaka retrouva d'un effort de volonté son sourire habituel.

— Allons prendre le thé! s'écria-t-il gaiement. La servante a dû le préparer dans le salon!

— Excellente idée! approuva la jeune Américaine. J'adore votre thé vert, vos galettes de riz et vos curieux sandwiches d'algues! Et puis, je voudrais voir votre collection d'estampes . . . J'ai entendu dire que vous en possédiez de magnifiques qui remontent au dix-septième siècle!

Virginia s'efforça d'écourter la visite, devinant la souffrance du jeune Japonais tout en admirant sa volonté de n'en rien laisser paraître. Elle entraîna bientôt sa cousine vers l'entrée où toutes deux échangèrent leurs pantoufles de jonc contre leurs propres chaussures.

— Croyez que j'ai été très honoré de votre visite! dit Toshi Tanaka en s'inclinant très bas à la manière japonaise, les deux mains posées à plat sur ses cuisses.

— Nous reviendrons! cria l'incorrigible Hariet en courant déjà vers la voiture qu'elle avait laissée devant la porte du jardin . . . Je raffole des maisons japonaises et la vôtre me plaît particulièrement!

Elle mit le moteur en marche tandis que Virginia s'attardait avec le jeune homme.

— Ne m'en veuillez pas, Toshi! murmura-t-elle . . . Je voudrais tellement rester votre amie!

Il baissa légèrement la tête, cherchant à dissimuler son regard.

— Je suis seul coupable, Virginia! J'ai été fou de laisser parler mon coeur! Rien ne sera changé entre nous. Vous resterez toujours pour moi l'image du pays que j'aime!

(à suivre)

— No 354 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3							■	■				
4			■									
5				■							■	
6					■			■	■			
7										■		
8		■						■				
9				■						■		
10							■	■				
11					■						■	
12								■		■		

HORIZONTALEMENT

1—Point d'aiguille empiétant sur le précédent.
2—Genre de rutacées. — Ancien nom de la chroïde.
3—Action de brûler. — En sobre.
4—Carte. — Action de cracher.
5—Large cuvette.—Pousser un grand cri.
6—Entourés d'eau. — Mis pour ici. — Possédai.
7—Traitera une affaire. — Jumelles.
8—Etablissement industriel.— Gros oiseau voyageur.
9—Entouré d'eau. — En moi.
10—Genre d'ombellifèracées (plur). — Qui a rapport à l'anus.
11—Feuille de fer. — Pils en forme de coude.
12—Agacer. — Conj.

VERTICALEMENT

1—Personne qui grave à l'aquatinte.
2—Genre de champignons. — Roi animal.
3—Rongeur. — Famme d'une pruderie excessive.
4—Déesse des Egyptiens. — Signal de détresse. — Vaste étendue d'eau.
5—Fabuliste grec. — Poils des paupières.
6—Poète florentin. — Cela.
7—Ecoute attentivement. — Classées. — Métal.
8—Possède. — Figure héraldique en forme de T.
9—S'emploie pour chasser quelqu'un. — Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire.
10—Dents de l'éléphant. — Fleuve de France.
11—Montagne de Palestine. — Dont on se sert ordinairement.
12—Action de rendre moins pur.

SOLUTION DU PROBLEME No 353

■ Horizontalement: 1. Locotracteur; 2. Emacié — Outre; 3. Gentry — Inri; 4. Igue — Banian; 5. Salviac — Snob; 6. El — Glé; 7. Am — Ladin — Erg; 8. Toile — Noir; 9. Ruser — Cul — Ré; 10. Iso — Erié — Mal; 11. Cs — Us — Rêve; 12. Européaniser.

■ Verticalement: 1. Législatrice; 2. Oméga — Moussu; 3. Canule — Iso; 4. Octeville — Do; 5. Tir — Aéré; 6. Raybaud — Rue; 7. Ar — Incisa; 8. Coin — Enoue; 9. Tunis — Il — Ri; 10. Etranger — Mes; 11. Urinoir — Rave; 12. Ré — Remueter.

PARENTS, À L'AIDE

On aura beau
—multiplier les écoles modernes, construire des édifices spacieux, aérés, confortables,
—rendre l'instruction gratuite et obligatoire,
—mettre entre les mains des élèves les manuels les mieux faits,
—placer à la tête de chaque classe, le maître le plus compétent, cousu de diplômes, doublé du plus subtil psychologue, du plus perspicace pédagogue;

On aura beau
—dresser un horaire idéal,
—posséder les instruments scolaires les plus ingénieux et les plus récents,
—grouper les élèves les mieux doués;

On aura beau
—imaginer des conditions parfaites pour l'enseignement de la jeunesse;

Aussi longtemps que **les parents** n'apporteront pas
—leur entier appui au professeur et à la direction de l'école,
—leur sympathique compréhension à leur mandaté en classe: le maître,
—le contrôle soigné des bulletins, des devoirs et des leçons de leurs enfants,
—au foyer, une atmosphère favorable à l'étude, à la lecture, à la détente,
—leur vigilance quotidienne à la bonne nourriture, au sommeil réparateur, à l'hygiène physique et mentale de l'enfant;

Aussi longtemps que **les parents**
—n'auront pas consenti à se priver de tel programme de télévision ou de radio, nuisible à la formation de leur petit ou à l'étude à la maison,
—paraîtront désintéressés des progrès ou des reculs scolaires,
—ne seconderont pas à fond l'école,

Nos enfants profiteront peu des immenses avantages de l'instruction et de l'éducation.

Nos enfants, même surdoués, perdront vite le goût de l'étude et de l'effort.

Nos enfants arriveront devant la vie sans préparation suffisante.

Nos jeunes gens et jeunes filles, par manque d'instruction, grossiront le nombre des chômeurs ou obtiendront des positions de 3e zone.

Nos jeunes, par l'incurie des parents, deviendront des ratés, un poids mort pour la société de demain.

Nos jeunes maudiront leur sort misérable et en tiendront responsables leurs parents négligents.

Parents, réfléchissez à votre tâche et, sans retard, veillez à ce que vos enfants sortent de nos maisons d'enseignement pleinement formés: **citoyens** décidés et prêts à jouer leur rôle, **chrétiens** vertueux, **modèles** de leurs concitoyens.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

L'usage d'échanger des anneaux, en témoignage d'amour et de fidélité, est très ancien. C'est ainsi que la belle princesse hindoue Sakountalâ reçut un anneau du roi Doushmanta qui l'épousa. Son histoire est contée par le grand poète hindou Kâlidasâ, et Théophile Gautier en a tiré un ballet. Qui ne connaît aussi la légende de l'anneau que Didon, reine de Carthage, conserva en symbole de la fidélité jurée à la mémoire de son époux Sichée.

Dans les bagues anciennes, le symbole de l'union, ou de la parole donnée, était parfois figuré par deux mains serrées, ou par un double chaton.

Une des plus belles bagues de fiançailles fut celle que saint Louis passa au doigt de Marguerite de Provence, celle qu'il devait épouser le 27 mai 1234, à Sens. A l'intérieur de cette bague le roi de France avait fait graver ces mots: "En cet annelet, tout mon amour".

✦ ✦ ✦

Une dame subit une grave opération. Lorsqu'elle se réveille après l'anesthésie, elle r e g a r d e avec étonnement le visage penché sur elle.

— Tiens, docteur, je n'avais pas remarqué que vous portiez une barbe, tout à l'heure.

— Je ne suis pas le docteur, je suis saint Pierre!

✦ ✦ ✦

Le méli-mélo des c o u v r e-chaussures au moment où les convives s'apprêtent à partir désespère la maîtresse de maison. Voici un moyen de résoudre le problème: quand les invités arrivent, donnez à chacun un grand sac de polythène transparent pour qu'il y glisse ses couvre-chaussures. A la fin de la soirée, plus de confusion . . . ni de parquet à polir!

✦ ✦ ✦

Pour protéger vos belles pièces d'argenterie des égratignures et du ternissement, les envelopper dans du papier plastique transparent. Vous les identifierez facilement.

✦ ✦ ✦

Pour vous assurer que le bain de bébé ne soit pas trop chaud, plongez-y non pas votre main mais votre coude dont la peau est plus sensible et plus fine.

✦ ✦ ✦

Après le passage d'un ouragan qui a détruit leur maison, deux époux envoient leur fils chez une tante en attendant d'être réinstallés. Trois jours plus tard ils reçoivent un télégramme: "Vous retournons Léo, envoyez plutôt ouragan".

✦ ✦ ✦

Il est bon d'aérer de temps à autre les oreillers de plume. Epingler sur la corde à linge, si possible, et par vent léger. La poussière s'en détachera facilement et ils sentiront bon. Les secouer légèrement en rentrant, les rendront plus moelleux.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: La municipalité a reçu un octroi.

Ce qu'on doit dire: La municipalité a reçu une subvention.

✦ ✦ ✦

Il est passé minuit depuis assez longtemps et le jeune homme qui veille au salon avec mademoiselle ne parle pas encore de se retirer. Le père de la jeune fille s'impatiente:

— Ecoutez, monsieur, pensez-vous que vous pouvez passer la nuit ici?

Et le visiteur de répondre candidement:

— Je ne sais pas. Il faudrait d'abord que je téléphone à ma mère.

✦ ✦ ✦

Après avoir poli le bronze, le cirer lui permettra de luire plus longtemps surtout par temps humide.

✦ ✦ ✦

Donner, c'est un plaisir qui ne s'use jamais!

Sucreries somptueuses pour le temps des Fêtes

Les Fêtes, c'est l'époque traditionnelle des mets fins et différents, faciles à préparer, et servis plus joliment qu'à l'ordinaire. Une maîtresse de maison bien avisée établira les menus du dessert à partir de riche gâteau aux fruits. Dans le temps de Noël, on s'attend à trouver un gâteau aux fruits au repas familial ou aux goûters que l'on sert aux visites imprévues. Vous pourrez alléger votre horaire déjà bien rempli des journées qui précèdent les réceptions en achetant à la pâtisserie ou au marché d'aliments, les gâteaux aux fruits bruns ou brun clair que vous voulez offrir à vos invités.

Mais non, ce n'est pas difficile de trancher ces gâteaux riches en fruits, noix et épices, si on a pris soin de bien les refroidir avant de les couper! On utilise alors un couteau à lame mince, droite et bien affilée, que l'on passe sous l'eau chaude avant de couper chaque tranche; on obtient ainsi des morceaux parfaits et bien lisses.

Vous vous êtes déjà demandé si on peut congeler le gâteau aux fruits? Bien sûr, pourvu que l'on suive les règles ordinaires: bien envelopper le gâteau dans un papier à l'épreuve de l'humidité et de la vapeur, et le conserver à 0°F ou moins. Les experts conseillent de ne pas conserver le gâteau congelé plus de quelques mois, mais l'expérience démontre que la plupart des gâteaux aux fruits se conservent bien au congélateur d'une année à l'autre.

Vous trouverez aussi un vrai plaisir gastronomique en goûtant aux petits fruits de massepain, joliment modelés à même de la pâte d'amande. Présentés avec du gâteau aux fruits sur un plat de service, ils apporteront la couleur et le détail séduisant qui rehaussent l'éclat d'une table. La seule note vive complémentaire dont vous aurez besoin pour égayer le coin du dessert, est un grand bol scintillant de punch aux canneberges.

La population enfantine du pays

OTTAWA — D'après un rapport du recensement de 1961 sur la composition des familles publié par le Bureau fédéral de la statistique, on comptait au Canada, le 1er juin 1961, 2,661,724 enfants ayant moins de six ans, soit 30 pour cent du total des 7,777,137 enfants ayant 24 ans ou moins et demeurant avec leurs parents.

Le groupe d'âges de 6 à 14 ans en comptait 3,446,569 (44 pour cent). Le groupe de 15 à 18, 1,059,808 (14 pour cent), dont 748,714 (71 pour cent) fréquentaient l'école, tandis que sur les 609,036 (8 pour cent) enfants du groupe de 19 à 24, 121,682 (20 pour cent) fréquentaient encore l'école.

La famille, aux termes du recensement, se compose de l'époux et de son épouse (avec ou sans enfants non encore mariés et demeurant ensemble dans un même logement. Les enfants adoptifs, les beaux-fils et belles-filles et les enfants en tutelle sont considérés comme les propres enfants.

Environ 30 pour cent (1,216,793) de toutes les familles canadiennes n'avaient pas d'enfants de moins de 25 ans à la maison. Sur les 2,930,651 familles avec enfants, 24 pour cent avaient tous leurs enfants dans le groupe d'âge de six ans, tandis que 17 pour cent avaient tous leurs enfants dans le groupe de 6 à 14 ans, et 15 pour cent dans celui de 15 à 24 ans. Les autres (44 pour cent) avaient des enfants dont les âges s'échelonnaient sur au m o i n s deux de ces groupes.

Il y avait 3,911,529 familles (94 pour cent du total) dont le chef était aussi le chef du ménage. Sur les 235,915 familles ne formant pas un ménage (diminution d'environ 50,000 sur 1956), 157,120 étaient apparentées au chef du ménage, et 72,416 étaient des familles en chambres; les autres étaient des familles d'employés, etc.

Plus de la moitié des chefs de famille étaient âgés de moins de 45 ans, dont 5 pour cent âgés de moins de 25 ans; 23 pour cent appartenaient au groupe de 25 à 34 ans et 25 pour cent à celui de 35 à 44 ans. Le groupe de 45 à 54 ans représentait 21 pour cent, tandis que ceux de 65 à 69 ans et de 70 ans et plus comptaient pour 5 et 8 pour cent respectivement.

Les familles où l'époux et l'épouse demeuraient à la maison se chiffraient par 3,800,026 (92 pour cent de toutes les familles), soit à peu près le même nombre qu'en 1956.

Les jeunes filles devraient toujours choisir une eau de Cologne ou un parfum frais et léger. Les odeurs capiteuses et lourdes ne conviennent qu'aux femmes dont le genre est un peu étudié.

Et soit dit en passant, ne mêlez jamais deux essences différentes de parfum et d'eau de Cologne. Si l'on vous a offert une bouteille de parfum en cadeau et que vous ne puissiez vous procurer l'eau de Cologne assortie, employez toujours ce parfum, sans le mêler à une autre odeur.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Cet homme intelligent a cessé de boire parce qu'il buvait trop

par le Dr Adrien Plouffe

J'ai rencontré tout récemment un homme intelligent qui, peu à peu, était devenu un assez gros buveur et, à ma grande surprise, il m'a appris qu'il ne prenait plus une goutte d'alcool! Qu'était-il arrivé? Ceci tout simplement: cet homme averti et renseigné s'est tout simplement rendu compte qu'il buvait trop. Et le fait qui a déclenché sa décision de ne plus boire, c'est qu'il s'est aperçu qu'il avait absolument besoin d'un verre d'alcool, au saut du lit.

En conséquence, il a eu assez de courage, de cran et de bon sens pour s'arrêter de boire, car il a compris que bientôt il deviendrait un véritable alcoolique, un pauvre diable comme tant d'autres qui, de jour en jour, s'acheminent vers la ruine physique, morale et intellectuelle! Et notre ami ne regrette pas d'avoir eu assez de bon sens pour s'imposer à lui-même la discipline de l'abstention totale.

C'est un geste à imiter. Il y a chez nous des milliers et des milliers d'hommes et de femmes qui sont sur la route qui conduit à la déchéance alcoolique. C'est le secret de Polichinelle, une multitude de Canadiens et de Canadiennes boivent trop, beaucoup trop, infiniment trop. Et les statistiques sont là, implacables et indéniables, pour nous dire que la consommation des boissons alcooliques augmente d'année en année au Canada en général et dans notre province en particulier.

D'accord, tous les gros buveurs ne deviennent pas alcooliques, mais on ne saurait nier que les alcooliques invétérés se recrutent plutôt chez les gros buveurs que chez les buveurs modérés!

Alors, par esprit de prudence et de prévoyance, ceux et celles (hélas!) qui ont une tendance très nette à boire plus souvent qu'à leur tour, doivent metttre la pédale douce et avoir le bon esprit et la volonté de boire un peu moins — ce qui est bien — de ne plus boire du tout — ce qui est mieux.

On connaît ma largeur d'esprit sur ce point. Je ne me sens pas le droit d'empêcher mes concitoyens de se réjouir le coeur en buvant un verre de vin, de bière ou d'alcool, mais, de grâce, si, comme mon ami, vous vous rendez compte que votre consommation d'alcool prend une allure désastreuse, considérez cela comme une lumière rouge, comme une sonnette d'alarme. Donnez un bon coup de poing sur la table et cessez de boire!

Ce sera une victoire sur l'alcoolisme qui, demain, tuera votre enthousiasme et votre joie de vivre. Et, de plus, vous économiserez huit à $10 par jour. Et ça compte au bout de l'année!

Messieurs-dames, vous avez la parole. Si vous êtes dans la catégorie des gros buveurs, n'attendez pas d'être au bord de la déchéance, de la misère, aux portes de la mort intellectuelle, prenez, dès aujourd'hui, la décision qui s'impose à tout Canadien de gros bon sens.

Courrier de Louise

Q. — J'ai quarante ans et je n'ai jamais travaillé régulièrement. Maintenant, il faut absolument que je me trouve une situation où je pourrai gagner ma vie honorablement. Pourriez-vous me conseiller et me dire où m'adresser pour obtenir du travail? Merci.

LECTRICE.

R. — Il m'est bien difficile de vous donner des conseils, ma chère amie. Vous ne me dites pas quelle instruction vous avez ni quelles sont vos aptitudes. Il vous faudrait vous analyser, ou demander à une personne qui vous connaît très bien de vous aider à faire le bilan de vos qualifications. Ensuite, vous n'aurez qu'à vous présenter au bureau de placement de Winnipeg, situé à l'angle de l'avenue Ellice et de la rue Edmonton. On vous indiquera le genre de travail qui convient à vos aptitudes et on cherchera à vous placer. Je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Je me marierai à la fin de janvier. A ce moment-là, il y aura un an que ma mère est morte. Croyez-vous qu'il soit déplacé d'envoyer des faire-part? Mes soeurs pourront-elles porter des toilettes de couleur? Vos conseils seront vivement appréciés. — GRANDS YEUX.

R. — Votre année de deuil étant terminée, vous pourrez certainement envoyer des faire-part. Vos soeurs pourront aussi se vêtir à leur guise et n'auront pas à reprendre leurs vêtements de deuil.

* * *

Q. — Pouvez-vous me dire comment il se fait que certaines personnes grisonnent très jeunes alors que chez d'autres la chevelure garde sa couleur et son lustre de jeunesse pendant de très longues années? Merci. JEUNE ET DEJA GRISE.

R. — On poursuit sans cesse des recherches pour trouver la cause certaine de cette transformation précoce de la chevelure sans avoir encore réussi à la fixer précisément. On croit cependant que les personnes portées à l'anémie grisonnent plus tôt que celles dont le système contient assez de fer et dont le sang est fort. De cette opinion, on peut conclure que si on se nourrit d'un régime riche en protéines et en fer on pourra peut-être retarder le blanchissement des cheveux. Chose certaine, on s'assurera d'une meilleure santé. Donc, mangez beaucoup de légumes et de fruits, de steak saignant, de foie de veau, des amandes, des jaunes d'oeufs crus qui contiennent du fer, du gruau, du blé, des épinards et des oignons, etc. Vos cheveux ne reprendront pas leur couleur première, mais ils seront plus soyeux et vous vous porterez mieux.

* * *

Q. — Récemment, j'ai prêté des livres à une bonne amie. Ces volumes étaient reliés et sans être d'une grande valeur, ils m'étaient précieux. Lorsqu'elle me les a remis l'autre jour, j'ai eu la grande joie de constater qu'elles les avait recouverts d'un plastique transparent pour les protéger. J'ai tellement apprécié ce geste si délicat que je me suis permise de vous en faire part afin que vous le passiez au grand public. Trop de personnes se soucient peu de rendre les livres prêtés, que dire de l'état où certains se trouvent quand on est obligé de les réclamer.

QUI AIME LES LIVRES.

R. — Il me fait un grand plaisir de publier votre lettre, chère Madame, et de rappeler aux lecteurs et aux lectrices que lorsqu'on emprunte quoi que ce soit, on doit le rendre dans le plus bref délai et . . . dans le même état qu'on l'a reçu. Si des amis sont assez complaisants pour nous prêter des livres ou d'autres objets de valeur, nous devons en prendre grand soin et jamais, au grand jamais tant tarder à les remettre à leurs propriétaires que ceux-ci soient obligés de faire des démarches pour les recouvrer. En préparant la maison pour les Fêtes, nos lectrices pourraient peut-être jeter un coup d'oeil sur les étagères de la bibliothèque et s'assurer qu'on n'y a pas oublié un livre qui n'appartient pas à un membre de la famille. Nous avons tous, je crois, été coupables de négligence à ce sujet. Donc, en cette fin d'année, prenons la résolution de nous corriger. Encore une fois, merci, chère lectrice.

LOUISE.





La sécurité et les arbres de Noël

Voici quelques conseils pratiques que la Ligue canadienne de la sécurité propose pour le temps des Fêtes:

1. Après avoir trouvé l'arbre idéal pour votre demeure, voyez à ce que le tronc soit taillé en sifflet.
2. A l'intérieur, installez-le dans un récipient que vous garderez rempli d'eau; il séchera moins vite.
3. Placez-le à l'écart du foyer, des radiateurs, de la télévision et de toute autre source de chaleur.
4. Ne fumez jamais près de l'arbre! Ne le décorez pas de chandelles! Voyez à n'employer que les ensembles lumineux de marques approuvées, et vérifiez le bon état de l'assemblage.
5. Lorsque vous quittez la maison, coupez le courant dans les décorations lumineuses.
6. Enfin, disposez de l'arbre avant qu'il ne sèche.

Si vous observez ces recommandations, vous protégerez votre famille et votre demeure contre les incendies d'arbres de Noël. Les précautions additionnelles valent souvent la peine.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. (Nouveau tarif à partir du 1er janvier 1963)

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 36

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

AGENTS, COMMENCEZ 1963 sur le bon pied. Ne soyez pas satisfaits d'un revenu minime quand vous pouvez gagner plus avec notre sélection complète d'utilités domestiques, cosmétiques, ensembles-cadeau. Commission élevée. FAMILEX, Dépt. D. 3, 1600, Delorimier, Montréal.

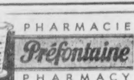
LE DOLLAR EST VOTRE AMI.
Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boggae, 75c
Coupe pour enfants, 50c
ELM BARBERS
298, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 23 ans. 29-1554-42C.

Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Écrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tel. CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Residence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de Noël maintenant au
Golden Beauty Salon
à partir de **$5.95**
EN VEDETTE
Mademoiselle "Jan" — Experte styliste grand genre —
Styles américains, parisiens et italiens
GRATIS
Une bouteille de parfum français exquis avec chaque permanente
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Shampooing et mise en plis
$1.25
Coloration experte des cheveux
Golden Beauty Salon
Angle Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Avec ou sans rendez-vous
Tél.: WH 2-5902 ou WH 3-2157
Vous pouvez jouir d'un bon repas chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

JEANNE'S GENERAL STORE, 137, rue Dumoulin, est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.; le mercredi, de 9 h. a.m. à 1 h. p.m.; le dimanche, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. 35-1665-37C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-1697 ou CHapel 7-7310. 31-1602-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 436, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3883 le jour; WHitehall 3-8234 le soir. 32-1614-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces, salon-chambre à coucher et cuisine meublées. Pour demoiselle. Près magasin et autobus. Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h. p.m. 34-1646-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 29-583-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Beau logis: 2 pièces. Libre: 15 décembre. AUTRE LOGIS: 2 pièces. Libre: 1er janvier. Garage. Les deux non-meublés. Signaler: CEdar 3-5268. 38-1684-37C.

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $35. Entrée privée. Signaler: 233-3609. 35-1667-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et machine à laver fournis. Pour demoiselle tranquille. $23 par mois. Signaler: CHapel 7-6082. 35-1664-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 475, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Près de toutes commodités. Possession immédiate. Signaler: 247-9464. 35-1663-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre: 1er janvier. Pour personnes qui travaillent. Signaler: CEdar 3-6345. 35-1669-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Signaler: CEdar 3-5588. 35-1676-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, non-meublé. Entrée privée. Stationnement. Signaler: CHapel 7-2616. 35-1671-36C.

A LOUER — Norwood, 168, rue Horace. Logis: 2 pièces complètement meublées. Aussi, atelier de menuisier. Signaler: CHapel 7-7453. 34-1655-36C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. Facilité de cuisine. Libre: 15 décembre. Signaler: CEdar 3-4757. 34-1653-37C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre meublée. Réfrigérateur et literie inclus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-4919. 35-1686-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CEdar 3-4009. 35-1675-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 heures. 35-1677-39C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 35-1681-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis non-meublé: 3 pièces. 2e plancher entier. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-6613. 35-1683-36C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis meublé: 2 grandes pièces. 1er étage. Chambre et cuisine modernes; armoires et évier. Libre. Pour personnes tranquilles. $55. Signaler: WHitehall 3-9024. 36-1699-T.F.

A LOUER — Norwood, 137, rue Horace. Logis: 4 pièces dans immeuble très moderne. Poêle et réfrigérateur compris. Lessiveuse et sécheuse automatiques. Concessions spéciales et généreuses pour possession immédiate. Signaler: CEdar 3-4302 ou CHapel 7-3533. 36-1703-36C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. 1er étage. Cuisine avec armoires. Toilette privée. $45. Signaler: CEdar 3-1828, pas entre 5 h. et 8 h. p.m. 36-1696-36C.

A LOUER — St-Boniface, 193, rue Notre-Dame. Petit logement. 1er étage. Salle de bain privée. $55. 36-1701-37C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Chambre à coucher meublée pour une ou deux personnes. Salle de bain et entrée privées. Signaler: CEdar 3-6466. 36-1689-36C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: cuisine, salon, 2 chambres à coucher. Salle de bain privée. 2e étage. Téléphone: 247-9464. 36-1690-36C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-6741. 36-1694-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $60. Signaler: WHitehall 2-7046. 36-1693-T.F.

A VENDRE — Poêle et réfrigérateur. Meilleure offre. S'adresser à 172, rue Goulet, Norwood. 36-1688-37C.

A VENDRE — Automobile "Hudson" 1947. En bon état. $75. S'adresser à Mme J. Paquette, 221, rue Notre-Dame. Téléphone: CEdar 3-1828. Ne pas appeler entre 5 h. et 8 h. p.m. 36-1695-36C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement moderne: 5 logements. Revenu mensuel: $360. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 30-1570-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 35-1636-T.F.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT

Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496. 36-1704-T.F.

A VENDRE
Maison de rapport près hôpital St-Boniface
2 étages complètement séparés: 3 et 5. Intérieur neuf. 2 plomberies. Soubassement propre. Chauffage: huile. Garage. Revenu: $100 plus 4 pièces pour propriétaire. A cause de transfert, vendrait avec $1,000 comptant. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h. 36-1691-T.F.

A VENDRE

Au sud de Winnipeg — Sur chemin pavé. Terre: 200 acres; 30 en culture, 100 en foin, reste en pâturage. Près toutes commodités. Titre clair. $10,500.

Près route Trans-Canada — 240 acres de terrain. Endroit idéal pour élevage de bestiaux. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Etable presque neuve: 32' x 50'. Eau et pâturage en abondance. $8,000 seulement. Moitié comptant. Balance à 5%.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
33-1589-36C.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow neuf: 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Auto-port. Minimum comptant: $2,000. Balance à 6½%. Possession immédiate.

St-Boniface — Rue Berry. 6 pièces. Revenu mensuel: $65. 2 plomberies. $12,500 à termes faciles.

St-Boniface — 531, rue Kavanagh. Maison de rapport. Revenu mensuel: $174. Prix: $11,000. $3,000 comptant. Balance portée par vendeur.

Norwood — Rue Eugénie. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $11,500 à termes.

Norwood — Rue Marion. Duplex. Lot: 50' x 120'. Chauffage: gaz. Montant substantiel comptant. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
36-1698-36C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Très bon état. Grand lot. Garage: 18' x 22'. Plein prix: $11,000.

Norwood — Belle grande maison de famille construite sur demande, 14 ans. Finition stuc et plâtre. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Près Précieux-Sang. Plein prix: seulement $14,900.

Norwood — Rue Horace. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Belle cuisine. Armoires en acajou. PLUS LOGIS: 2 pièces. Garage. Beau grand lot. Plein prix: $9,900.

St-Boniface — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de jeux. Chauffage: gaz. $2,000 comptant. Balance facile. Plein prix: $10,900.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Après 4 h. 30: CH 7-7603
35-1687-36C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Deschambault — Duplex: 4 et 3. 2 plomberies. $11,900. $2,500 comptant. Balance assumée par propriétaire.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 5 logis. Revenu mensuel: $365. Prix: $32,000. $8,000 comptant. Propriétaire assumerait balance. Rapporte 10% sur placement.

NORWOOD
Maison — 6 pièces style ranch. Construite sur commande. Garage attenant. Sacrifierait pour $23,500. Termes faciles.

ST-VITAL
Restaurant — 10 h. à 10 h. "short hours". Logis pour propriétaire. Chiffre d'affaires: $100 par jour. Prix: $8,500. $4,000 comptant.

RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,950. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 5. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $13,500. Termes faciles.

A LOUER
Rue Masson — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
38-1390-36C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

LA MUNICIPALITE RURALE DE LAKE LENORE, No 399

requiert les services d'un secrétaire-trésorier qualifié. Devra entrer en fonctions au début de janvier 1963. Les candidats devront envoyer information concernant expérience, âge, références et salaire demandé au plus tard le 2 janvier 1963. Un adjoint est disponible si requis. S'adresser à R. M. Lake Lenore, no 399, J. A. Whyte, secrétaire-trésorier adjoint, St-Brieux, Sask. 36-1705-37C.

AVIS

Comme d'habitude ce journal ne paraîtra pas au cours de la dernière semaine de l'année.

Le numéro de la semaine prochaine, en date du 21 décembre, sera par conséquent le dernier de l'année 1962.

Les correspondants, annonceurs et surtout organisateurs de fêtes sont priés de nous faire faire parvenir leur copie en tenant compte de ce congé.

LA DIRECTION.



M. l'abbé J.-P. Coulombe, anciennement aumônier à Winnipeg, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel dans l'Armée, ayant comme poste celui de sous-directeur des services d'aumôniers catholiques.

Les deux éditions sont publiées simultanément

OTTAWA — L'Annuaire du Canada pour 1962 vient de sortir des presses de l'Imprimeur de la reine, et c'est la première fois que l'édition française paraît en même temps que l'anglaise. Il y a quelques années, le retard de la version française a été de six mois environ.

C'est la 56e édition de l'ouvrage. Elle fait suite aux publications antérieures de données statistiques officielles et autres, reflet des progrès du pays au 19e et 20e siècles.

L'Annuaire de 1962 compte quelque 1,320 pages de texte et de renseignements statistiques sur les caractères physiques du pays, les rouages du gouvernement, l'état civil, la santé publique et le bien-être social, l'enseignement, les recherches d'ordre scientifique, atomique, spatial et industriel, les ressources primaires de l'agriculture, du forestage, des mines et de la pêche, la fabrication, la main-d'oeuvre, les transports et les communications, le commerce intérieur et extérieur, les finances, le revenu national et la défense nationale.

Comme les éditions précédentes, l'Annuaire de 1962 compte un certain nombre d'articles spéciaux sur les régions économiques du Canada, les dépenses consacrées au bien-être social, l'évolution récente de l'agriculture canadienne, l'industrie pétro-chimique et la révolution des transports canadiens. Des appendices récapitulent la statistique démographique d'après le recensement de 1961 et énumèrent les députés à la Chambre des communes, élus à l'élection générale du 18 juin 1962.

L'Annuaire comprend également une carte détaillée (140 milles au pouce) du pays.

Servez le désir, il devient habitude; servez l'habitude, elle devient nécessité.
Jacques d'ARNOUX.

A VENDRE

Norwood — $12,900. Maison: 1½ étage. Stuc. 7 pièces. 4 chambres à coucher. Age: 15 ans. Garage. Près écoles catholiques. Belle location.

St-Boniface — Centre. Triplex: stuc. Comme neuf. 3 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $225. Chauffage: gaz. Titre clair. Toute offre raisonnable considérée.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
35-1680-36C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour l'école consolidée de Fannystelle. Pour les grades 3 et 4. 25 élèves. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. **S'adresser à Pierre Daoust, secrétaire - trésorier, Fannystelle, Man.** 36-1697-37C.

ON DEMANDE

Maître ou maîtresse pour l'école consolidée de St-Pierre, no 2395, pour enseigner le grade 7 à partir du 1er janvier 1963. Salaire selon l'échelle.

P1 A1 minimum $2,900, maximum $4,000
P1 A2 minimum $3,300, maximum $4,600

Pour plus de renseignements s'adresser à J.-N. Tétreault, secrétaire, St-Pierre, Man. 35-1685-37C.

ON DEMANDE

Pour l'école Frontenac no 2217, située dans le village de Dufrost, un instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour les grades 5, 6, 7 et 8. Vingt élèves. Entrée en fonctions: 3 janvier 1963. Salaire selon qualifications et expérience. **S'adresser à Mme Marguerite Comeau, sec.-trés., Dufrost, Man. Téléphone: 318-15.** 34-1650-36C.

ON DEMANDE DES PROFESSEURS

On reçoit maintenant les demandes d'instituteurs ou institutrices qualifiés (possédant leur B.A.) qui désirent enseigner comme substitut à temps partiel, dans les Instituts Collégiaux de la Division, soit à St-Norbert, Lorette, St-Adolphe, Ste-Anne et La Broquerie.

Salaires selon l'échelle en vigueur dans la Division.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière Seine,
Ste-Anne-des-Chênes.

La Rév. Sr Gerarda, des Bénédictines, dont la maison-mère est à Middlechurch, Man., partira bientôt à destination du Colegio San Carlos, à Bogota, Colombie. Elle fera partie d'un groupe de 14 religieuses de sa communauté, tirées de 11 prieurés, pour fonder une mission latino-américaine.

Le Noël du pape

CITE DU VATICAN — La radio du Vatican diffusera le message de Noël du pape au monde à 8 heures (1 heure de l'après-midi, heure normale centrale), le samedi 22 décembre.

Le 23, à 10 heures du matin, Jean XXIII recevra, en audience spéciale, les cardinaux et évêques italiens. Une demi-heure après, ce sera au tour des membres du corps diplomatique auprès du Vatican d'être admis en sa présence.

A 10 heures du soir, la veille de Noël, le pape célébrera la messe dans sa chapelle privée. La cérémonie sera transmise par la radio vaticane.

La population africaine a doublé en 10 ans

ROME — Le nombre de catholiques dans les territoires africains relevant de la juridiction de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi a doublé de 1950 à 1961. En effet, en 1949 le nombre de catholiques de ce continent était de 10,999,552, alors que les statistiques de 1961 révèlent que ce nombre se situe actuellement à 22,048,376.

En ce qui concerne les territoires asiatiques qui ne sont pas tombés sous le joug communiste, le nombre de catholiques dépendant de la Sacrée Congrégation est passé de 6,054,350 en 1949 à 10,575,057 en 1961.

La légende de la chandelle de Noël

C'était il y a bien longtemps un village dans un petit pays qui s'appelle le Tyrol.

Tous les villageois étaient riches, bien habillés et avaient oublié le bon Dieu.

La veille de Noël, cette année-là, tout le monde avait préparé un beau festin pour le lendemain midi, mais il n'était pas question d'aller à la Messe de Minuit. Le curé de la paroisse était seul et bien triste dans son église. Non pourtant un homme, une femme et leurs deux enfants, Rose et Charles, la seule pauvre famille du village, assistaient à la messe eux aussi et priaient avec ferveur pour tous les riches qui avaient oublié de venir.

Après la messe, le curé s'en retourna dans son presbytère et ses paroissiens reprirent le chemin de leur petite maison la plus humble, la plus pauvre située à l'autre bout du village. Un petit réveillon avait été préparé par la maman, et les enfants étaient bien décidés à y faire honneur.

Pendant ce temps, trois voyageurs, un homme portant un petit enfant, et une jeune femme s'en venaient dans le chemin du village. Le froid tenait le petit enfant éveillé et la maman tombait de fatigue.

Ils frappèrent à toutes les portes du village sans recevoir de réponse. Tout le monde dormait et personne ne se dérangea pour leur ouvrir. Qui se souciait de ceux qui n'avaient pas de gîte.

Et les pauvres gens étaient bien découragés. Nulle part où passer la nuit. Va-t-il falloir chercher un abri dans un village voisin? Continuer la route qui semble interminable? Tout à coup, au bout, tout au bout du village ils aperçoivent une maisonnette éclairée. C'est celle des pauvres de la paroisse, les seuls qui se sont souvenus que Noël est l'anniversaire de la naissance du petit Jésus et sont allés à l'église pour le prier.

Le voyageur frappe. La maîtresse de la maison vient lui ouvrir.

— Pouvez-vous loger, pour le reste de la nuit, trois pauvres voyageurs? Notre petit enfant a froid et sa mère est bien fatiguée.

— Entrez pauvres gens, nous aurons bien de la place pour vous.

La voyageuse était jeune et malgré ses traits fatigués, était très belle. Elle s'assit tenant son enfant entre ses bras. Charles et Rose s'étaient apprcohés du bébé, maintenant endormi et admiraient ses menottes roses, ses cheveux bouclés. Ils n'osaient le toucher de peur de l'éveiller.

— Venez partager notre repas, bonnes gens. Notre table n'est pas très garnie, mais nous offrons de bon coeur ce que nous avons.

Les voyageurs s'approchent, la dame tenant son enfant entre ses bras. Celui-ci s'éveille alors et bénit de sa menotte, le pain et les humbles mets qui sont sur la table. Alors apparaît à la place, un repas somptueux: dinde fumante, gâteaux, crèmes, etc., etc.

Les pauvres hôtes effrayés reconnaissent la sainte Famille et tombent à genoux, confondus d'une telle faveur.

Quand ils osent lever la tête, il ne reste personne mais leurs coeurs sont transportés de bonheur.

Les villageois apprirent vite la grande faveur dont avaient joui leurs pauvres concitoyens et ils se convertirent tous.

Au Noël suivant, l'église était remplie de tous les fidèles de la paroisse, et à chaque maison, une chandelle brillait à la fenêtre pour que la sainte Famille sût où trouver un gîte si elle revenait encore dans le village cette nuit-là.

Elle ne vint pas mais depuis ce temps, en souvenir de cet événement, on met une chandelle aux fenêtres des maisons dans tous les pays, la nuit de Noël.

Publication en 7 langues d'un ouvrage du cardinal Suenens

ROME — Son Em. le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles et primat de Belgique, a présenté aux journalistes, le jeudi 6 décembre, à Rome, son livre intitulé "Promotion apostolique de la religieuse". Avant la fin de l'année cet ouvrage paraîtra dans les langues françaises, néerlandaise, allemande, anglaise, espagnole, italienne et portugaise. Il traite les problèmes relatifs à la vocation religieuse et au renouveau de la vie conventuelle.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LE NETTOYAGE INTERIEUR, HOTEL DES POSTES, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 16 JANVIER 1963.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission par l'entremise de: Gérant de bureau, Gestion des immeubles, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions —

qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-P&BM-62-11

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Kleen-Products
61, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LaBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

SURPLUS FUR STORE
490, avenue Portage
Téléphone: SP 5-6826
SEUL MAGASIN DE CETTE SORTE DANS WINNIPEG
Manteaux de fourrure
et jaquettes de fourrure



Ce n'est pas une erreur
$1 Nous regrettons! Un seul par client

- Commandes par la poste acceptées
- Argent comptant seulement
- Manteaux gardés en dépôt
- Echanges acceptés
- Manteaux de fourrure de qualité à prix plus bas que celui d'un manteau de drap

De $5.00 à $35.00
Tous peuvent se procurer un manteau de fourrure grâce à nos prix

- Nouveaux
- Marchandises non réclamées
- Marchandises reprises
- Avec défauts imperceptibles
- Usagés



De $35.00 ET PLUS
Belles marchandises à prix d'aubaine
N'ayez pas froid cet hiver

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

HEURES DE FERMETURE des Magasins de la Commission des Liqueurs à l'occasion des Fêtes

LE GRAND-WINNIPEG:

Effectif à partir du 20 décembre jusqu'au 22 décembre 1962.

345, rue Donald	12 h. Minuit (11 h. 30 p.m. samedi)
159, Centre d'Achat Polo Park	12 h. Minuit (11 h. 30 p.m. samedi)
577, avenue Portage	9 h. p.m.
423, avenue McMillan	9 h. p.m.
992, rue Main	9 h. p.m.
111, rue Marion (St-Boniface)	9 h. p.m.
2549, avenue Portage (St. James)	9 h. p.m.
260, rue Kelvin (Elmwood)	9 h. p.m.
1031, rue McPhillips	9 h. p.m.
118, avenue Regent (Transcona)	9 h. p.m.
1310, chemin Pembina (Fort Garry)	9 h. p.m.
590, chemin Ste-Marie (St-Vital)	9 h. p.m.

Tous les magasins fermeront à 8 h. p.m. la veille de Noël, le 24 décembre et la veille du Jour de l'An, le 31 décembre.

Manitoba, autres que ceux ci-dessus mentionnés:

Du 20 au 22 décembre

Les magasins à Brandon, Portage-la-Prairie, Flin Flon, Dauphin et Le Pas demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tous les autres magasins demeureront ouverts de 11 h. a.m. à 6 h. p.m.

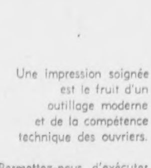
Les 24, 27, 28, 29 et 31 décembre

Les heures normales seront en vigueur dans tous les magasins.

Tous les magasins demeureront ouverts les jours de congés municipaux pendant la période du 18 au 31 décembre inclusivement.

Le bureau central et tous les magasins seront fermés les 25 et 26 décembre et le 1er janvier.

(Cet avis est inséré par la Commission du contrôle des liqueurs comme un avertissement du service public.)

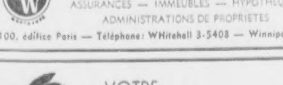


Toute la Gamme des Impressions

Une impression soignée est le fruit d'un outillage moderne et de la compétence technique des ouvriers.

Permettez-nous d'exécuter vos travaux d'imprimerie en peu de temps, avec précision et élégance.

CANADIAN PUBLISHERS LTD.
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba
Téléphone: SPruce 4-3414
Pour tous renseignements, s'adresser à
Hervé SALA, gérant de ventes



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425